

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :
17 février 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : 58

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil
départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur
Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la
Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS082022**REGLES
D'AMORTISSEMENT
COMPTABLE EN
INSTRUCTION
BUDGETAIRE M57 -
IMMOBILISATIONS
INCORPORELLES ET
CORPORELLES**

CS082022 – REGLES D'AMORTISSEMENT COMPTABLE EN INSTRUCTION BUDGETAIRE M57 -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Par délibération N°CS182021 du 13 octobre 2021, le Comité syndical a validé l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 par anticipation au 01/01/2022. Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024.

La mise en œuvre de l'instruction comptable M57 conduit le SYDRO 71 à mettre en place de nouvelles règles d'amortissement à compter de l'exercice 2022 pour l'ensemble des budgets.

Les seuils et les durées d'amortissement sont fixés librement par l'assemblée délibérante pour les différentes catégories de biens (sauf exception prévue au CGCT) :

- Concernant les durées d'amortissement figurant dans l'annexe de la délibération ces durées correspondent effectivement aux durées habituelles d'utilisation des biens concernés.
- S'agissant du seuil d'amortissement il est proposé de fixer le seuil des biens de faible valeur à 1 000 € et de les sortir de l'inventaire comptable, de l'actif et du bilan dès qu'ils ont été intégralement amortis.

Les subventions d'équipement servant à réaliser ou financer des immobilisations qui font l'objet d'une dotation aux amortissements seront amortissables au même rythme que l'amortissement du bien dont il est question.

La nomenclature M57 pose le principe de l'amortissement d'une immobilisation de manière linéaire avec application du *prorata temporis* à compter de la date de la mise en service du bien.

Cette disposition implique un changement de méthode comptable puisqu'auparavant les dotations aux amortissements étaient calculées en année pleine (début des amortissements au 1^{er} janvier N+ 1 de l'année suivant la mise en service du bien).

Ce changement de méthode comptable relatif au *prorata temporis*, est effectif uniquement sur les nouveaux flux réalisés à compter du 1^{er} janvier 2022, sans retraitement des exercices clôturés.

Néanmoins, dans la logique d'une approche par les enjeux, il est proposé la mise en place d'un aménagement de la règle du *prorata temporis* pour les nouvelles immobilisations mises en service, notamment pour des catégories d'immobilisations faisant l'objet d'un suivi globalisé à l'inventaire.

Cela concerne essentiellement les aides attribuées au titre du fonds de renouvellement à travers une programmation financière annuelle. Elles font l'objet d'un suivi globalisé à l'inventaire et sont amorties sur 15 ans à compter de l'année suivant leur versement.

Ainsi, de façon dérogatoire à la règle du *prorata temporis*, il est proposé :

- pour les biens de faible valeur qui font l'objet d'un suivi globalisé à l'inventaire, de les amortir en une année unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition.
- pour les aides financières attribuées au titre du fonds de renouvellement, de maintenir le suivi globalisé à l'inventaire et le principe d'un amortissement sur 15 ans à compter de l'année suivant leur versement.
- pour les frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation de travaux, les subventions d'équipement versées et reçues qui n'ont pas vocation à rester dans l'inventaire une fois amortis, de les amortir en une année unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition.


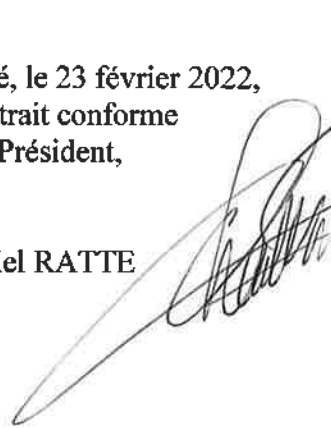
La nomenclature M57 pose le principe de la comptabilisation des immobilisations par composants lorsque les enjeux le justifient. Cette modalité de comptabilisation fera l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Cet exposé entendu, le Comité syndical à l'unanimité :

- approuve les durées d'amortissement telles qu'annexées à la présente délibération et fixe le seuil des biens de faible valeur à 1 000 €,
- décide d'appliquer la méthode de l'amortissement linéaire au prorata temporis à compter de la date de mise en service pour tous les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2022,
- décide d'aménager la règle du prorata temporis pour les biens de faible valeur, les frais d'études, frais d'insertion et subventions d'équipement versées et reçu, tel que présenté ci-dessus,
- décide d'appliquer l'amortissement par composants au cas par cas, à condition que l'enjeu soit significatif.

Fait et délibéré, le 23 février 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE



ANNEXE N°CS082022 • DUREES D'AMORTISSEMENTS • M57

Libellé	Durée d'amortissement	Observations
Les biens de faible valeur < à 1 000 €	1	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais de documents d'urbanisme et de numérisation	5	
Logiciels, brevets, licences et droits assimilés	2 5	si valeur inférieure à 15 000 € si valeur supérieure ou égale à 15 000 €
Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations	15	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Réseaux et accessoires associés	40	
Ouvrage de génie civil pour captage, stockage, transport et traitement AEP	40	
Installation de traitement AEP hors GC et régulation	15	
Compteurs	10	
Autres installations, matériel et outillages techniques	5	si valeur inférieure à 15 000 €
	15	si valeur supérieure ou égale à 15 000 €
Installations générales, agencements et aménagements divers	5	si valeur inférieure à 15 000 €
	15	si valeur supérieure ou égale à 15 000 €
Camions, tracteurs, fourgons, minibus, véhicules industriels et engins divers	10	
Véhicules légers, 4x4, fourgonnettes, remorques	5	
Matériel informatique	5	
Matériels de bureau	5	
Mobilier	10	
Matériel de téléphonie	5	
Matériel audiovisuel et de sonorisation	5	
Autres immobilisations corporelles	5	

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42
Total	47	90	41	17	58

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,

Daniel RATTE



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

TITULAIRE	COLLECTIVITE	NOU POUVOIR	PRESENTS	POUVOIRS	Donné pouvoir à l'agent (article 8)
Y	Conseil départemental 71	AMIOT Catherine			
T	Conseil départemental 71	BECCOUSSE Jean-Claude	1		
T	Conseil départemental 71	CHEMUEI Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					

SYDRO 71 LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS2302/2022

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donné pouvoir à / Reçu pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORiot Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donné pouvoir à / Reçu pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Remy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T. n° 5	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P. LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	GURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T. n° 5	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		DE J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		DE G. CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P. MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D. VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUELLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIJ9 François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BALLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Barnard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :
17 février 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : 58

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS092022**ADOPTION DU
REGLEMENT
BUDGETAIRE ET
FINANCIER**

CS092022 – ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

La mise en œuvre de l'instruction comptable M57 conduit le SYDRO 71 à adopter un règlement financier comptable et budgétaire.

Celui-ci, a pour vocation à regrouper dans un document unique les règles fondamentales qui s'appliquent à l'ensemble des acteurs de la collectivité en matière de gestion budgétaire et comptable.

Le présent règlement soumis à l'approbation du Comité syndical comporte cinq chapitres :

- Le cadre juridique et les principes budgétaires et comptables,
- L'exécution du budget,
- La gestion pluriannuelle,
- Les dispositions spécifiques au titre de la M57,
- Les emprunts.

Le chapitre 1 présente les grands principes budgétaires et comptables,

Le chapitre 2 décrit le processus d'exécution des dépenses publiques et de recouvrement des recettes, ainsi que les opérations comptables spécifiques de fin d'exercice (reports et restes à réaliser, rattachement des charges et des produits à l'exercice, etc.),

Le chapitre 3 expose la démarche de programmation des investissements ainsi que les règles de gestion pluriannuelle,

Le chapitre 4 précise les dispositions particulières s'appliquant au titre de la M57 en matière d'inventaire du patrimoine et d'amortissement.

Le chapitre 5 décrit les règles et procédures applicables au sein du Syndicat en matière de souscription d'emprunts.

Le règlement budgétaire et financier est adopté par le Comité syndical pour la durée du mandat. Le cas échéant, ce règlement évoluera et sera complété par délibération en fonction des modifications législatives et réglementaires ainsi que de l'évolution des règles de gestion internes.

Par ailleurs, le référentiel M57 permet, à l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;

Cet exposé entendu, le Comité syndical, à l'unanimité :

- approuve le règlement budgétaire et financier du SYDRO 71 joint en annexe de la présente délibération,
- autorise le Président ou son représentant à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Fait et délibéré, le 23 février 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE



	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42
Total	47	90	41	17	58

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,

Daniel RATTE



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

T	S	S	S	T	T	T	S
COLLECTIVITES	HOUSSE	PRESENCES	POUVOIRS	DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT	DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
Conseil départemental 71	AMIOT Catherine						
Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1					
Conseil départemental 71	CHENUET Carole						
Conseil départemental 71							
Conseil départemental 71							

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS092022

SYDRO 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORiot Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoît			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

SYDRO 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAUD	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAUD	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

SYDRO 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

Typ	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PÉTIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

SYDRO 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

Typ	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOIREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHEU Pierre	1		DE JM POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		DE G. CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P MATHEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y. DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VILOTT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B. ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptista			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLOW

ID : 071-257103424-20220223-CS092022-BF

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :
17 février 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

72

Présents

35

Pouvoirs

16

Nombre de mandats : **51**Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS102022**FONDS DE
RENOUVELLEMENT
AIDES FINANCIERES
2022**

CS102022 – FONDS DE RENOUVELLEMENT - AIDES FINANCIERES 2022

23 collectivités ont déposé un programme pour un montant total de travaux de 14 865 000 € HT soit **6 426 000 € HT** de d'aides financières sollicitées (taux d'aide de base à 42,5%).

Ce montant pourra être réajusté en fonction des réponses obtenues suite aux informations complémentaires demandées aux collectivités pour finaliser l'instruction technique des dossiers.

L'enveloppe dédiée au renouvellement des réseaux et les modalités d'éligibilité, de priorisation et de modulation restent inchangés par rapport à 2021.

Financements :

- Le montant total des contributions des collectivités est estimé à 3 306 000 €. Cette somme sera affectée dans son intégralité à la programmation.
- Le Conseil départemental participera à hauteur de **469 890 €**.

Les opérations suivantes seront proposées au titre de l'Appel à Projets 2022 à l'Assemblée départementale du mois de mars 2022 :

Porteur du projet	Nature de l'investissement	Montant du Projet HT	Dépenses subventionnables HT	Taux	Montant subvention
SIE de l'Arconce	Renouvellement du réseau d'eau potable au Bourg de Vesrovres	71 000,00 €	71 000,00 €	30%	21 300,00 €
SIE des Bords de Loire	Renouvellement du réseau d'eau potable à Chalmoux hameau de Chizeuil : "le Pont Mathieu", "les Grand Bois" et "la Fayette"	243 800,00 €	243 800,00 €	30%	73 140,00 €
SIE Bourbince Oudrache	Renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Saint-Vincent-de-Bragny et Rigny-sur-Arroux aux lieux-dits "en Vesvres - les Luchettes" : RD 52 - Champ Breton - Verdélin	244 400,00 €	244 400,00 €	30%	73 320,00 €
SME de Chalon Sud-Ouest	Renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Givry rue de la Saulgeot, Jambles rue de la Montée de la Croix et Buxy "Méruges"	248 000,00 €	248 000,00 €	30%	74 400,00 €
SIVOM de Cussy-en-Morvan	Renouvellement du réseau d'eau potable à La Petite Verrière lieu-dit "Vauchange - Les Reux"	95 000,00 €	95 000,00 €	30%	28 500,00 €
SIE de la Haute Grosne	Renouvellement du réseau d'eau potable à Bourgvilain "Majard" - "Corcelle" - "Montval"	188 800,00 €	188 800,00 €	30%	56 640,00 €
SIE Région Verdun-sur-le-Doubs	Renouvellement du réseau d'eau potable à Verdun-sur-le-Doubs - route de Verjux et Ciel rue de la Bretonnière (du réservoir à la rue des Griottiers)	181 300,00 €	181 300,00 €	30%	54 390,00 €
SIE de la Sologne Ligérienne	Renouvellement du réseau d'eau potable à Mélay - rue de Changy	46 000,00 €	46 000,00 €	30%	13 800,00 €
SIE de la Vallée du Sornin	Renouvellement du réseau d'eau potable à Vauban "la Cocardière" et Chassigny-sous-Dun "Montcaron"	248 000,00 €	248 000,00 €	30%	74 400,00 €

- Au titre de son 11^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a prévu une enveloppe financière dédiée sur les communes relevant du classement en zone de revitalisation rurales (ZRR) pour le rattrapage structurel au titre de la solidarité urbain-rural permettant de financer des travaux de renouvellement des ouvrages d'alimentation en eau potable avec des aides spécifiques. Les programmes pluri-annuels 2020-2022 de travaux ont été validés par les maîtres d'ouvrages et par l'Agence de l'Eau.
La contractualisation porte sur une durée de 3 ans avec un taux d'aides annoncé par l'Agence de 70 %.
Les programmes pluri-annuels 2021-2023 de travaux ont été validés par les maîtres d'ouvrages et l'Agence de l'Eau avec un taux d'aide de 50 % (SIE de Bresse Nord).

Les démarches pour aboutir à une contractualisation avec les communautés de communes et les maîtres d'ouvrages selon les règles d'éligibilité définies par l'agence de l'Eau RMC ont été signées sur 4 communautés de communes sur lesquelles il y a des adhérents au Fonds de Renouvellement : Clunisois, Sud Côte Chalonnaise, Saint-Cyr Mère-Boëtier et Bresse Nord Intercom'. A noter également qu'en

dehors du périmètre des adhérents au Fonds de Renouveaulement, deux contrats ont été signés Bresse Louhannaise Intercom' et Bresse Revermont 71.

Toutes les collectivités ayant déposé un programme de travaux 2021 se sont vues notifier l'aide financière courant 2021 comme prévu en deux temps : programme initial et programme complémentaire. Le programme initial a permis de retenir les opérations hors contractualisation ZRR et en partie les programmes de travaux en ZRR à hauteur des montants moyens des années précédentes, au taux de subvention du SYDRO71 (excepté la commune de BERZE-LE-CHATEL et le SIE de la GUYE sur Genouilly « Santagny – vers Le Puley » pour lesquels le taux d'aide a été ramené à 10% suite au financement des projets par l'Agence de l'eau RMC).

Suite à la confirmation des aides financières sur les programmes ZRR RMC, Le programme complémentaire a été honoré dans son intégralité.

Lors de son assemblée générale du 18 décembre 2019, le Comité syndical du SYDRO 71 avait décidé de modifier son règlement intérieur afin d'indiquer sa volonté de maintenir un soutien financier du Fonds à ses adhérents dans le cadre mutualisé que l'on connaît en apportant pour les collectivités bénéficiant de subventions extérieures supérieures au taux d'aide alloué par le SYDRO 71, en particulier provenant de l'Agence de l'Eau, une aide forfaitaire de 10 %.

Ce taux de 10% a d'ores et déjà été retenu pour les collectivités qui ont signé une contractualisation avec les communautés de communes et l'Agence de l'Eau ou se sont vues notifier une aide financière.

Les collectivités bénéficiaires d'aides allouées par le Conseil départemental verront le taux du SYDRO 71 ajusté de manière à ce que la totalité des subventions accordées par tous les financeurs publics ne dépasse pas le taux d'aide global calculé par le SYDRO 71.

Compte tenu du montant de travaux déposés auprès du Fonds de renouvellement, la programmation 2022 pourra être honorée dans son intégralité. Elle permet de retenir les opérations hors contractualisation ZRR et les programmes de travaux ZRR pour lesquels le taux d'aide est ramené à 10 % suite au financement des projets par l'Agence de l'eau RMC soit un montant des aides SYDRO 71 de 4 567 000 € soit 4 098 000 € une fois déduites les aides apportées par le Conseil départemental au titre de son appel à projets.

Cet exposé entendu, le Comité syndical, réduit aux membres bénéficiaires du Fonds de renouvellement, à l'unanimité :

- Accepte le programme 2022 de Renouveaulement AEP pour un montant total de 4 567 000 € HT tel que présenté ci-dessus,
- Dit que les collectivités bénéficiaires d'aides allouées par plusieurs financeurs publics verront le taux d'aide du SYDRO 71 ajusté conformément à son règlement intérieur,
- Dit que le montant des aides allouées par le SYDRO 71 soit 4 098 000 €, sera prélevé sur les crédits inscrits au chapitre 20 – article 204148222 intitulé « subventions d'équipement versées aux communes et structures intercommunales – Année 2022 » du budget principal du Syndicat.

Fait et délibéré, le 23 février 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE



FONDS DE RENOUVELLEMENT
OPERATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE DEMANDE DE SUBVENTIONS EN 2022
PROPOSITION D'OCTROI DE SUBVENTIONS SELON LES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR
PROGRAMME 2022

Collectivité	N°	Localisation des travaux : commune	Localisation des travaux : lieu-dit	Taux global calculé	Montant du projet sollicité	Montant de la subvention
CURGY	1	CURGY	Complément de travaux pour le renouvellement de la conduite d'eau potable en direction de Dracy.	50,5	27 494 €	13 884 €
LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	1	LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	Renouvellement de 50 compteurs abonnés.	42,5	5 681 €	2 414 €
MESVRES	1	MESVRES	Renouvellement du réseau d'eau potable route des Contants.	48,5	24 664 €	11 952 €
ROUSSILLON EN MORVAN	1	ROUSSILLON-EN-MORVAN	Poursuite du renouvellement du réseau d'eau potable du Bourg au hameau de la Fontaine Saint Jean.	47,5	42 835 €	20 347 €
SIVOM ARROUX-BRACONNE	1	SIVOM ARROUX-BRACONNE	Programme pluriannuel de changement de compteurs : 400 compteurs sur 2022.	45,5	47 250 €	21 499 €
SIVOM ARROUX-BRACONNE	2	SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX	Renouvellement du réseau d'eau potable entre le lieu-dit Charency et le domaine de Bourgogne.	45,5	255 099 €	116 070 €
SIVOM de CUSSY-EN-MORVAN	1	LA PETITE VERRIERE	Renouvellement du réseau d'eau potable RD2 - de "Vauchange" vers "Les Reux".	43	94 886 €	40 801 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	1	GIVRY	Renouvellement du réseau d'eau potable Rue des Champs fleuris - Avenue de Chalon.	44,5	129 000 €	57 405 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	2	SAINT LOUP DE VARENNES	Renouvellement du réseau d'eau potable Rue d'Herne.	44,5	277 000 €	123 265 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	3	GIVRY	Renouvellement du réseau d'eau potable Rue de la Saulgeot.	44,5	51 000 €	22 695 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	4	GIVRY	Renouvellement du réseau d'eau potable Rue du Puits Brechet.	44,5	104 000 €	46 280 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	5	GIVRY	Renouvellement du réseau d'eau potable Rue du Cellier aux Moines.	44,5	62 000 €	27 590 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	6	SAINT AMBREUIL	Renouvellement du réseau d'eau potable La Ferté.	44,5	242 000 €	107 690 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	7	SAINT LOUP DE VARENNES	Renouvellement du réseau d'eau potable RN6 - Rue du Lavoir.	44,5	39 000 €	17 355 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	8	IAMBLES	Renouvellement du réseau d'eau potable Montée de la Croix - Route de la Côte Chalonnaise.	44,5	105 000 €	46 725 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	9	SAINT DESERT	Renouvellement du réseau d'eau potable Rue de Clocoyas.	44,5	136 000 €	60 520 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	10	BUXY	Renouvellement du réseau d'eau potable Bissey-sous-Cruchaud - Méruges.	44,5	92 000 €	40 940 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	11	BUXY	Renouvellement du réseau d'eau potable Chemin de la Varennaise.	44,5	80 000 €	35 600 €
Syndicat Mixte des eaux de CHALON SUD-OUEST	12	BUXY	Renouvellement du réseau d'eau potable F 200 direction Bissey.	44,5	183 000 €	81 435 €
Syndicat intercommunal des eaux de la région de VERDUN-SUR-LE-DOUBS	1	CIEL/SERMESSE	Renouvellement du réseau d'eau potable rue du Chapot - RD72 KP1 à entrée de SERMESSE.	42,5	318 653 €	135 428 €
Syndicat intercommunal des eaux de la région de VERDUN-SUR-LE-DOUBS	2	CIEL	Renouvellement du réseau d'eau potable rue de la Bretonnière.	42,5	144 738 €	61 514 €
Syndicat intercommunal des eaux de la région de VERDUN-SUR-LE-DOUBS	3	VERDUN-SUR-LE-DOUBS	Renouvellement du réseau d'eau potable route de Varlux.	42,5	36 609 €	15 559 €
CHAROLLES	1	CHAROLLES	Renouvellement du réseau d'eau potable Avenue de la Libération	47,5	36 950 €	17 551 €
CHAROLLES	2	CHAROLLES	Renouvellement du réseau d'eau potable Route de Lugny	47,5	134 450 €	63 864 €
CHAUFFAILLES	1	CHAUFFAILLES	Renouvellement du réseau d'eau potable route de Charlieu.	47,5	109 618 €	52 069 €
CHAUFFAILLES	2	CHAUFFAILLES	Renouvellement du réseau d'eau potable Les Fonds d'en Haut.	47,5	78 908 €	37 481 €
TOULON-SUR-ARROUX	1	TOULON-SUR-ARROUX	Renouvellement du réseau d'eau potable rue de Rosière.	48,5	70 712 €	34 295 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	1	MARTIGNY-LE-COMTE	Renouvellement du réseau d'eau potable "Les Ménots".	41	88 858 €	36 432 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	2	MARTIGNY-LE-COMTE	Renouvellement du réseau d'eau potable "Verne - Corbière".	41	202 382 €	82 977 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	3	MARTIGNY-LE-COMTE	Renouvellement du réseau d'eau potable Hameau de la Franaise.	41	23 973 €	9 829 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	4	MARTIGNY-LE-COMTE	Renouvellement du réseau d'eau potable Hameaux de la Chappe - Les Bousseaux.	41	58 003 €	23 781 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	5	VEROSVRES	Renouvellement du réseau d'eau potable au Bourg.	41	71 021 €	29 119 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	6	CHEVAGNY-SUR-GUYE	Renouvellement du réseau d'eau potable au Bourg.	10	394 201 €	39 420 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	7	CHEVAGNY-SUR-GUYE	Renouvellement du réseau d'eau potable Les Beluses.	10	147 818 €	14 782 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	8	CHEVAGNY-SUR-GUYE	Renouvellement du réseau d'eau potable RD 983.	10	95 325 €	9 532 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	9	SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY	Renouvellement du réseau d'eau potable le Bourg - Centre.	10	210 892 €	21 089 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	10	SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY	Renouvellement du réseau d'eau potable Les Pérots / La Raie.	10	110 466 €	11 047 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	11	SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY	Renouvellement du réseau d'eau potable Les Valliers.	10	113 581 €	11 338 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	12	SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY	Renouvellement du réseau d'eau potable Les Georges.	10	94 843 €	9 484 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	13	SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY	Renouvellement du réseau d'eau potable le Bourg - Champ des Fonges.	10	133 901 €	13 390 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	14	SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY	Renouvellement du réseau d'eau potable La Verrière.	10	119 658 €	11 965 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	15	CHEVAGNY-SUR-GUYE	Renouvellement du réseau d'eau potable Le Pâquier aux oles.	10	47 573 €	4 757 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	16	BEAUBERY	SAE du CHAROLLAIS : poursuite du renouvellement de conduite d'eau potable Bourg - Réservoir.	41	46 400 €	19 024 €
Syndicat intercommunal des eaux de L'ARCONCE	17	VINDECY	SAE du CHAROLLAIS : poursuite du renouvellement de conduite d'eau potable Station - Montceaux l'Etoile.	41	185 600 €	76 096 €

Collectivité	N°	Localisation des travaux : commune	Localisation des travaux : lieu-dit	Taux global calculé	Montant du projet sollicité	Montant de la subvention
Syndicat intercommunal des eaux de BORDS DE LOIRE	1	CHALMOUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Réservoir.	44,5	28 435 €	12 654 €
Syndicat intercommunal des eaux de BORDS DE LOIRE	2	CHALMOUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Chizeuil - Les Loges.	44,5	158 073 €	70 342 €
Syndicat intercommunal des eaux de BORDS DE LOIRE	3	CHALMOUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Chizeuil - Le Pont Mathieu.	44,5	120 844 €	53 776 €
Syndicat intercommunal des eaux de BORDS DE LOIRE	4	CHALMOUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Chizeuil - Les Grands Bois.	44,5	76 726 €	34 144 €
Syndicat intercommunal des eaux de BORDS DE LOIRE	5	CHALMOUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Chizeuil - La Quemaille.	44,5	101 621 €	45 221 €
Syndicat intercommunal des eaux de BORDS DE LOIRE	6	CHALMOUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Chizeuil - La Fayette.	44,5	46 284 €	20 596 €
Syndicat intercommunal des eaux de BORDS DE LOIRE	7	CHALMOUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Jarsailon - La Tuilerie.	44,5	179 747 €	79 987 €
Syndicat intercommunal des eaux de BORDS DE LOIRE	8	CHALMOUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Jarsailon - Les Courettes.	44,5	74 014 €	32 936 €
Syndicat intercommunal des eaux de BOURBINCE OUDRACHE	1	CHASSY/MARLY-SUR-ARROUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Pallissade.	42,5	92 284 €	39 221 €
Syndicat intercommunal des eaux de BOURBINCE OUDRACHE	2	SAINT-VINCENT-BRAGNY	Renouvellement du réseau d'eau potable Tuilerie.	42,5	137 872 €	58 596 €
Syndicat intercommunal des eaux de BOURBINCE OUDRACHE	3	SAINT-VINCENT-BRAGNY/RIGNY	Renouvellement du réseau d'eau potable En Vesvres/Les Luchettes- "RD52/ Champ Breton".	42,5	168 060 €	71 426 €
Syndicat intercommunal des eaux de BOURBINCE OUDRACHE	4	SAINT-VINCENT-BRAGNY/RIGNY	Renouvellement du réseau d'eau potable En Vesvres/Les Luchettes- "Champ Breton / Verdelin".	42,5	76 389 €	32 465 €
Syndicat intercommunal des eaux de BOURBINCE OUDRACHE	5	SAINT-VINCENT-BRAGNY/RIGNY	Renouvellement du réseau d'eau potable En Vesvres/Les Luchettes- "Verdelin/Passerontet".	42,5	130 448 €	55 440 €
Syndicat intercommunal des eaux de BOURBINCE OUDRACHE	6	SAINT-VINCENT-BRAGNY/RIGNY	Renouvellement du réseau d'eau potable En Vesvres/Les Luchettes- "Passerontet/Luchettes".	42,5	185 179 €	78 701 €
Syndicat intercommunal des eaux de BOURBINCE OUDRACHE	7	BEAUBERY	SAE du CHAROLAIS : poursuite du renouvellement de conduite d'eau potable Bourg - Réservoir.	42,5	32 000 €	13 600 €
Syndicat intercommunal des eaux de BOURBINCE OUDRACHE	8	VINDECY	SAE du CHAROLAIS : poursuite du renouvellement de conduite d'eau potable Station - Montceaux l'Etoile.	42,5	128 000 €	54 400 €
Syndicat intercommunal des eaux du BRIONNAIS	1	DOMPIERRE LES ORMES - TRIVY	Renouvellement du réseau d'eau potable (programme pluriannuel) 3 ans complément de 2021)	10	550 000 €	55 000 €
Syndicat intercommunal des eaux du BRIONNAIS	2	VARENNE SAINT GERMAIN	Renouvellement du réseau d'eau potable La Bourg.	41	557 900 €	228 739 €
Syndicat intercommunal des eaux du BRIONNAIS	3	VITRY EN CHAROLAIS	Renouvellement du réseau d'eau potable Détournement RD135 et 529	41	44 800 €	18 368 €
Syndicat intercommunal des eaux du BRIONNAIS	4	MARCLLY LA GUEURCE	Renouvellement du réseau d'eau potable Pont RD25	41	80 000 €	32 800 €
Syndicat intercommunal des eaux du BRIONNAIS	5	ANZY LE DUC	Renouvellement du réseau d'eau potable La Touche - Bourg	41	550 800 €	225 828 €
Syndicat intercommunal des eaux du BRIONNAIS	6	CHANGY	Renouvellement du réseau d'eau potable AC150 direction Lugny	41	296 500 €	121 565 €
Syndicat intercommunal des eaux du BRIONNAIS	7	BEAUBERY	SAE du CHAROLAIS : Renouvellement du réseau d'eau potable Bourg - Le Réservoir	41	81 600 €	33 456 €
Syndicat intercommunal des eaux du BRIONNAIS	8	VINDECY	SAE du CHAROLAIS : Renouvellement du réseau d'eau potable station - Montceaux l'Etoile	41	326 400 €	133 824 €
Syndicat intercommunal des eaux de la SOLOGNE-LIGERIE	1	CHAMBILLY	Renouvellement du réseau d'eau potable à La Villenie	45,5	15 000 €	6 825 €
Syndicat intercommunal des eaux de la SOLOGNE-LIGERIE	2	MELAY	Renouvellement des branchements d'eau potable Rue de Changy	45,5	46 000 €	20 930 €
Syndicat intercommunal des eaux de la SOLOGNE-LIGERIE	3	MELAY	Renouvellement des branchements d'eau potable Rue de Briennon	45,5	58 000 €	26 390 €
Syndicat intercommunal des eaux de la SOLOGNE-LIGERIE	4	MELAY	Renouvellement des branchements d'eau potable Rue Centrale	45,5	66 000 €	30 030 €
Syndicat intercommunal des eaux de la VALLEE DU SORNIN	1	SAINT IGNY DE ROCHE	Renouvellement du réseau d'eau potable - Le Bourg	44,5	232 000 €	103 240 €
Syndicat intercommunal des eaux de la VALLEE DU SORNIN	2	SAINT MARTIN DE LIXY	Renouvellement du réseau d'eau potable - Route de la Madonne	44,5	95 000 €	42 275 €
Syndicat intercommunal des eaux de la VALLEE DU SORNIN	3	VAUBAN	Renouvellement du réseau d'eau potable - La Cocardière	44,5	67 000 €	29 815 €
Syndicat intercommunal des eaux de la VALLEE DU SORNIN	4	CHASSIGNY SOUS DUN	Renouvellement du réseau d'eau potable - Montcarron	44,5	181 000 €	80 545 €
Syndicat intercommunal des eaux de la VALLEE DU SORNIN	5	SAINT BONNET DE CRAY	Renouvellement du réseau d'eau potable - La Croix Rousse vers La Mollerie	44,5	239 000 €	106 355 €
Syndicat intercommunal des eaux de la VALLEE DU SORNIN	6	SAINT LAURENT EN BRIONNAIS	Renouvellement du réseau d'eau potable - détournement Les Places	44,5	16 000 €	7 120 €
Syndicat intercommunal des eaux de BRESSE-NORD	1	LA CHAUX	Renouvellement du réseau d'eau potable Les Rabuts 3me tranche	10	249 732 €	24 973 €
Syndicat intercommunal des eaux de BRESSE-NORD	2	TORPES	Renouvellement des réseaux d'eau potable Le Bourg Le Mortier	10	237 623 €	23 762 €
Syndicat intercommunal des eaux de BRESSE-NORD	3	BELLEVESVRE	Renouvellement des réseaux d'eau potable Route de Pierre	10	154 556 €	15 456 €
Syndicat intercommunal des eaux de BRESSE-NORD	4	DAMPIERRE / LA CHAUX	Renouvellement du réseau d'eau potable RD313 route de Mervans	10	333 936 €	33 394 €
Syndicat intercommunal des eaux de BRESSE-NORD	5	SAINT BONNET EN BRESSE	Renouvellement du réseau d'eau potable Route de Grange - Route de la Chapelle	10	221 776 €	22 178 €
CLUNY	1	CLUNY	Renouvellement du réseau d'eau potable - vers réservoir de Ruffey tranche 5	10	58 539 €	5 854 €
CLUNY	2	CLUNY	Renouvellement du réseau d'eau potable - vers réservoir La Cras tranche 1	10	184 766 €	18 477 €
CLUNY	3	CLUNY	Renouvellement du réseau d'eau potable - vers réservoir La Cras tranche 2	10	152 885 €	15 289 €
CLUNY	4	CLUNY	Renouvellement du réseau d'eau potable - de RD15 à hippodrome	10	144 124 €	14 412 €
MATOUR	1	MATOUR	Renouvellement du réseau d'eau potable Rue de la Clayette - Rue St Cyr	10	85 000 €	8 500 €
MATOUR	2	MATOUR	Renouvellement du réseau d'eau potable liaison Neuilly/Echizeau	10	97 800 €	9 780 €

Collectivité	N°	Localisation des travaux : commune	Localisation des travaux : lieu-dit	Taux global calculé	Montant du projet sollicité	Montant de la subvention
MATOUR	3	MATOUR	Renouvellement du réseau d'eau potable alimentation réservoir de Trécourt	10	141 200 €	14 120 €
Syndicat intercommunal des eaux de la GUYE	1	FLAGY	Renouvellement du réseau d'eau potable Réservoir à Sirot	10	151 000 €	15 100 €
Syndicat intercommunal des eaux de la GUYE	2	LA VINEUSE SUR FREGANDE	Renouvellement du réseau d'eau potable de Cras à Jean Ray	10	71 000 €	7 100 €
Syndicat intercommunal des eaux de la GUYE	3	LA VINEUSE SUR FREGANDE	Renouvellement du réseau d'eau potable de Nogles à Crocaloge	10	149 800 €	14 990 €
Syndicat intercommunal des eaux de la GUYE	4	SAINT CLEMENT SUR GUYE	Renouvellement du réseau d'eau potable Bourg direction Corcalles	10	128 800 €	12 880 €
Syndicat intercommunal des eaux de la GUYE	5	SALORNAY SUR GUYE	Renouvellement du réseau d'eau potable Bourg	10	288 700 €	28 870 €
Syndicat intercommunal des eaux de la GUYE	6	FLAGY	Renouvellement du réseau d'eau potable Les Villards	10	174 300 €	17 430 €
Syndicat intercommunal des eaux de la GUYE	7	FLAGY	Renouvellement du réseau d'eau potable Route de Salornay à Les Cours Rougeot	10	236 300 €	23 630 €
Syndicat intercommunal des eaux de la HAUTE-GROSNE	1	GERMOLLES SUR GROSNE	Renouvellement du réseau d'eau potable Le Grand Pré RD22 2me tranche	10	76 784 €	7 678 €
Syndicat intercommunal des eaux de la HAUTE-GROSNE	2	TRAMBLY	Renouvellement du réseau d'eau potable la Croix Saint Clair	10	132 422 €	13 242 €
Syndicat intercommunal des eaux de la HAUTE-GROSNE	3	BOURGVILAIN	Renouvellement du réseau d'eau potable Montangeran au Bourg	10	162 011 €	16 201 €
Syndicat intercommunal des eaux de la HAUTE-GROSNE	4	BOURGVILAIN	Renouvellement du réseau d'eau potable Majard	45,5	73 408 €	33 401 €
Syndicat intercommunal des eaux de la HAUTE-GROSNE	5	BOURGVILAIN	Renouvellement du réseau d'eau potable Corcelle à Montval	45,5	58 983 €	26 837 €
Syndicat intercommunal des eaux de la HAUTE-GROSNE	6	BOURGVILAIN	Renouvellement du réseau d'eau potable Montval	45,5	56 392 €	25 658 €
Syndicat intercommunal des eaux de la PETITE GROSNE	1	BERZE LA VILLE	Renouvellement du réseau d'eau potable La Condemine	44,5	85 000 €	37 825 €
Syndicat intercommunal des eaux de la PETITE GROSNE	2	CHAINTE	Renouvellement du réseau d'eau potable chemin de la Croix	44,5	53 000 €	23 585 €
Syndicat intercommunal des eaux de la PETITE GROSNE	3	LEYNES	Renouvellement du réseau d'eau potable descente du réservoir au Bourg	44,5	110 000 €	48 950 €
Syndicat intercommunal des eaux de la PETITE GROSNE	4	LOCHE / VINZELLES	Renouvellement du réseau d'eau potable Chemin des Dames	44,5	90 000 €	40 050 €
Syndicat intercommunal des eaux de la PETITE GROSNE	5	LEYNES	Renouvellement du réseau d'eau potable Bois de Leynes phase 2	44,5	138 000 €	61 410 €
Syndicat intercommunal des eaux de la PETITE GROSNE	6	LA ROCHE VINEUSE	Renouvellement du réseau d'eau potable Route de Bussières à Route de Milly phase 2	44,5	85 000 €	37 825 €
Syndicat intercommunal des eaux de la PETITE GROSNE	7	VERGISSON	Renouvellement du réseau d'eau potable Les Bruyères	44,5	108 000 €	48 060 €
Syndicat intercommunal des eaux de la PETITE GROSNE	8	DAVAYE	Renouvellement du réseau d'eau potable Rue du Paradis	44,5	62 000 €	27 590 €
TOTAUX ARRONDIS					14 865 000 €	4 567 000 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS102022-DE

SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 23 février 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP	FONDS DE RENOUVELLEMENT			
						DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1	0	0	0	0
Communes	26	28	9	6	15	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42	44	25	9	34
Total	47	90	41	17	58	72	34	15	49

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,



Loi du 14/11/2020 modifiée

Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

T A I S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Date préfect. le 09/03/2022
T	Conseil départemental 71	AMIOT Catherine			
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1		
T	Conseil départemental 71	CHEMNET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					

S Y D R O 7 1 - L I S T E D E P R E S E N C E D E S D E L E G U E S T I T U L A I R E S O U S U P P L E A N T S - C S 2 0 2 2 0 2 2

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggel			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kévin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOÏRECA
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		De J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		De G. CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B. LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P. DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y. DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B. ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENÀ Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :**
17 février 2022**Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : **58**Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS112022**BUDGET PRINCIPAL
2022**

CS112022 - BUDGET PRINCIPAL 2022**Annexe 8 : Présentation simplifiée**

Le budget primitif 2022, reprend les orientations du débat d'orientations budgétaires du 15 décembre 2021. Il est proposé au vote, sous référentiel M57, avec les dépenses et les recettes nouvelles de l'année 2022, la reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser de l'année 2021.

➤ La section de fonctionnement s'équilibre à 4 471 029 € :**Les dépenses sont détaillées comme suit :**

- Chapitre 011 - Charges à caractère général pour 152 000 € : Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges nécessaires au fonctionnement
- Chapitre 012 - Charges de personnel pour 306 400 € : Ce chapitre retrace les charges de personnel.
- Chapitre 65 - Charges de gestion courante pour 63 495 € : Les charges de gestion courante comprennent entre autres les indemnités des élus (40 000€).
- Chapitre 67 - Charges Spécifiques pour 5 000 €

Dépenses d'ordre 3 944 134 € :

- Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement 340 989 € : Cette dépense d'ordre budgétaire représente le montant reversé en section d'investissement pour l'autofinancement des actions du SYDRO 71.
- Chapitre 042 - 6811- Amortissement pour 3 603 145 € : La dotation aux amortissements retracée dans ce chapitre porte essentiellement sur les subventions d'investissements versées par le SYDRO 71 au titre du Fonds de renouvellement.

Les recettes sont détaillées comme suit :

- Chapitre 70 - Produits des services, domaine et ventes diverses pour 198 500 € : Remboursement de frais par les budgets annexes
- Chapitre 74 - Dotations et participations pour 3 331 000 € : Ce chapitre intègre les participations des collectivités au Fonds de renouvellement (3 306 000 €) ainsi que la participation financière du Département au frais de fonctionnement du BP (25 000 €).
- Chapitre 75 - Autres produits de gestion pour 54 906 € : Ce chapitre correspond aux produits de gestion courante et en particulier aux reversements effectués par les collectivités bénéficiaires lors de leur sortie du Fonds de renouvellement. (SIE DU HAUT MACONNAIS 8/10 = 32946 € et REGION LOUHANNAISE pour PRETY et LACROST 5/8 = 21 960 €)
- Chapitre 013 - Atténuations des charges 4 000 €

La provision correspond à d'éventuels remboursements du fonds national de compensation du supplément familial de traitement

- Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté pour 886 623 €

➤ La section d'investissement s'établit à 9 736 413 € :**Les dépenses intègrent :**

- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles pour 15 000 € : Ce chapitre permet de financer l'achat de logiciels informatiques.
- Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées pour 9 657 413 € dont 5 157 413 € de RAR 2021 : Ce chapitre intègre la programmation financière 2022 du fonds de renouvellement ainsi que le solde des années 2019, 2020 et 2021.

• Chapitre 21 – Immobilisations corporelles pour 64 000 € : Ce chapitre regroupe les acquisitions de véhicules, de matériel informatique, de mobilier de bureau ou d'autres matériels.

Les recettes comptabilisent :

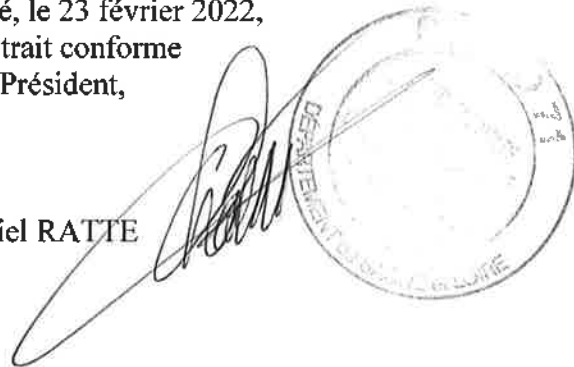
- R001 - excédent d'investissement reporté pour 5 792 279 €
- Les recettes d'ordre 4 320 156 € :
 - 021 – Virement de la section de fonctionnement pour 340 989 €
 - 040 – écritures d'ordre pour les amortissements pour 3 603 145 €

Le Président remercie M. SEBERT, Payeur départemental, et soumet cette proposition au vote du Comité syndical.

Cet exposé entendu, après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité,
ADOpte le budget primitif 2022 tel que présenté.

Fait et délibéré, le 23 février 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Ratte', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'DEPARTEMENT DE LA GIRONDE' around the perimeter and '2022' at the bottom right.

SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 23 février 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP	FONDS DE RENOUVELLEMENT			
						DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1	0	0	0	0
Communes	26	28	9	6	15	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42	44	25	9	34
Total	47	90	41	17	58	72	34	15	49

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,



Loi du 14/11/2020 modifiée

Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

T	S	S	S	T	T	T	S
COLLECTIVITES	NOUVEAU	PRESENTS	POUVOIRS	POUR POUVOIR A RECOIT POUVOIR A			
Conseil départemental 71	AMIOT Catherine						
Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1					
Conseil départemental 71	CHENUET Carole						
Conseil départemental 71							
Conseil départemental 71							

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - 23/02/2022

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à /Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A R GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A J MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORJOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A M BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à /Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A BOLZONIELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUGHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOIREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		DE J M POMMER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		DE G CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMER Jean-Marc		1	A P MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSEY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSEY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y DUFUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOSSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLO

ID : 071-257103424-20220223-CS112022-BF

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
Y ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Séance du 23 février 2022

Date de la convocation :
17 février 2022**Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : 58

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS122022**BUDGET ANNEXE
SECURISATION 2022**

CS112022 - BUDGET ANNEXE SECURISATION 2022*Annexe 9 : Présentation simplifiée*

Le budget primitif 2022, reprend les orientations du débat d'orientations budgétaires du 15 décembre 2021. Il est proposé au vote, sous référentiel M57, avec les dépenses et les recettes nouvelles de l'année 2022, la reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser de l'année 2021. Il est assujetti à TVA.

La section de fonctionnement s'équilibre à 972 523 € :**Les dépenses sont détaillées comme suit :**

- Chapitre 011 et Chapitre 012 – Charges à caractère général et Charges de personnel pour 289 665 € :

Les dépenses intègrent le coût lié au personnel affecté par la collectivité de rattachement et autres frais généraux reversé à la collectivité de rattachement pour 140 000 €, ainsi qu'une prévision des dépenses d'assurances, d'entretien, travaux et honoraires pour 149 665 €.

- Dépenses d'ordre 682 859 € :
 - 023 – Virement à la section d'investissement pour 644 770 € : cette dépense d'ordre budgétaire représente le montant reversé en section d'investissement pour l'autofinancement des actions du SYDRO 71.
 - 042- dotation amortissement schéma directeur : 38 089 €

Les recettes sont détaillées comme suit :

- Chapitre 70 – Produit des services, domaine et ventes diverses pour 340 000 € : Ces recettes propres se composent de la redevance perçue auprès des adhérents de 0.030 €/m³ HT.
- Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté pour 598 665 €
- Recettes d'ordre :
 - 777- Quote-part des subventions transférées : 33 859 €

La section d'investissement s'établit à 1 510 859 € :**Les dépenses intègrent :**

- Chapitre 13 pour 23 000 € : Remboursement trop perçu sur subvention. Report.
- Chapitre 20 pour 115 000 € : Etude et concessions droits similaires dont 55 000 € de report.
- Chapitre 23 pour 1 339 000 € : un montant de travaux prévisionnel dont 550 000 € de report.
- Dépenses d'ordre :
 - 40- 13911 et 13913 : 33 859 € (subvention schéma)

Les recettes comptabilisent :

- Chapitre 13 pour 200 000 € : subventions accordées par le Département (20 000 €) et l'Agence de L'eau RMC (180 000 €) pour la réalisation des travaux de sécurisation
- R001 - pour 323 833 € : excédent d'investissement reporté
- 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 304 167 €
- Les recettes d'ordre 774 823 € :
 - 021 - Virement de la section de fonctionnement pour 644 770 €
 - 040 - Amortissement schéma directeur et logiciel : 38 089 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLOW

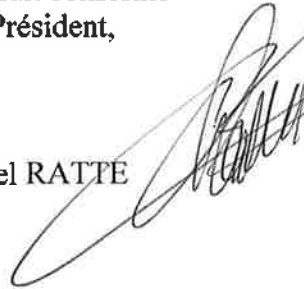
ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

Le Président remercie M. SEBERT, Payeur départemental, et soumet cette proposition au vote du Comité syndical.

Cet exposé entendu, après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité, **ADOpte** le budget primitif 2022 tel que présenté.

Fait et délibéré, le 23 février 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE



SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 23 février 2022

FONDS DE RENOUVELLEMENT

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1	0	0	0	0
Communes	26	28	9	6	15	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42	44	25	9	34
Total	47	90	41	17	58	72	34	15	49

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,



Loi du 14/11/2020 modifiée

Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donné pouvoir à quel titulaire
T	Conseil départemental 71	AMOT Catherine			
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1		
T	Conseil départemental 71	CHENIET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS23022022

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A R GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A J MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A M BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A BOLZONELLA
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBAUSOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A D GOLLIE
S	MBAUSOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOIREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHEU Pierre	1		DE J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		DE G. CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P. MATHEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Calude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y. DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :
17 février 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : **58**Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS132022**BUDGET ANNEXE
AMOMOE 2022**

CS132022 - BUDGET ANNEXE AMOMOE 2022**Annexe 10 : Présentation simplifiée**

Le budget primitif 2022, reprend les orientations du débat d'orientations budgétaires du 15 décembre 2021.

Il est proposé au vote, sous référentiel M57, avec les dépenses et les recettes nouvelles de l'année 2022, la reprise des résultats de l'exercice précédent ; Pas restes à réaliser de l'année 2021.

Il a été établi en tenant compte de l'adhésion effective des 10 collectivités suivantes : le SIE BASSE DHEUNE, le SIVOM de CUSSY EN MORVAN, le SME de LA SEILLETTE, CLUNY, le SIE de BRESSE NORD, le SMAEP CHALON SUD EST, SME de LA PETITE GROSNE, le SIE de la HAUTE GROSNE, le SIE de la Région de VERDUN sur LE DOUBS, le SIE du NORD de MACON.

La section de fonctionnement s'équilibre à 223 667 € :**Les dépenses sont détaillées comme suit :**

- Chapitre 011 - Charges à caractère général pour 98 214 € : Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges nécessaires au fonctionnement
- Chapitre 012 - Charges de personnel pour 118 950 € : Le chapitre retrace les charges de personnel.
- Dépenses d'ordre 6 493 € :
Chapitre 042 -6811 - Dotations aux amortissements et provisions pour 3 522 € : Amortissements de deux véhicules.

Les Recettes sont détaillées comme suit :

- Chapitre 74 - Dotations et participations pour 181 500 €
Ce chapitre intègre les participations des communes (156 500 €) ainsi que la participation financière du Département au frais de fonctionnement (25 000 €).
- Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté pour 42 166 €

La section d'investissement s'établit à 14 661 € :**Les dépenses intègrent :**

- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles pour 1 000 €
Ce chapitre permet de financer l'achat de logiciels informatiques.
- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles pour 13 661 €
Ce chapitre regroupe les acquisitions de matériel informatique, de mobilier de bureau ou d'autres matériels.

Les recettes comptabilisent :

- R001 - pour 8 169 € : Excédent d'investissement reporté
- Les recettes d'ordre :
040 - 28182 Ecritures d'ordre pour les amortissements pour 6493 € (2 véhicules)

Le Président remercie M. SEBERT, Payeur départemental, et soumet cette proposition au vote du Comité syndical.

Cet exposé entendu, après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité,
ADOpte le budget primitif 2022 tel que présenté.

Fait et délibéré, le 23 février 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE



SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 23 février 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP	FONDS DE RENOUVELLEMENT			
						DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1	0	0	0	0
Communes	26	28	9	6	15	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42	44	25	9	34
Total	47	90	41	17	58	72	34	15	49

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président



Loi du 14/11/2020 modifiée

Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

Etat	COLLECTIVITES	NOI (Pouvoir)	PRESENTS	POUVOIRS	Quota pour le délégué titulaire
T	Conseil départemental 71	AMOT Catherine			
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1		
T	Conseil départemental 71	CHENUET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS CS23022022

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A.R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A.J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggel			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A.M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOIJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A. BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A. VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A.D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PÉTIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLORECA
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		De J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		De G CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

SYDR 071 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL, Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B. LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P. DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

SYDR 071 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y. DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B. ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLOW

ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYDRO 71 PRINCIPAL - 2021

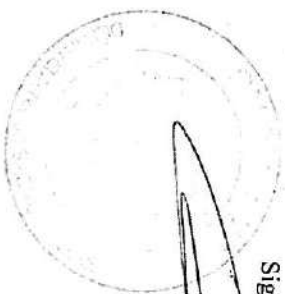
Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Operation	Article	Fonction	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	20414219	61	Communes et structures intercommunales an	1 687 000,00	963 058,00	723 942,00	0,00	413 810,00
	20414220	61	Communes et structures intercommunales an	3 585 646,00	1 748 925,00	1 836 721,00	0,00	1 321 743,00
	20414221	61	Communes et structures intercommunales 20	4 027 155,00	432 275,00	3 594 880,00	0,00	3 421 860,00
	Total investissement non individualisé			9 299 801,00	3 144 258,00	6 155 543,00	0,00	5 157 413,00
	Total Dépenses d'investissement			9 299 801,00	3 144 258,00	6 155 543,00	0,00	5 157 413,00
	Total Dépenses			9 299 801,00	3 144 258,00	6 155 543,00	0,00	5 157 413,00

Fait à MACON le 08/02/2022

François Sébert
 Payeur Départemental
 de Saône-et-Loire

Signature - Cachet



(Handwritten signature)

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le

ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF





Règlement budgétaire et financier SYDRO 71
Adopté au Comité Syndical du 23 Février 2022

Table des matières

PREAMBULE.....	3
CHAPITRE 1 : LE CADRE JURIDIQUE ET LES PRINCIPES BUDGETAIRES ET COMPTABLES	4
1. Les grands principes budgétaires	4
▪ B. Le principe de l'annualité budgétaire	4
▪ C. Le principe de l'universalité budgétaire	4
▪ D. Le principe de spécialité budgétaire	5
▪ E. Le principe de l'unité budgétaire	5
▪ F. Le principe de sincérité et d'équilibre.....	5
2. Les grands principes comptables	5
3. Le cycle budgétaire	6
▪ A. Le débat d'orientation budgétaire (DOB)	6
▪ B. Le vote du budget primitif	6
▪ C. Les décisions modificatives (DM)	7
▪ D. Le compte administratif (CA).....	8
▪ E. Le compte de gestion	8
4. La présentation des documents budgétaires et des états annexes	8
▪ A. La structure du budget	8
CHAPITRE 2 : L'EXECUTION DU BUDGET	10
1. Les nomenclatures budgétaires et comptables.....	10
2. L'exécution des dépenses.....	10
▪ A. La comptabilité d'engagement	10
▪ B. La liquidation	11
▪ C. Le mandatement.....	11
▪ D. Le paiement	11
▪ E. Les délais de paiement et les intérêts moratoires	12
▪ F. Les écritures de régularisation.....	12
▪ G. La dématérialisation de la chaîne comptable	12

3.	L'exécution des recettes	13
▪	A. La comptabilité d'engagement	13
▪	B. La liquidation	13
▪	C. L'ordonnancement.....	13
▪	D. Le recouvrement	13
▪	E. Les écritures de régularisation	14
▪	F. La limite au recouvrement : l'admission en non-valeur	14
4.	Les reports et les restes à réaliser.....	14
5.	Le rattachement des charges et des produits à l'exercice.....	15
6.	Les charges et produits constatés d'avance.....	15
7.	les ecritures comptables entre budgets	15
	CHAPITRE 3 : LA GESTION PLURIANNUELLE	16
1.	Définition des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE)	16
2.	Modalités d'adoption	16
3.	Modalités de gestion des AP/AE	16
	CHAPITRE 4 : LES DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU TITRE DE LA M57	17
1.	L'inventaire des immobilisations	17
2.	Les amortissements.....	17
	CHAPITRE 5 : LES EMPRUNTS	18

PREAMBULE

La mise en œuvre de l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2022, impose que le Comité syndical établisse son règlement budgétaire et financier.

Ce règlement a pour vocation de regrouper dans un document unique les règles fondamentales qui s'appliquent au syndicat en matière de gestion budgétaire et comptable

Le chapitre 1 présente les grands principes budgétaires et comptables, les temps forts du cycle budgétaire de la collectivité, les documents et l'architecture du budget propre au SYDRO 71, ainsi que les procédures de gestion des crédits.

Le chapitre 2 décrit le processus d'exécution des dépenses publiques et de recouvrement des recettes, ainsi que les opérations comptables spécifiques de fin d'exercice (reports et restes à réaliser, rattachement des charges et des produits à l'exercice, etc.).

Le chapitre 3 expose la démarche de programmation des investissements ainsi que les règles de gestion pluriannuelle des investissements tels que le permet la nomenclature M57 en matière d'autorisations de programmes et de crédits de paiement (AP/CP).

Le chapitre 4 précise les dispositions particulières s'appliquant au titre de la M57 en matière d'inventaire du patrimoine, d'amortissement et de provisions.

Le chapitre 5 décrit les règles et les procédures applicables au sein du Syndicat en matière de souscription éventuelle d'emprunts et d'octroi de garanties d'emprunt à des organismes tiers.

En tant que document de référence, le règlement a pour objectif de renforcer la cohérence entre les règles budgétaires et comptables et les pratiques de gestion. Il a également pour finalité de faciliter l'appropriation des règles.

Il ne s'apparente pas à un guide de procédures, mais en constitue la base de référence.

Le règlement budgétaire et financier est adopté par le Comité syndical pour la durée du mandat. Le cas échéant, ce règlement évoluera et sera complété en fonction des modifications législatives et réglementaires et de l'adaptation des règles de gestion, par délibération du Comité syndical.

1. LES GRANDS PRINCIPES BUDGETAIRES

A. Le principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable

L'ordonnateur : le Président du SYDRO 71, est chargé d'engager, de liquider et d'ordonnancer les dépenses et les recettes (Décret n°62-1587 du 29 décembre 1962).

Le comptable : Le Payeur départemental, agent de l'Etat, contrôle et exécute les opérations de décaissement et d'encaissement. Il est chargé d'exécuter, sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, le recouvrement des recettes ainsi que le paiement des dépenses de la collectivité, dans la limite des crédits régulièrement ouverts par le SYDRO 71.

B. Le principe de l'annualité budgétaire

Le budget prévoit les recettes et autorise les dépenses d'un exercice pour chaque année civile. Des lors, le budget couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

Par dérogation à ce principe, le budget peut être adopté jusqu'au 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte (ou jusqu'au 30 avril en cas de renouvellement de l'Assemblée).

Dérogations :

- Les reports de crédits : les dépenses engagées vis-à-vis d'un tiers mais non mandatées en fin d'année, peuvent être reportés sur l'exercice suivant pour permettre le paiement de ces dépenses
- La gestion en autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) en investissement et en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) en fonctionnement qui permet de programmer des engagements dont le financement et la réalisation sont exécutés sur plusieurs années ;
- La journée complémentaire est la journée comptable du 31 décembre prolongée jusqu'au 31 janvier pour permettre l'émission des mandats correspondant à des services faits et des titres correspondant à des droits acquis au 31 décembre pour la section de fonctionnement, la comptabilisation des opérations d'ordre ;

Les rattachements :

Le rattachement des charges et des produits à l'exercice est effectué en application du principe d'indépendance des exercices, ou encore du principe d'annualité, et vise à faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné les charges et les produits qui s'y rapportent, et ceux-là seulement.

Il a pour objet de réintégrer, dans le compte de résultat (la section de fonctionnement), toutes les charges correspondant à des services faits et tous les produits correspondant à des droits acquis, nés au cours d'un exercice, mais qui n'ont pu être comptabilisés (factures non établies, échéance qui intervient après la clôture de l'exercice, etc.).

C. Le principe de l'universalité budgétaire

Le budget décrit l'intégralité des recettes et des dépenses sans compensation ou affectation possible des recettes et des dépenses.

Dérogations :

Les recettes affectées à une dépense particulière, conformément à des textes législatifs ou réglementaires (exemple : le produit des amendes de police).

Un état annexe de la maquette réglementaire du budget liste et affiche les affectations.

- Les subventions d'équipement affectées au financement d'un équipement ;
- Les recettes qui financent une opération pour compte de tiers (ex : les opérations sous mandat).

D. Le principe de spécialité budgétaire

Spécialisation des crédits par chapitre groupant des dépenses et des recettes en fonction de leur nature ou de leur destination

E. Le principe de l'unité budgétaire

L'ensemble des dépenses et recettes doivent normalement figurer dans un document unique.

Il peut être dérogé à ce principe dans des cas limitatifs, pour des services qui nécessitent la tenue d'une comptabilité distincte afin d'identifier les coûts réels du service et le prix payé par l'usager.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2022, le Syndicat dispose, en plus du budget principal, de 2 budgets annexes :

- Budget annexe SECURISATION (nomenclature M57) ;
- Budget annexe AMO MOE (nomenclature M57) ;

F. Le principe de sincérité et d'équilibre

Le budget doit être voté en équilibre réel, ce qui exige trois conditions :

- Une évaluation sincère des dépenses et des recettes ;
- Des sections d'investissement et de fonctionnement votées respectivement en équilibre
- Un remboursement de la dette exclusivement assuré par les recettes propres du Syndicat.

2. LES GRANDS PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables garantissent la production de comptes annuels fiables :

- La régularité : conformité aux lois et aux règlements en vigueur des opérations financières conduisant aux enregistrements comptables, en lien avec la nomenclature budgétaire (spécificités de nomenclatures) ;
- La sincérité : comptabilisation des dépenses et des recettes en fonction des éléments d'information disponibles à un moment donné ;
- L'exhaustivité des enregistrements comptables reflétant la totalité des droits et obligations du Syndicat ;
- La spécialisation des exercices : enregistrement définitif en comptabilité des opérations se rattachant à la bonne période comptable ou au bon exercice ;
- La permanence des méthodes : les mêmes règles et procédures sont appliquées chaque année afin que les informations comptables soient comparables d'un exercice à l'autre ;
- L'image fidèle : les comptes donnent une représentation du résultat de la gestion, du patrimoine et de la situation financière du syndicat conforme à la réalité.

3. LE CYCLE BUDGETAIRE

Le cycle budgétaire débute par le débat d'orientation budgétaire (DOB) et s'achève par le vote du compte administratif (CA).

Le SYDRO 71 arrête son calendrier budgétaire dans la limite des dates fixées par la réglementation.

A. Le débat d'orientation budgétaire (DOB)

En application de l'article L.5217-10-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la présentation des orientations budgétaires du SYDRO 71 intervient dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget.

Ce débat constitue une étape incontournable du cycle budgétaire. En effet, son objet réside dans la préparation de l'examen du budget de l'année à venir en donnant aux membres de l'assemblée délibérante, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice en préparation, destiné à servir de base au débat du Comité syndical, présente successivement :

- Les principaux éléments du contexte économique et financier ;
- Un point rétrospectif sur la situation financière ;
- Le cadrage budgétaire et les conditions d'équilibre envisagés pour la construction du budget primitif ;
- Des éléments de prospective financière à moyen et long terme.

Les dispositions de l'article L.2312-1 du CGCT, modifiées par l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, consacrent et renforcent le cadre légal du débat d'orientation budgétaire en précisant et complétant le contenu de celui-ci.

Ainsi, le rapport doit présenter les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Pour les collectivités de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Les contributions et participations des adhérents sont définies par le Comité syndical au cours du dernier trimestre de l'année N-1 pour une application au 1^{er} janvier N. L'évolution éventuelle de celles-ci est étudiée lors du DOB.

Le rapport sur les orientations budgétaires fait, par ailleurs, conformément aux dispositions prévues par la loi NOTRe, l'objet d'une délibération spécifique prenant acte du débat.

En application de la nouvelle législation, après transmission à la Préfecture est transmis au Collectivités membres.

B. Le vote du budget primitif

Le Comité syndical est seul compétent pour se prononcer sur le budget présenté par l'exécutif du syndicat.

Dans ce cadre et conformément aux dispositions du CGCT, une note explicative est jointe à la convocation adressée aux membres du Comité syndical. Le Président est tenu de communiquer aux membres le projet de budget, ainsi que les rapports correspondants 05 jours au moins avant l'ouverture de la séance du Comité syndical.

La date limite d'adoption du budget primitif est fixée par le CGCT au 15 avril. L'année de renouvellement de l'organe délibérant, cette date limite est reportée au 30 avril.

Dans l'hypothèse où le budget n'est pas voté le 1er janvier, l'exécutif du syndicat peut mettre en recouvrement les recettes et s'agissant des dépenses de fonctionnement, il peut engager, liquider et mandater celles-ci dans la limite des crédits inscrits au budget précédent. Quant aux dépenses d'investissement, elles peuvent être engagées, liquidées et mandatées dans la limite du quart des crédits inscrits l'année précédente sur autorisation de l'assemblée délibérante (article L.1612-1 CGCT).

Lorsque la section d'investissement ou la section de fonctionnement du budget comporte soit des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP), soit des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP), le Président peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'à son règlement en cas de non-adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption ou de son règlement. Le comptable est en droit de payer les mandats émis dans ces conditions.

En outre, le Comité syndical peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation (article 2311-5 du CGCT relatif à la reprise anticipée du résultat dès le vote du budget primitif).

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, le Comité syndical procède à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

Afin d'être exécutoire, le budget doit être transmis au contrôle de légalité.

C. Les décisions modificatives (DM)

Au cours de l'exercice, le budget primitif peut être complété par plusieurs décisions modificatives (DM).

A titre d'information, SYDRO71 élabore et vote 1 décision modificative par exercice.

Les décisions modificatives ont vocation à ajuster la prévision budgétaire, sans remettre en cause les grands équilibres décidés lors du vote du budget primitif. Elles sont nécessaires notamment en cas de survenance d'évènements imprévisibles ou inconnus lors de la préparation du budget primitif ou en correction d'erreurs matérielles.

Le Comité syndical est amené à cette occasion à voter des dépenses nouvelles et les recettes correspondantes (ressources nouvelles ou suppressions de crédits antérieurement votés).

Par ailleurs, les résultats de l'exercice précédent, lorsqu'ils ne sont pas repris par anticipation dès le vote du budget primitif, sont repris et affectés dans la décision modificative n°1 votée à l'issue du vote du compte administratif.

D. Le compte administratif (CA)

Le compte administratif traduit la comptabilité et le bilan financier de l'ordonnateur. Il rapproche les prévisions des réalisations effectives, et présente les résultats d'exécution du budget pour une année.

Les « recettes » du CA comprennent les titres émis sur l'exercice sur chaque section ainsi que les crédits inscrits en « restes à réaliser » en investissement et en fonctionnement qui sont reportés sur l'exercice suivant.

Les « dépenses » du CA retracent les mandats émis sur l'exercice ainsi que les crédits inscrits en « restes à réaliser » en investissement et en fonctionnement qui sont reportés sur l'exercice suivant.

Le syndicat ne pratique pas les restes à réaliser en section de fonctionnement, ni en dépenses ni en recettes.

Le compte administratif constate ainsi le solde de chacune des sections et les restes à réaliser.

Le Comité syndical adopte le compte administratif avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions prévues par l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre d'en saisir les enjeux.

En outre, conformément au CGCT, une note explicative de synthèse du compte administratif est jointe à la convocation des membres de l'assemblée délibérante.

E. Le compte de gestion

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, la Paierie établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il comporte :

- Une balance générale de tous les comptes tenus par la Paierie (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs du syndicat) ;
- Le bilan comptable, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement.

Le compte de gestion est également soumis au vote du Comité syndical qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

4. LA PRESENTATION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES ET DES ETATS ANNEXES

A. La structure du budget

1) Les sections

Les dépenses et les recettes sont réparties dans le budget au sein de deux parties distinctes, appelées sections :

- La section d'investissement englobe essentiellement, les opérations non répétitives qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine du syndicat ;
- La section de fonctionnement regroupe, en dépenses, l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement courant, qui présentent un caractère répétitif et qui n'enrichissent pas le patrimoine du syndicat.

Les recettes sont issues de subventions et participations (notamment de l'Etat, de l'Union Européenne, de la Région, du Département, etc.), de participations des membres et des produits divers.

Sont imputés en section d'investissement les biens meubles dont la valeur unitaire est supérieure à 600 € TTC, à caractère durable et ne figurant pas explicitement dans les comptes de charges de fonctionnement (classe 6).

Les crédits budgétaires en dépenses sont limitatifs. Les dépenses ne peuvent être autorisées que dans la limite des crédits votés et doivent également respecter les dispositions relatives aux dépenses obligatoires et à celles qui sont interdites.

Les crédits budgétaires en recettes ont un caractère évaluatif et constituent de simples prévisions, mais doivent faire l'objet d'une évaluation sincère. Les recettes ne peuvent être autorisées que si elles sont votées et expressément autorisées par la loi.

Le budget comprend des chapitres et des articles.

2) La présentation du budget

A compter de 2022, SYDRO 71 applique le plan de comptes issu de l'instruction budgétaire et comptable M57 aux opérations relevant du budget principal et aux budgets annexes

Le budget est présenté et voté par nature ou par fonction ;

Si le budget est voté par nature, il comporte, en outre, une présentation budgétaire croisée par fonction. S'il est voté par fonction, il comporte une présentation croisée par nature.

Le choix retenu par SYDRO 71 est un vote du budget par nature avec une présentation budgétaire croisée par fonction. Les crédits sont votés par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Les documents, y compris les annexes, sont élaborés selon une maquette budgétaire par nature conforme à l'instruction comptable M57.

La première partie du budget comprend les informations statistiques, fiscales et financières du syndicat ainsi que les modalités de vote du budget.

La deuxième partie du budget est une présentation générale composée de la présentation des éventuelles autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE), du tableau d'équilibre financier et de la balance générale.

La troisième partie du budget présente les vues d'ensemble et le détail par chapitre et par article.

La quatrième partie du budget présente les annexes budgétaires obligatoires qui visent à compléter l'information des tiers et des élus.

3. Les virements de chapitre à chapitre

Dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, le Comité syndical peut déléguer à son Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ce cas, le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

4. Les virements d'article à article

Le budget étant voté par chapitre, le virement d'article à article au sein d'un chapitre peut être réalisé à l'exclusion des articles dont les crédits sont spécialisés.

1. LES NOMENCLATURES BUDGETAIRES ET COMPTABLES

Les mandats et les titres de recettes du budget principal du Syndicat, ainsi que de ses 2 budgets annexes sont classés selon une imputation budgétaire et comptable.

Le budget est divisé par chapitre.

Les chapitres sont eux-mêmes décomposés en articles par référence au plan de comptes par nature. Il existe en outre des chapitres globalisés qui regroupent des comptes par nature ayant entre eux une certaine homogénéité dont :

- Chapitre 011 : charges à caractère général ;
- Chapitre 012 : charges de personnel ;
- Chapitre 013 : atténuation de charges ;
- Chapitre 014 : atténuation de produits ;
- Chapitre 040 : opérations d'ordre de transferts en investissement ;
- Chapitre 041 : opérations d'ordre de transferts au sein de la section d'investissement ·
- Chapitre 042 : opérations d'ordre en fonctionnement.

Et des chapitres particuliers notamment :

- Le chapitre 204 : subventions d'équipement versées ;
- Le chapitre 024 : chapitre de prévision sans réalisation, pour les produits des cessions D'immobilisations ;
- Le chapitre 481 : charges à répartir sur plusieurs exercices ;
- Le chapitre 6586 : frais de fonctionnement des groupes d'élus ;
- Le chapitre des dépenses imprévues et de virement entre les sections ;
- Le cas échéant, un chapitre pour chaque opération votée par l'assemblée délibérante.

L'opération correspond à un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais d'étude y afférents, aboutissant à la réalisation d'un ouvrage ou de plusieurs ouvrages de même nature. Cette opération peut également comporter des subventions d'équipement versées.

L'imputation par nature est complétée par une codification fonctionnelle.

La nomenclature fonctionnelle permet de répartir les crédits ouverts au budget par secteur d'activité et par grande masse, complétant ainsi l'information des élus et des tiers.

Elle est composée de 10 fonctions, elles-mêmes subdivisées en sous-fonctions et rubriques.

2. L'EXECUTION DES DEPENSES

A. La comptabilité d'engagement

La tenue de la comptabilité d'engagement des dépenses de fonctionnement et d'investissement incombe à l'exécutif de la collectivité.

1) L'engagement comptable

L'engagement comptable précède ou est concomitant à l'engagement juridique.

Il permet de s'assurer de la disponibilité des crédits pour l'engagement juridique que le Syndicat s'apprête à conclure, en vue de réaliser une future dépense.

Il est constitué obligatoirement de trois éléments :

- Un montant prévisionnel de dépenses ;

- Un tiers concerné par la prestation ;
- Une imputation budgétaire (chapitre et article, fonction).

Dans le cadre des crédits gérés en AP (autorisations de programme) ou en AE (autorisations d'engagement), l'engagement porte sur l'autorisation de programme ou d'engagement et doit rester dans les limites de l'affectation.

Dans le cadre des crédits gérés hors AP ou AE, l'engagement porte uniquement sur les crédits de paiements inscrits sur l'exercice.

2) L'engagement juridique

L'engagement juridique est l'acte par lequel le Syndicat crée ou constate une obligation de laquelle résultera une charge.

Il s'appuie sur un document le plus souvent contractuel. Il doit rester dans la limite des autorisations budgétaires et ne peut être pris que par une personne habilitée.

Seul le Président, ou toute personne habilitée par délégation de signature, peut engager juridiquement le Syndicat.

Les actes constitutifs des engagements juridiques sont : les bons de commandes, les marchés, certains arrêtés, certaines délibérations, la plupart des conventions, etc.

B. La liquidation

La liquidation a pour objet de vérifier la réalité de la dette en attestant du service fait et d'arrêter le montant de la dépense.

Elle permet aux gestionnaires de vérifier que la facture présentée est conforme aux actes constitutifs des engagements (bon de commande, marchés, certains arrêtés...).

La facture du fournisseur doit impérativement comporter le numéro d'engagement comptable, figurant sur le bon de commande généré le cas échéant par le SYDRO 71.

La liquidation est rattachée à l'engagement initial. Si ce dernier se révèle insuffisant, il convient de l'abonder au préalable. Si la dépense est inférieure à l'engagement initial et couvre l'intégralité du coût, et qu'aucune nouvelle dépense ne fera l'objet d'une liquidation sur l'engagement concerné, alors ce dernier sera soldé.

La liste des pièces justificatives obligatoires à transmettre à l'appui des mandats et titres de recettes est précisée par la Paierie départementale de Saône et Loire.

C. Le mandatement

Le mandat est l'acte administratif donnant l'ordre à la Trésorerie, Paierie pour le SYDRO 71, de payer une dette au créancier. Le titre de recette exécutoire est l'acte habilitant la Paierie à recouvrer une créance du SYDRO 71 auprès du débiteur.

Le mandatement s'effectue sous la responsabilité du Président et de la Direction.

Les mandats émis, accompagnés des pièces comptables et des bordereaux signés par Président, et toute personne ayant reçu délégation de signature, sont adressés à la Paierie.

D. Le paiement

Le paiement effectif des dépenses du Syndicat ne peut être effectué que par la Paierie.

Le Payeur Départemental effectue les contrôles de régularité auxquels il est tenu, sous peine d'engager sa responsabilité personnelle et pécuniaire. Ces contrôles portent sur :

- La qualité de l'ordonnateur ou de son représentant ;
- La disponibilité des crédits budgétaires ;
- L'exacte imputation budgétaire de la dépense ;
- La validité de la créance, matérialisée par la justification du service fait et l'exactitude des calculs de la liquidation (article 12 du décret du 29 décembre 1962)
- Le caractère libératoire du règlement.

E. Les délais de paiement et les intérêts moratoires

Le SYDRO 71 et la Paierie départementale sont soumis au respect d'un délai de paiement pour tout achat public ayant donné lieu à un marché formalisé ou non, y compris pour les délégations de services publics.

Le délai global de paiement est fixé par voie réglementaire. A titre d'information, il ne peut aujourd'hui excéder 30 jours calendaires, qui se répartissent en 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable (décret du 29 mars 2013).

Ce délai démarre à la date de réception de la facture, ou du service fait lorsque celui-ci est postérieur à la réception de la facture, et cesse à la date du virement bancaire opéré par le comptable. La date de réception de la facture correspond à l'arrivée effective de la facture, soit chez le service gestionnaire ou le service courrier, soit chez le maître d'œuvre délégué.

En cas de dépassement du délai de paiement, des intérêts moratoires sont dus au fournisseur

F. Les écritures de régularisation

Les réductions ou annulations de dépenses ont généralement pour objet de rectifier des erreurs matérielles. Afin de déterminer le traitement comptable approprié, il convient de distinguer la période au cours de laquelle intervient la rectification.

Si l'annulation ou la réduction de la dépense mandatée intervient sur l'exercice, elle fait l'objet d'un mandat d'annulation. Le mandat rectificatif vaut alors ordre de reversement et peut être rendu exécutoire dans les mêmes conditions qu'un titre de recettes.

Si l'annulation ou la réduction de la dépense mandatée intervient sur un exercice clos, elle fait l'objet d'un titre de recettes.

G. La dématérialisation de la chaîne comptable

Les factures des entreprises doivent être déposées de façon dématérialisée sur le portail de facturation « Chorus Portail Pro » et non plus envoyées sous le format papier (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique).

Le SYDRO 71 est tenu de réceptionner les factures sous cette forme numérique.

Cette solution mutualisée, mise à disposition par l'Etat, permet le dépôt, la réception et la transmission des factures sous format électronique.

De plus, en application de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), l'ensemble des pièces comptables et des pièces justificatives mises à l'appui sont transmises au comptable public de façon dématérialisée, selon le Protocole d'Echange Standard V2.

Les bordereaux des mandats et des titres sont également signés et transmis de façon dématérialisée

3. L'EXECUTION DES RECETTES

A. La comptabilité d'engagement

Toute recette doit faire l'objet d'un engagement comptable lorsqu'elle est certaine. Le caractère certain est lié à la production d'un acte constitutif de l'engagement juridique qui matérialise les droits détenus par le Syndicat à l'égard d'un tiers.

L'acte constitutif de l'engagement juridique varie en fonction de la nature de la recette : acte, notification, promesse de vente, etc.

B. La liquidation

La liquidation des recettes est effectuée dès que les créances sont exigibles, sans attendre le versement par les tiers débiteurs.

La liquidation des recettes consiste notamment à vérifier la conformité des calculs du montant des créances et permet d'arrêter leur montant définitif.

Tout indu doit donner lieu à une liquidation de recettes dès son constat et sans attendre le remboursement par le bénéficiaire de la somme induement perçue par lui.

La liste des pièces justificatives obligatoires à transmettre à l'appui des titres de recettes est précisée la Paierie départementale.

C. L'ordonnancement

C'est l'opération qui consiste à transmettre un ordre de recouvrement (ou titre de recette) au comptable public pour toute recette exigible en faveur du SYDRO 71.

D. Le recouvrement

Le recouvrement des créances relève exclusivement de la responsabilité du comptable public.

Les titres de recette sont exécutoires dès leur émission et seule la Paierie départementale est habilitée à accorder des facilités de paiement sur demande motivée du débiteur.

L'action en recouvrement des comptables publics locaux se prescrit par quatre ans à compter de la prise en charge du titre de recettes. Le Payeur départemental a l'obligation de recouvrer les créances dans les meilleurs délais. A défaut de recouvrement amiable, le comptable public procède au recouvrement contentieux en mettant en œuvre les voies de recours, conformément au nouveau code de procédure civile.

Le recouvrement peut avoir lieu après émission de titre : après avoir effectué ses contrôles, le comptable public procède au recouvrement des titres de recette s'il n'a détecté aucune anomalie. Dans le cas contraire, il rejette les titres concernés et retourne les pièces justificatives aux services de l'ordonnateur.

Le recouvrement peut avoir lieu avant émission de titre. Le comptable porte en compte d'attente les recettes perçues avant émission des titres et en informe la collectivité au moyen d'un état « P503 ». Ce n'est qu'après réception des titres et contrôle des pièces justificatives associées, que le comptable pourra procéder à la comptabilisation des recettes dans les comptes définitifs et apurer les comptes d'attente.

E. Les écritures de régularisation

Les réductions ou annulations de titres ont généralement pour objet de rectifier des erreurs matérielles.

Le traitement comptable diffère selon la période au cours de laquelle intervient la rectification.

Si l'annulation ou la réduction du titre de recette porte sur un exercice en cours, la régularisation se matérialisera par un titre d'annulation. Par contre, si elle porte sur un exercice déjà clos, le document rectificatif sera un mandat

F. La limite au recouvrement : l'admission en non-valeur

La Paierie doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir au recouvrement des titres de recettes émis par l'ordonnateur.

A défaut de recouvrement amiable, il procède au recouvrement contentieux.

Lorsqu'une créance sur les exercices antérieurs est estimée irrécouvrable ou éteinte par la Paierie, elle est soumise au Comité syndical du SYDRO 71, qui peut proposer de l'admettre en non-valeur au vu des justifications produites. Plusieurs raisons possibles peuvent justifier l'admission en non-valeurs : l'insolvabilité ou la disparition des débiteurs et la caducité des créances.

La décision d'admettre un titre en non-valeur relève de la compétence du Comité syndical. La délibération doit mentionner le montant admis en non-valeur.

4. LES REPORTS ET LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser constituent en section d'investissement un élément déterminant du besoin ou de l'excédent de financement à la clôture de l'exercice.

Ils se fondent, d'un côté, sur les dépenses engagées non mandatées et, de l'autre, sur les recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre.

Arrêtées au moment de la clôture de l'exercice, après annulation le cas échéant des engagements devenus sans objet, ces listes forment les deux états des restes à réaliser en dépense et en recette d'investissement. Elles font l'objet d'un engagement provisionnel au 1er janvier de l'exercice suivant. L'ordonnateur établit l'état des dépenses engagées non mandatées, dont un exemplaire est joint au compte administratif pour justifier le solde d'exécution de la section d'investissement à reporter.

Afin de permettre le règlement des dépenses y figurant, jusqu'à la reprise des crédits en cause au budget de l'exercice suivant, deux exemplaires sont adressés au comptable public qui retourne un exemplaire revêtu de son accusé de réception. A titre de justification, l'exemplaire retourné est joint au budget de reprise du résultat de l'exercice.

L'article D 5217-25. Du CGCT stipule que les crédits affectés aux dépenses de chaque exercice ne peuvent être employés à l'acquittement des dépenses d'un autre exercice.

Toutefois, les dépenses engagées non mandatées à la clôture de l'exercice sont imputées sur les crédits qui doivent être reportés sur le budget de l'exercice suivant.

Elles peuvent être payées jusqu'à l'ouverture de ces crédits au vu de l'état des restes à réaliser, établi par le Président du Syndicat, retraçant les dépenses qui, engagées avant le 31 décembre de l'année précédente, n'ont pas donné lieu à mandatement avant la clôture de l'exercice. Cet état, transmis à la Paierie, vaut ouverture provisoire de crédits.

L'état des restes à réaliser en recette d'investissement, établi suivant les principes régis par l'article D2342- 11 du CGCT, obéit à la même procédure

5. LE RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS A L'EXERCICE

Afin d'assurer le principe d'indépendance des exercices ainsi qu'une plus grande sincérité des résultats, il existe une procédure de rattachement des charges et des produits de la section de fonctionnement à l'exercice auquel ils se rapportent.

Cette procédure vise à intégrer dans le résultat toutes les charges correspondant à des services faits et tous les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice considéré qui n'ont pu être comptabilisés, en raison notamment de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative.

Ainsi, les charges qui peuvent être rattachées sont celles pour lesquelles :

- La dépense est engagée ;
- Le service est fait avant le 31 décembre de l'année en cours ;
- La facture n'est pas parvenue avant la fin de la journée complémentaire.

Le Syndicat peut limiter ce rattachement à des opérations ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice, laissées à son appréciation, à condition de conserver chaque année une méthode identique.

Pour éviter des mouvements trop nombreux et sans incidence significative sur le résultat de l'exercice, le rattachement est limité aux charges à caractère général et de gestion courante d'un montant unitaire supérieur à 2 000€.

6. LES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Parallèlement au rattachement des charges et des produits, sont exclus du résultat annuel les charges et les produits constatés d'avance qui ont donné lieu à émission d'un mandat de paiement ou d'un titre de recettes mais qui se rapportent partiellement ou totalement à l'exercice suivant.

Cette procédure s'applique principalement pour les produits constatés d'avance, lorsque des recettes de fonctionnement affectées à une opération étalée sur plusieurs exercices sont encaissées par avance.

A la clôture de l'exercice, les produits comptabilisés d'avance donnent lieu à un titre d'annulation ou de réduction sur l'article budgétaire et le compte de classe 7 initialement mouvementés.

Au début de l'exercice suivant, l'ordonnateur émet un nouveau titre de recettes correspondant à la recette se rapportant à l'exercice N+1.

7. LES ECRITURES COMPTABLES ENTRE BUDGETS

En dépense, ces écritures concernent essentiellement les charges de personnel et autres factures payées sur le budget principal mais dont une part est imputable aux budgets annexes.

En recettes, la contribution sécurisation, compétence socle du SYDRO 71, étant perçue sur le budget annexe sécurisation ; Une part, définie annuellement par le Comité syndical, de cette contribution est transférée au budget principal.

1. DEFINITION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)

La gestion en AP/AE peut s'avérer nécessaire quand un projet, une opération ou un dispositif de subvention ont une durée de réalisation qui s'étale sur plusieurs années.

Le Syndicat, n'utilise pas à ce jour cette possibilité, mais la gestion en AP/CP de certaines opérations d'investissement afin d'en avoir une vision globale et d'en déterminer l'impact sur les équilibres budgétaires à venir pourrait être étudié.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.

Les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des dépenses de fonctionnement. Elles ne peuvent s'appliquer ni aux frais de personnel ni aux subventions versées à des organismes privés.

2. MODALITES D'ADOPTION

Les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le président.

Les AP/AE sont votées par une délibération distincte de celle du vote du budget ou d'une décision modificative (Art. R 2311.9 du CGCT). Elles peuvent être votées lors de tout Comité syndical.

La délibération précise l'objet de l'AP/AE, son montant, et la répartition pluriannuelle des crédits de paiement par chapitre ; Le cumul des crédits de paiement (CP) doit être égal au montant de l'AP/AE.

Toute modification de l'objet, du montant ou du chapitre budgétaire d'imputation relève du Comité syndical.

3. MODALITES DE GESTION DES AP/AE

Les AP/AE/CP sont votées par le Comité syndical.

Elles demeurent valables, sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

La clôture de l'autorisation de programme ou de l'autorisation d'engagement a lieu lorsque toutes les opérations budgétaires qui la composent sont soldées ou annulées. L'annulation relève de la compétence de l'assemblée délibérante. Les crédits de paiement afférents à l'année en cours sont également caducs.

Le président peut engager des dépenses dans la limite du montant de l'AP/AE votée, et liquider et mandater dans la limite des crédits de paiement votés.

A l'issue de l'exercice budgétaire, les crédits de paiement relatifs à une AP/AE inscrits non mandatés tombent. Ils sont ventilés sur les exercices restants à courir de l'AP.

Avant le vote du budget suivant, le président peut liquider et mandater, et le comptable peut payer les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement (Art. L. 1612-1 du CGCT).

1. L'INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

La responsabilité du suivi des immobilisations incombe conjointement :

- A l'ordonnateur, chargé plus spécifiquement du recensement des biens et de leur identification dans un inventaire,
- A la Paierie, chargée de leur enregistrement et de leur suivi dans l'état de l'actif du bilan.

Les immobilisations suivies sont les dépenses imputables en section d'investissement (classe 2 du bilan), destinées à servir de manière durable à l'activité de la collectivité.

Elles regroupent :

- Les immobilisations corporelles : terrains, constructions, installations techniques, matériels, etc. ;
- Les immobilisations en cours : travaux non terminés à la fin de l'exercice, avances et acomptes versés, etc. ;
- Les immobilisations incorporelles : subventions d'équipement versées, frais d'études, logiciels, licences, etc. ;
- Les immobilisations financières : créances et titres de participation, etc.

Pour permettre d'en effectuer le suivi, tout bien acquis est consigné sous un numéro d'inventaire comptable rappelé lors des mouvements patrimoniaux les affectant (cession, mise à disposition, réforme, destruction, don, etc.).

Les mouvements patrimoniaux de l'exercice sont repris dans les annexes du compte administratif :

- Etat des acquisitions immobilières de l'exercice ;
- Etat des cessions immobilières de l'exercice ;
- Variation du patrimoine : état des entrées et des sorties d'immobilisations pendant l'exercice.

Lors des liquidations, les dépenses d'investissement, accompagnées de leur fiche d'entrée d'une immobilisation, sont saisies dans le logiciel IVOIRE.

2. LES AMORTISSEMENTS

Le Syndicat procède à l'amortissement de ses immobilisations.

L'amortissement est la constatation comptable de l'amoindrissement de la valeur des immobilisations résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause, par une écriture d'ordre donnant lieu à l'ouverture de crédits budgétaires :

- En dépense de fonctionnement, pour constater la dépréciation par la dotation aux amortissements ;
- En recette d'investissement, pour provisionner l'éventuel remplacement du bien par la provision.

Il appartient au Comité syndical de fixer les durées d'amortissement par bien, ou catégorie de biens, ainsi que le seuil unitaire en-deçà duquel les immobilisations de faible valeur s'amortissent sur un an.

Le Comité syndical a décidé de pratiquer l'amortissement linéaire et a défini les durées d'amortissement des biens (Délibération du Comité syndical du 23 février 2022). Tous les biens, même complètement amortis, restent inscrits à l'inventaire jusqu'à leur sortie. Les biens d'un

montant inférieur à 1000 € TTC sont amortis sur 1 an et sont sortis de l'inventaire sur indication de l'ordonnateur.

Tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme sauf en cas de fin d'utilisation du bien (cession, réforme, affectation, etc.). Le plan d'amortissement ne peut être modifié qu'en cas de changement significatif dans les conditions d'utilisation du bien et par décision du Comité syndical.

CHAPITRE 5 : LES EMPRUNTS

Le SYDRO 71 peut recourir à l'emprunt afin de financer les investissements prévus au budget.

Le recours à l'emprunt n'est pas soumis aux règles du code des marchés publics. Cependant, à chaque demande de financement, le Syndicat mettra en œuvre une procédure informelle de consultation auprès d'au moins trois établissements bancaires.

Les emprunts peuvent être conclus à court terme (ligne de trésorerie), à moyen ou long terme dans la limite de 30 ans (sauf opération exceptionnelle). Ils sont libellés en euros, avec possibilité d'un différé d'amortissement, à taux d'intérêt fixe et/ou indexé (révisable ou variable), à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière. En outre, le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement et/ou de consolidation par mise en place de tranches d'amortissement ;
- La faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêt ;
- La possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt ;
- La faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.

Le Syndicat peut également procéder à des remboursements anticipés d'emprunts en cours, avec ou sans indemnité compensatrice selon les termes convenus avec l'établissement prêteur, et contracter tout contrat de substitution pour refinancer les capitaux restant dus et, le cas échéant, les indemnités compensatrices dans les limites et les conditions fixées ci-dessus.

Enfin, dans le cadre de sa politique de gestion active de la dette, le Syndicat pourra recourir à des opérations de couverture des risques, afin de se protéger contre d'éventuelles hausses des taux ou au contraire afin de profiter d'éventuelles baisses.

Le cadre juridique applicable aux collectivités et aux établissements publics locaux et relatif aux instruments de couverture a été fixé par deux circulaires interministérielles du 15 septembre 1992 et du 25 juin 2010.

La durée des contrats de couverture ne pourra excéder 30 années. Cette durée ne peut être supérieure à la durée résiduelle des emprunts auxquels les opérations sont adossées.

Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés.

Enfin, en application des dispositions de la circulaire du 25 juin 2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics, un bilan annuel de la gestion de la dette est présenté au Conseil syndical.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYDRO 71 AMO MO - SYDRO 71 AMO MO (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25710342400038

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE SAONE ET LOIRE

M 52

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : SYDRO 71 AMO MO (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS042022B-BF

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	36
A1/01 - Opérations non ventilées	42
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	43
A1/1 - Fonction 1	44
A1/2 - Fonction 2	45
A1/3 - Fonction 3	47
A1/4 - Fonction 4	49
A1/5 - Fonction 5	50
A1/6 - Fonction 6	57
A1/7 - Fonction 7	59
A1/8 - Fonction 8	61
A1/9 - Fonction 9	63

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	65
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	66
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	70
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	71
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	72
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	74
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	75
B2 - Méthodes utilisées	76
B3 - Etat des provisions constituées	77
B4 - Etat des charges transférées	78
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	79
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	80

B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	81
B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	82
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	83
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	84
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	85
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	86
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	87
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	88
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	89
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	90
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	91
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	92
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	93
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	94
B12 - Etat des travaux en régie	95
B13.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	97
B13.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	98
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	99
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	100
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	101
C3 - Etat des contrats de PPP	102
C4 - Etat des autres engagements donnés	103
C5 - Etat des engagements reçus	104
C6 - Situation des autorisations de programme	105
C7 - Situation des autorisations d'engagement	106
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	107
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	108
D1.2 - Actions de formation des élus	110
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	111
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	112
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	113
D3.2 - Liste des établissements publics créés	114
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	115
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	116
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	117
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	119
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	120
E2 - Arrêté et signatures	121

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	81622	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2,73	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2,08	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,06	
5	Encours de dette/population (3) (4)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)	0,5585	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)	1,2962	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)	0,0300	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(5) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS

RESULTATS DE L'EXERCICE

RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	210 963,42	188 736,63	72 560,91	A1	50 334,12
Investissement	14 853,33	8 803,15	14 218,70	A2	8 168,52
Dont 1068		1 781,30			
Fonctionnement	196 110,09	179 933,48	58 342,21	A3	42 165,60

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

RESTES A REALISER N (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I+II	0,00	III+IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	50 334,12
Investissement	A2+B2	8 168,52
Fonctionnement	A3+B3	42 165,60

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPEN

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	196 110,09	G	179 933,48
	Section d'investissement	B	14 853,33	H	8 803,15

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	58 342,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	14 218,70 (si excédent)

=

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	210 963,42	= G+H+I+J	261 297,54
--	-----------	-------------------	-----------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	196 110,09	= G+I+K	238 275,69
	Section d'investissement	= B+D+F	14 853,33	= H+J+L	23 021,85
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	210 963,42	= G+H+I+J+K+L	261 297,54

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	14 853,33	0,00	14 853,33	1 781,30	7 021,85	8 803,15
FONCTIONNEMENT	189 088,24	7 021,85	196 110,09	179 933,48	0,00	179 933,48
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	203 941,57	7 021,85	210 963,42	181 714,78	7 021,85	188 736,63

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	14 853,33	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		14 853,33	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		14 853,33	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	7 021,85
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	7 021,85

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	14 853,33	II+IV	7 021,85
-------	-------	-----------	-------	----------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	0,00	vi	14 218,70
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	1 781,30

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	14 853,33	II+IV+VI+VII	23 021,85
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				8 168,52

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	88 563,93	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	100 522,66	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	176 433,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	1,65	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,48
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	189 088,24	Total recettes de gestion des services	176 433,48
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	3 500,00
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 189 088,24	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 179 933,48

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	7 021,85	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 7 021,85	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	196 110,09	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	179 933,48
---	--------------	-------------------	---	--------------	-------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	58 342,21

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	196 110,09	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	238 275,69
---	----------------	-------------------	---	-----------------	-------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	42 165,60				
--	------------------	--	--	--	--

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	14 853,33	0,00	14 853,33
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		14 853,33	0,00	14 853,33

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	88 563,93		88 563,93
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	100 522,66		100 522,66
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	1,65	0,00	1,65
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	3 500,00	3 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	3 521,85	3 521,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		189 088,24	7 021,85	196 110,09

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		3 500,00	3 500,00
28	Amortissement des immobilisations		3 521,85	3 521,85
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	7 021,85	7 021,85

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	1 781,30
---	-----------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	14 218,70
--	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	176 433,00		176 433,00
75	Autres produits d'activités(7)	0,48	0,00	0,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	3 500,00	0,00	3 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		179 933,48	0,00	179 933,48

Pour information R002 Résultat positif reporté	58 342,21
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	21 000,00	14 853,33	0,00	6 146,67	0,00	14 853,33
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	21 000,00	14 853,33	0,00	6 146,67	0,00	14 853,33
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	21 000,00	14 853,33	0,00	6 146,67	0,00	14 853,33
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00		0,00

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
---	------	--	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	21 000,00	14 853,33	0,00	6 146,67	0,00	14 853,33
---	------------------	------------------	-------------	-----------------	-------------	------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.



III – VOTE
SECTION D'INVESTISSEMENT
Equipements départementaux – Dépenses non individualisées
A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		21 000,00	14 853,33	0,00	6 146,67	0,00	14 853,33
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00		
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	14 853,33	0,00	5 146,67	0,00	14 853,33
2182	Matériel de transport	16 000,00	14 853,33	0,00	1 146,67		
21838	Autre matériel informatique	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00		
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT
Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses****A1.2****RMI DEPENSES**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT****VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX****A1.3****Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)**

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.



III – VOTE
SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME
A1.4

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	
	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2
-------------------	---	-----------

**EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES****Dépenses financières**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT****A4.1****RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres****Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)**

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

**III – VOTE****SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA****RECETTES RMI**

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	1 781,30	1 781,30	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 781,30	1 781,30	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 781,30	1 781,30	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPT****RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice.

Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.



III – VOTE
SECTION D'INVESTISSEMENT
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	3 521,85	7 021,85	-3 500,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	3 500,00	-3 500,00
28182	Matériel de transport	3 521,85	3 521,85	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

**III – VOTE****SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		228 285,21	196 110,09	0,00	0,00	32 175,12	0,00	196 110,09
011	Charges à caractère général (4)	97 135,21	88 563,93	0,00	0,00	8 571,28	0,00	88 563,93
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	123 050,00	100 522,66	0,00	0,00	22 527,34		100 522,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	100,00	1,65	0,00	0,00	98,35	0,00	1,65
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	3 000,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	1 478,15						
042	Opérations ordre transf. entre sections	3 521,85	7 021,85			-3 500,00		7 021,85
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :	0,00							
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1								

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	228 285,21	196 110,09	0,00	0,00	32 175,12	0,00	196 110,09
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		169 943,00	179 933,48	0,00	0,00	-9 990,48
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	169 933,00	176 433,00	0,00	0,00	-6 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,48	0,00	0,00	9,52
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	3 500,00	0,00	0,00	-3 500,00
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00

Pour information :	58 342,21				
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	228 285,21	238 275,69	0,00	0,00	-9 990,48
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	97 135,21	88 563,93	0,00	0,00	8 571,28	0,00	88 563,93
60622	Carburants	6 000,00	6 504,08	0,00	0,00	-504,08		
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	426,97	0,00	0,00	1 573,03		
6064	Fournitures administratives	1 600,00	620,28	0,00	0,00	979,72		
6132	Locations immobilières	2 000,00	1 301,63	0,00	0,00	698,37		
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	1 178,93	0,00	0,00	821,07		
61551	Entretien matériel roulant	2 700,00	1 226,52	0,00	0,00	1 473,48		
6156	Maintenance	1 000,00	970,42	0,00	0,00	29,58		
6161	Multirisques	500,00	119,60	0,00	0,00	380,40		
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	10 435,60	0,00	0,00	3 564,40		
6182	Documentation générale et technique	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00		
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00		
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	120,00	0,00	0,00	880,00		
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		
6247	Transports collectifs	1 800,00	1 446,60	0,00	0,00	353,40		
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	1 948,02	0,00	0,00	1 551,98		
6261	Frais d'affranchissement	1 735,21	696,00	0,00	0,00	1 039,21		
6262	Frais de télécommunications	1 900,00	723,09	0,00	0,00	1 176,91		
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	337,76	0,00	0,00	262,24		
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	50 000,00	59 874,00	0,00	0,00	-9 874,00		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	454,43	0,00	0,00	-454,43		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	123 050,00	100 522,66	0,00	0,00	22 527,34		100 522,66
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	61,00	0,00	0,00	89,00		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 200,00	747,00	0,00	0,00	453,00		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	300,00	184,00	0,00	0,00	116,00		
64111	Rémunération principale titulaires	50 000,00	46 098,12	0,00	0,00	3 901,88		
64112	SFT, indemnité résidence	1 200,00	971,48	0,00	0,00	228,52		
64118	Autres indemnités titulaires	20 000,00	19 401,85	0,00	0,00	598,15		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 000,00	17 671,00	0,00	0,00	329,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 000,00	14 518,21	0,00	0,00	1 481,79		
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	400,00	115,00	0,00	0,00	285,00		
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	500,00	424,00	0,00	0,00	76,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	331,00	0,00	0,00	-31,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	100,00	1,65	0,00	0,00	98,35	0,00	1,65
65888	Autres	100,00	1,65	0,00	0,00	98,35		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		220 285,21	189 088,24	0,00	0,00	31 196,97	0,00	189 088,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.



(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	3 000,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		223 285,21	189 088,24	0,00	0,00	34 196,97	0,00	189 088,24

023	Virement à la section d'investissement	1 478,15						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 521,85	7 021,85			-3 500,00		7 021,85
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	3 500,00			-3 500,00		3 500,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 521,85	3 521,85			0,00		3 521,85
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		5 000,00	7 021,85			-2 021,85		7 021,85

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	228 285,21	196 110,09	0,00	0,00	32 175,12	0,00	196 110,09
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	228 285,21	196 110,09	0,00	0,00	32 175,12	0,00	196 110,09
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	169 933,00	176 433,00	0,00	0,00	-6 500,00
7473	Participation Départements	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	144 933,00	151 433,00	0,00	0,00	-6 500,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	10,00	0,48	0,00	0,00	9,52
7588	Autres produits divers gestion courante	10,00	0,48	0,00	0,00	9,52
013	Atténuations de charges(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		169 943,00	176 433,48	0,00	0,00	-6 490,48
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts - Titres émis - Produits rattachés - Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	3 500,00	0,00	0,00	-3 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 500,00	0,00	0,00	-3 500,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		169 943,00	179 933,48	0,00	0,00	-9 990,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	169 943,00	179 933,48	0,00	0,00	-9 990,48
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	58 342,21	58 342,21			
--	------------------	------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	228 285,21	238 275,69	0,00	0,00	-9 990,48
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
- Equipements départementaux		0	0	0	0	0
- Equipements non départementaux (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	0					
Dépenses d'ordre	0					
Solde d'exécution reporté de N-1	0					
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	23 022	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	23 022	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	66 896	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	-66 896	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	---	--------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	14 853	0	0	0	14 853
- Equipements départementaux	0	0	0	0	14 853	0	0	0	14 853
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									0
Dépenses d'ordre									0
Solde d'exécution reporté de N-1									0
Total dépenses	0	0	0	0	14 853	0	0	0	14 853
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	23 022
Solde d'investissement	0	0	0	0	-14 853	0	0	0	8 169

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	0	0	0	129 214	0	0	0	196 110
Total recettes	0	0	0	0	238 276	0	0	0	238 276
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	109 061	0	0	0	42 166

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		23 022	0	0	0	0	0
Recettes réelles		1 781	0	0	0	0	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 781	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>7 022</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>7 022</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	3 500	0	0	0	0	0
28182	<i>Matériel de transport</i>	3 522	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001 Solde d'exécution reporté de N-1		14 219	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		66 896	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		59 874	0	0	0	0	0
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0
6168	Autres primes d'assurance	0	0	0	0	0	0
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	Cu	
62268	Autres honoraires, conseils	0	0	0	0	0	0
6247	Transports collectifs	0	0	0	0	0	0
6251	Voyages, déplacements et missions	0	0	0	0	0	0
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	59 874	0	0	0	0	0
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	0	0
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	0
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0
64112	SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	0	0	0	0	0
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0
65888	Autres	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		7 022	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		7 022	0	0	0	0	0
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	3 500	0	0	0	0	0
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	3 522	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
7473	Participation Départements	0	0	0	0	0	0
7474	Participation Communes et interco	0	0	0	0	0	0
7588	Autres produits divers gestion courante	0	0	0	0	0	0
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	---	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	14 853	0	0	0	14 853
Dépenses réelles		0	0	0	0	14 853	0	0	0	14 853
2182 Matériel de transport		0	0	0	0	14 853	0	0	0	14 853
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	23 022
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	1 781
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		0	0	0	0	0	0	0	0	1 781
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	7 022
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	7 022
192 Plus ou moins-values sur cession immo.		0	0	0	0	0	0	0	0	3 500
28182 Matériel de transport		0	0	0	0	0	0	0	0	3 522
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	14 219

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	129 214	0	0	0	196 110
Dépenses réelles		0	0	0	0	129 214	0	0	0	189 088
60622 Carburants		0	0	0	0	6 504	0	0	0	6 504
60632 Fournitures de petit équipement		0	0	0	0	427	0	0	0	427
6064 Fournitures administratives		0	0	0	0	620	0	0	0	620
6132 Locations immobilières		0	0	0	0	1 302	0	0	0	1 302
614 Charges locatives et de copropriété		0	0	0	0	1 179	0	0	0	1 179
61551 Entretien matériel roulant		0	0	0	0	1 227	0	0	0	1 227
6156 Maintenance		0	0	0	0	970	0	0	0	970
6161 Multirisques		0	0	0	0	120	0	0	0	120
6168 Autres primes d'assurance		0	0	0	0	10 436	0	0	0	10 436

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transpo	8 économique	
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	180	0	0	0	180
62268	Autres honoraires, conseils	0	0	0	0	120	0	0	0	120
6247	Transports collectifs	0	0	0	0	1 447	0	0	0	1 447
6251	Voyages, déplacements et missions	0	0	0	0	1 948	0	0	0	1 948
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	696	0	0	0	696
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	723	0	0	0	723
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	338	0	0	0	338
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	0	0	0	0	59 874
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	61	0	0	0	61
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	747	0	0	0	747
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	184	0	0	0	184
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	454	0	0	0	454
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	46 098	0	0	0	46 098
64112	SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	971	0	0	0	971
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	19 402	0	0	0	19 402
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	17 671	0	0	0	17 671
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	14 518	0	0	0	14 518
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	115	0	0	0	115
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	0	0	0	424	0	0	0	424
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	331	0	0	0	331
65888	Autres	0	0	0	0	2	0	0	0	2
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	7 022
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	7 022
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	3 522
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	238 276	0	0	0	238 276
Recettes réelles		0	0	0	0	179 933	0	0	0	179 933
7473	Participation Départements	0	0	0	0	25 000	0	0	0	25 000
7474	Participation Communes et interco	0	0	0	0	151 433	0	0	0	151 433
7588	Autres produits divers gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	3 500	0	0	0	3 500
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	58 342	0	0	0	58 342

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON

SOUS-FONCTION 01 OPERATIONS NON-VENTILABLES (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		8 803,15
Recettes réelles		1 781,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 781,30
Recettes d'ordre		7 021,85
040	Opérations ordre transf. entre sections	7 021,85
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	3 500,00
28182	Matériel de transport	3 521,85
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		66 895,85
Dépenses réelles		59 874,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	59 874,00
Dépenses d'ordre		7 021,85
042	Opérations ordre transf. entre sections	7 021,85
6761	Différences sur réalisations (positives)	3 500,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 521,85
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	02 Administration générale				04 Coop. décent., act° europ. et inter.		05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		020 Administration générale collectivité		021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	041 Subvention globale	048 Autres		
		0201 Admin. gén. collect. (pers. non vent.)	0202 Admin. gén. collect. (autres moy. gén.)						
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	02 Administration générale				04 Coop. décent., act° europ. et inter.		05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		020 Administration générale collectivité		021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	041 Subvention globale	048 Autres		
		0201 Admin. gén. collect. (pers. non vent.)	0202 Admin. gén. collect. (autres moy. gén.)						
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) A détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	10 Services communs	11 Gendarmerie, police, sécurité, justice	12 Incendie et Secours	13 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	10 Services communs	11 Gendarmerie, police, sécurité, justice	12 Incendie et Secours	13 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22	
				Enseignement du second degré	
				221 Collèges	222 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22	
				Enseignement du second degré	
				221 Collèges	222 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Formation pro. , apprentissage (COM)	25 Plan de relance (crise sanitaire)	28 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Formation pro. , apprentissage (COM)	25 Plan de relance (crise sanitaire)	28 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			
			311 Activités artistiques, action culturelle	312 Patrimoine (musées, monuments...)	313 Bibliothèques et médiathèques	314 Musées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			
			311 Activités artistiques, action culturelle	312 Patrimoine (musées, monuments...)	313 Bibliothèques et médiathèques	314 Musées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	31	32	33	34	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture				
		315				
		Services d'archives				
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	31	32	33	34	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture				
		315				
		Services d'archives				
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	40 Services communs	41 PMI et planification familiale	42 Prévention et éducation pour la santé	43 Plan de relance (crise sanitaire)	48 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	40 Services communs	41 PMI et planification familiale	42 Prévention et éducation pour la santé	43 Plan de relance (crise sanitaire)	48 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	50 Services communs	51 Famille et enfance	52 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	50 Services communs	51 Famille et enfance	52 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	53 Personnes âgées			57 Plan de relance (crise sanitaire)	58 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		531 Forfait autonomie	532 Autres actions de prévention	538 Autres			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	53 Personnes âgées			57 Plan de relance (crise sanitaire)	58 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		531 Forfait autonomie	532 Autres actions de prévention	538 Autres			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	541 Insertion sociale	542 Santé	543 Logement	544 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	541 Insertion sociale	542 Santé	543 Logement	544 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	545 Évaluation des dépenses engagées	546 Dépenses de structure	548 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	545 Évaluation des dépenses engagées	546 Dépenses de structure	547 Revenu minimum d'insertion - RMA		548 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				5471 Revenu minimum d'insertion - Allocations	5472 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****A1/5-5****SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)**

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	550 Services communs	551 APA à domicile	552 APA versée au bénéficiaire en établiss	553 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	561 Insertion sociale	562 Santé	563 Logement	564 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	561 Insertion sociale	562 Santé	563 Logement	564 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	565 Evaluation des dépenses engagées	566 Dépenses de structure	568 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	565 Evaluation des dépenses engagées	566 Dépenses de structure	567 Allocations RSA	568 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	14 853,33	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	14 853,33	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	14 853,33	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	129 214,24	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	6 504,08	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	426,97	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	620,28	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	1 301,63	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 178,93	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 226,52	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	970,42	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	119,60	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	10 435,60	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	1 446,60	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	1 948,02	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	696,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	723,09	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	337,76	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	61,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	747,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	184,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	454,43	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	46 098,12	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	971,48	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	19 401,85	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	17 671,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	14 518,21	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	115,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	424,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	331,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1,65	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	238 275,69	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	58 342,21	0,00	0,00	0,00
7473	Participation Départements	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	0,00	151 433,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,48	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	14 853,33
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	14 853,33
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	14 853,33
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	129 214,24
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	6 504,08
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	426,97
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	620,28
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 301,63
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	1 178,93
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	1 226,52
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	970,42
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	119,60
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	10 435,60
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 446,60
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 948,02
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	696,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	723,09
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	337,76
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	61,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	747,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	184,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	454,43
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	46 098,12
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	971,48
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	19 401,85
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	17 671,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	14 518,21
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	115,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	424,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	331,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,65
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	238 275,69
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	58 342,21
7473	Participation Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7474	Participation Communes et interco	0,00	0,00	0,00	0,00	151 433,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,48
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	70 Services communs	71 Aménagement et développement urbain	72 Logement	73 Environnement	
					731 Actions en matière de trait. des déchets	738 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	70 Services communs	71 Aménagement et développement urbain	72 Logement	73 Environnement	
					731 Actions en matière de trait. des déchets	738 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****A17****FONCTION 7 – Aménagement et environnement****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	74 Aménagement et développement rural	75 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	74 Aménagement et développement rural	75 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs	
				821 Routier	822 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs	
				821 Routier	822 Ferroviaire
					DEPENSES REELLES
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs			83 Plan de relance (crise sanitaire)	88 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		823 Maritime	824 Fluvial	825 Aérien			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs			83 Plan de relance (crise sanitaire)	88 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		823 Maritime	824 Fluvial	825 Aérien			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	90 Services communs	91 Structures animation, développement éco.	92 Agriculture et pêche	
				921 Laboratoire départemental	928 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	90 Services communs	91 Structures animation, développement éco.	92 Agriculture et pêche	
				921 Laboratoire départemental	928 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****A19****FONCTION 9 – Développement économique****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	93 Industrie, commerce et artisanat	94 Développement touristique	95 Maintien services publics non départ.	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	93 Industrie, commerce et artisanat	94 Développement touristique	95 Maintien services publics non départ.	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS042022B-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS042022B-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations corporelles	5	01/03/2005
L	Immobilisations incorporelles	5	01/03/2005
L	Subventions d'équipement versées	15	01/03/2005

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES****PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D= A+B-C
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681 (2)	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 000,00	3 521,85
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		5 000,00	3 521,85
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	3 521,85	3 521,85
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 478,15	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 521,85	0,00	14 218,70	1 781,30	19 521,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 19 521,85
Solde	V = IV – II (2) 19 521,85

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE



Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES****ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)**

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalizations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	3 500,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – BATIMENTS SCOLAIRES****Bâtiments scolaires et administratifs (1)**

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – CONSTRUCTIONS****Constructions, installations et agencements (hors bâtiments scolaires) (1)**

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – MATERIELS ET OUTILLAGES****Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Autres immobilisations corporelles (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Immobilisations incorporelles (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – PARTICIPATIONS****Participations et créances rattachées à des participations**

Organisme dans lequel la participation est prise	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
261 - Titres de participation		0,00	
266 – Autres formes de participation		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS –AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES****Autres immobilisations financières**

Nature de l'immobilisation financière	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
271 - Titres immobilisés (droit de propriété)		0,00	
272 – Titres immobilisés (droit de créances)		0,00	
276 –Autres créances immobilisées		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00


SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022
 Reçu en préfecture le 09/03/2022
 Affiché le 09/03/2022 
 ID : 071-257103424-20220223-CS042022B-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B12

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B13.1****B13.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****B13.2****B13.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS

C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 3231-4-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

*Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2003.

- (1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AE nouvelles votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2003.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				2 043,10		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	TECH	506	2 043,10	3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				2 043,10		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Article L. 3123-10 du CGCT.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DEPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT)
D2.1

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 3312-2 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE DEPARTEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories :régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social...

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****IV
D4****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M52) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES****Taux des contributions directes et indirectes**

	Base notifiée (si connue à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes / (N-1)	Taux ou coefficient multiplicateur appliqué par décision du Conseil général	Variation du taux / N-1	Produit voté par le Conseil général	Variation du produit / N-1
Taxe foncières sur les propriétés bâties	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale des espaces naturels sensibles	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe d'aménagement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Total des contributions directes et indirectes	0,00	0,00 %			0,00	0,00 %

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 90
 Nombre de membres présents : 40
 Nombre de suffrages exprimés : 57
 VOTES : Pour : 57
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2022

Présenté par (1) le Président,
 A BUXY le 23/02/2022
 le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A BUXY, le 23/02/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MACON,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Comité syndical réuni(e) en session Ordinaire (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

Envoyé en préfecture le 09/03/2022


Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

ID : 071-257103424-20220223-CS042022B-BF



Rapport d'analyse

Envoyé en préfecture le 09/03/2022
Reçu en préfecture le 09/03/2022
Affiché le 09/03/2022 
ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

Identification du flux : 2022- 071090- 022- 01- 01- -2022/3/9-16:07:02
SYDRO 71 AMO MO- SYDRO 71 AMO MO- 2022- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés `Nature/@V` doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

4 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 2182, avec `CodRD=D` et `opbudg=0` (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 28182, avec `CodRD=R` et `OpBudg=1` (0 pour réel, 1 pour ordre) et `TypOpBudg 2` (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7474, avec `CodRD=R` et `opbudg=0` (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7588, avec `CodRD=R` et `opbudg=0` (0 pour réel, 1 pour ordre)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYDRO 71 AMO MO : SYDRO 71 AMO MO (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25710342400038

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE SAONE ET LOIRE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYDRO 71 AMO MO (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	107

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	111
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	112
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	113
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	115
B3.1 - Etat des provisions constituées	116
B3.2 - Etalement des provisions	117
B4 - Etat des charges transférées	118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	119
B6 - Prêts	120
B7.1 - Etat des emprunts garantis	121
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	122
B8.1 - Subventions versées	123
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	124
B8.3 - Etat des contrats de PPP	125
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	126
B8.5 - Etat des engagements reçus	129
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	131
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	132
B11.2 - Liste des établissements publics créés	133
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	135
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	132
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	133
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	135
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	136
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	137
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	138
D4 - Décisions en matière de taux	140
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	141
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	142
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	144

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	81622

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	2,73
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	2,08
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,06
4 Encours de dette / population (2)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	0,5585
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	1,2962
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,0300
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,50.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	14 661,04	6 492,52
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 8 168,52
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		14 661,04	14 661,04
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	223 666,60	181 501,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 42 165,60
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		223 666,60	223 666,60
TOTAL DU BUDGET (4)		238 327,64	238 327,64

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 000,00	0,00	13 661,04	13 661,04	13 661,04
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 000,00	0,00	14 661,04	14 661,04	14 661,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 000,00	0,00	14 661,04	14 661,04	14 661,04

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	5 000,00	0,00	14 661,04	14 661,04	14 661,04
--------------	-----------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 661,04
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 781,30	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 781,30	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 781,30	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 478,15		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		6 492,52	6 492,52	6 492,52
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 478,15		6 492,52	6 492,52	6 492,52

TOTAL	3 259,45	0,00	6 492,52	6 492,52	6 492,52
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	8 168,52
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 661,04
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	6 492,52
--	-----------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	97 135,21	0,00	98 214,08	98 214,08	98 214,08
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	123 050,00	0,00	118 950,00	118 950,00	118 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	100,00	0,00	10,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		220 285,21	0,00	217 174,08	217 174,08	217 174,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		220 285,21	0,00	217 174,08	217 174,08	217 174,08

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 478,15		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 521,85		6 492,52	6 492,52	6 492,52
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 000,00		6 492,52	6 492,52	6 492,52

TOTAL	225 285,21	0,00	223 666,60	223 666,60	223 666,60
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	223 666,60
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	25 000,00	0,00	181 500,00	181 500,00	181 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes de gestion courante		25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00
--------------	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	42 165,60
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	223 666,60
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 492,52
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 000,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	13 661,04	0,00	13 661,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 661,04	0,00	14 661,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 661,04
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	98 214,08		98 214,08
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	118 950,00		118 950,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10,00	0,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	6 492,52	6 492,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		217 174,08	6 492,52	223 666,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	223 666,60
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 492,52	6 492,52
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	6 492,52	6 492,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	8 168,52
--	-----------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 661,04
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	181 500,00		181 500,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1,00	0,00	1,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		181 501,00	0,00	181 501,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	42 165,60
---	------------------

=



FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 000,00	0,00	0,00	14 661,04	14 661,04	0,00	14 661,04	14 661,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	13 661,04	13 661,04	0,00	13 661,04	13 661,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 000,00	0,00	0,00	14 661,04	14 661,04	0,00	14 661,04	14 661,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 000,00	0,00	0,00	14 661,04	14 661,04	0,00	14 661,04	14 661,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

14 661,04

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 478,15	0,00	6 492,52	6 492,52	6 492,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 478,15		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		6 492,52	6 492,52	6 492,52
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 478,15		6 492,52	6 492,52	6 492,52

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

8 168,52

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

14 661,04

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		5 000,00	0,00	0,00	14 661,04	14 661,04	0,00	14 661,04	14 661,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	13 661,04	13 661,04	0,00	13 661,04	13 661,04
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		9 661,04	9 661,04	0,00	9 661,04	9 661,04
21838	Autre matériel informatique	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 000,00	0,00	0,00	14 661,04	14 661,04	0,00	14 661,04	14 661,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 000,00	0,00	0,00	14 661,04	14 661,04	0,00	14 661,04	14 661,04

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	hors AP	III = I + II
			I			II			
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS I****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 478,15	0,00	6 492,52	6 492,52	6 492,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 478,15		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		6 492,52	6 492,52	6 492,52
281828	Autres matériels de transport	0,00		6 492,52	6 492,52	6 492,52
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 478,15		6 492,52	6 492,52	6 492,52

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		225 285,21	0,00	0,00	223 666,60	223 666,60	0,00	223 666,60	223 666,60
011	Charges à caractère général (3)	97 135,21	0,00	0,00	98 214,08	98 214,08	0,00	98 214,08	98 214,08
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	123 050,00	0,00		118 950,00	118 950,00		118 950,00	118 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	100,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		220 285,21	0,00	0,00	217 174,08	217 174,08	0,00	217 174,08	217 174,08
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		220 285,21	0,00	0,00	217 174,08	217 174,08	0,00	217 174,08	217 174,08
023	Virement à la section d'investissement	1 478,15			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 521,85			6 492,52	6 492,52		6 492,52	6 492,52
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000,00			6 492,52	6 492,52		6 492,52	6 492,52
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									223 666,60

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SYDRO 71 AMO MO - SYDRO 71 AMO MO - BP - 2022

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

The logo for SLO (Système de Liaison des Ordres) is displayed in blue and red.

ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	25 000,00	0,00	181 500,00	181 500,00	181 500,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes de gestion des services		25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**42 165,60****Total des recettes de fonctionnement cumulées****223 666,60**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		225 285,21	0,00	0,00	223 666,60	223 666,60	0,00	223 666,60	223 666,60
011	Charges à caractère général (4)	97 135,21	0,00	0,00	98 214,08	98 214,08	0,00	98 214,08	98 214,08
60622	Carburants	6 000,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 700,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6161	Multirisques	500,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 800,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6261	Frais d'affranchissement	1 735,21	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6262	Frais de télécommunications	1 900,00	0,00		1 214,08	1 214,08	0,00	1 214,08	1 214,08
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	50 000,00	0,00		58 500,00	58 500,00	0,00	58 500,00	58 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	123 050,00	0,00		118 950,00	118 950,00		118 950,00	118 950,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 200,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	300,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
64111	Rémunération principale titulaires	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
64118	Autres indemnités	20 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 000,00	0,00		16 500,00	16 500,00		16 500,00	16 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	400,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	100,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
65888	Autres	100,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		220 285,21	0,00	0,00	217 174,08	217 174,08	0,00	217 174,08	217 174,08
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		220 285,21	0,00	0,00	217 174,08	217 174,08	0,00	217 174,08	217 174,08
023	Virement à la section d'investissement	1 478,15			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 521,85			6 492,52	6 492,52		6 492,52	6 492,52
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 521,85			6 492,52	6 492,52		6 492,52	6 492,52
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000,00			6 492,52	6 492,52		6 492,52	6 492,52

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SYDRO 71 AMO MO - SYDRO 71 AMO MO - BP - 2022

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	25 000,00	0,00	181 500,00	181 500,00	181 500,00
7473	Participation départements	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	156 500,00	156 500,00	156 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
75888	Autres	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes de gestion des services		25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		25 000,00	0,00	181 501,00	181 501,00	181 501,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	14 661,04	0,00	0,00		14 661,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 000,00	0,00	0,00		1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 661,04	0,00	0,00		13 661,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	14 661,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 661,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 661,04
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 661,04
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	158 674,08	0,00	0,00		217 174,08
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	39 714,08	0,00	0,00		98 214,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	118 950,00	0,00	0,00		118 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00		10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	181 501,00	0,00	0,00		181 501,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	181 500,00	0,00	0,00		181 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00		1,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	58 500,00
628	Divers	58 500,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	202	211	212	213	221	222	223
		Services communs	Plan de relance (crise sanitaire)	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	158 674,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	12 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	2 014,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	72 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	35 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	181 501,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	181 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 674,08
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 014,08
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 700,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 501,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

SYDRO 71 AMO MO - SYDRO 71 AMO MO - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Périodicité des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

SYDRO 71 AMO MO - SYDRO 71 AMO MO - BP - 2022

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

 SLO

ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations corporelles	5	01/03/2005
L	Immobilisations incorporelles	5	01/03/2005
L	Subventions d'équipement versées	15	01/03/2005

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

The logo for SLO (Système de Liaison des Opérations) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**


- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS



 IV

 B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				2 043,10		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	TECH	506	2 043,10	3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				2 043,10		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 492,52	III 6 492,52
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		6 492,52	6 492,52
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	6 492,52	6 492,52
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 492,52	0,00	8 168,52	0,00	14 661,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 14 661,04
Solde	V = IV – II (8) 14 661,04

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D3.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D3.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 90

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2022

Présenté par le Président (1),

A BUXY, le 23/02/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A BUXY, le 16/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MACON, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYDRO 71 PRINCIPAL - SYDRO 71 PRINCIPAL (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25710342400020

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE SAONE ET LOIRE

M 52

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	36
A1/01 - Opérations non ventilées	44
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	45
A1/1 - Fonction 1	46
A1/2 - Fonction 2	47
A1/3 - Fonction 3	49
A1/4 - Fonction 4	51
A1/5 - Fonction 5	52
A1/6 - Fonction 6	59
A1/7 - Fonction 7	62
A1/8 - Fonction 8	64
A1/9 - Fonction 9	66

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	68
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	69
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	73
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	74
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	75
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	77
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	78
B2 - Méthodes utilisées	79
B3 - Etat des provisions constituées	80
B4 - Etat des charges transférées	81
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	82
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	83

B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	
B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	86
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	87
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	88
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	89
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	90
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	91
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	92
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	93
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	94
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	95
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	96
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	97
B12 - Etat des travaux en régie	98
B13.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	100
B13.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	101
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	102
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	103
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	104
C3 - Etat des contrats de PPP	105
C4 - Etat des autres engagements donnés	106
C5 - Etat des engagements reçus	107
C6 - Situation des autorisations de programme	108
C7 - Situation des autorisations d'engagement	109
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	110
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	111
D1.2 - Actions de formation des élus	113
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	114
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	115
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	116
D3.2 - Liste des établissements publics créés	117
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	118
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	119
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	120
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	122
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	123
E2 - Arrêté et signatures	124

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	148464	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3,24	
2	Produit des impositions directes/population	0,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	24,69	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,45	
5	Encours de dette/population (3) (4)	0,00	
6	DGF/population	0,00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)	0,6143	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)	0,1225	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)	0,0200	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)	0,0000	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(5) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE**

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS

RESULTATS DE L'EXERCICE

RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A)	(1)
TOTAL DU BUDGET	7 308 410,72	7 269 858,41	6 717 454,43	A1	6 678 902,12
Investissement	3 520 588,14	3 731 012,84	5 581 854,59	(2)	5 792 279,29
Dont 1068		128 191,41			
Fonctionnement	3 787 822,58	3 538 845,57	(3) 1 135 599,84	A3	886 622,83

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

RESTES A REALISER N (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II	5 157 413,00	III+IV	0,00	B1 -5 157 413,00
Investissement	I	5 157 413,00	III	0,00	B2 -5 157 413,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	1 521 489,12
Investissement	A2+B2	634 866,29
Fonctionnement	A3+B3	886 622,83

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPEN

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 157 413,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	5 157 413,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 787 822,58	G	3 538 845,57
	Section d'investissement	B	3 520 588,14	H	3 731 012,84

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 135 599,84 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	5 581 854,59 (si excédent)

		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D	7 308 410,72	= G+H+I+J	13 987 312,84

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 157 413,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	5 157 413,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 787 822,58	= G+I+K	4 674 445,41
	Section d'investissement	= B+D+F	8 678 001,14	= H+J+L	9 312 867,43
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	12 465 823,72	= G+H+I+J+K+L	13 987 312,84

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	3 520 588,14	0,00	3 520 588,14	128 191,41	3 602 821,43	3 731 012,84
FONCTIONNEMENT	185 001,15	3 602 821,43	3 787 822,58	3 538 845,57	0,00	3 538 845,57
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	3 705 589,29	3 602 821,43	7 308 410,72	3 667 036,98	3 602 821,43	7 269 858,41

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	1 135,14	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	3 517 963,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	1 490,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		3 520 588,14	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		3 520 588,14	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	3 602 821,43
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	3 602 821,43

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	II+IV
3 520 588,14	3 520 588,14	3 602 821,43

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	vi
	0,00	5 581 854,59
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	vii	
		128 191,41

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	II+IV+VI+VII
	3 520 588,14	9 312 867,43
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)	5 792 279,29	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(3) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En recettes, détail du 138.

(7) En recettes, sauf 1068.

(8) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(9) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	19 093,29	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	202 245,00
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	140 159,61	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	3 281 694,36
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	25 748,25	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,21
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	185 001,15	Total recettes de gestion des services	3 483 939,57
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	54 906,00
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 185 001,15	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 538 845,57

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	3 602 821,43	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 3 602 821,43	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III 3 787 822,58	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV 3 538 845,57
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 135 599,84

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V 3 787 822,58	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI 4 674 445,41
---	-----------------------------	---	------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	886 622,83
--	-------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	1 135,14	0,00	1 135,14
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	3 517 963,00	0,00	3 517 963,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	1 490,00	0,00	1 490,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 520 588,14	0,00	3 520 588,14

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0.00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	19 093,29		19 093,29
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	140 159,61		140 159,61
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	25 748,25	0,00	25 748,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	3 602 821,43	3 602 821,43
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		185 001,15	3 602 821,43	3 787 822,58

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 602 821,43	3 602 821,43
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	3 602 821,43	3 602 821,43

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	128 191,41
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	5 581 854,59
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	202 245,00		202 245,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	3 281 694,36		3 281 694,36
75	Autres produits d'activités(7)	0,21	0,00	0,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	54 906,00	0,00	54 906,00
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		3 538 845,57	0,00	3 538 845,57

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 135 599,84
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	10 030 201,84	3 520 588,14	5 157 413,00	1 352 200,70	0,00	3 520 588,14
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	68 000,84	2 625,14	0,00	65 375,70	0,00	2 625,14
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	68 000,84	2 625,14	0,00	65 375,70	0,00	2 625,14
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	9 737 201,00	3 517 963,00	5 157 413,00	1 061 825,00	0,00	3 517 963,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00		0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00		0,00

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
---	------	--	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	10 030 201,84	3 520 588,14	5 157 413,00	1 352 200,70	0,00	3 520 588,14
---	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

**III – VOTE****SECTION D'INVESTISSEMENT****Equipements départementaux – Dépenses non individualisées****A1.1****DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		68 000,84	2 625,14	0,00	65 375,70	0,00	2 625,14
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	15 000,00	1 135,14	0,00	13 864,86	0,00	1 135,14
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	1 135,14	0,00	13 864,86		
21	Immobilisations corporelles	53 000,84	1 490,00	0,00	51 510,84	0,00	1 490,00
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00		
2182	Matériel de transport	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00		
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	1 490,00	0,00	8 510,00		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00		
2185	Matériel de téléphonie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,84	0,00	0,00	3 000,84		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT
Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses****A1.2****RMI DEPENSES**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT****VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX****A1.3****Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)**

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.



III – VOTE	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	
	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE
SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME
A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES****A2****EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	9 737 201,00	3 517 963,00	5 157 413,00	1 061 825,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	9 737 201,00	3 517 963,00	5 157 413,00	1 061 825,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES****Dépenses financières**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		225 000,00	0,00	0,00	225 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	225 000,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT****A4.1****RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres****Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)**

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.



III – VOTE
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	128 191,41	128 191,41	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	128 191,41	128 191,41	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	128 191,41	128 191,41	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPT****RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice.

Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

**III – VOTE**
**SECTION D'INVESTISSEMENT
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**
A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	3 602 821,43	3 602 821,43	0,00
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	3 594 808,11	3 594 808,11	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 366,12	1 366,12	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 533,60	1 533,60	0,00
28182	Matériel de transport	3 918,00	3 918,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 076,60	1 076,60	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	119,00	119,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE(Détail en III-B1)		4 802 605,84	3 787 822,58	0,00	0,00	1 014 783,26	0,00	3 787 822,58
011	Charges à caractère général (4)	123 250,00	19 093,29	0,00	0,00	104 156,71	0,00	19 093,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	276 100,00	140 159,61	0,00	0,00	135 940,39		140 159,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	45 100,00	25 748,25	0,00	0,00	19 351,75	0,00	25 748,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	33 000,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	717 334,41						
042	Opérations ordre transf. entre sections	3 602 821,43	3 602 821,43			0,00		3 602 821,43
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Pour information :		0,00						
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1								
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		4 802 605,84	3 787 822,58	0,00	0,00	1 014 783,26	0,00	3 787 822,58

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE(Détail en III-B2)		3 667 006,00	1 386 263,57	2 152 582,00	0,00	128 160,43
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 000,00	202 245,00	0,00	0,00	-12 245,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	3 418 000,00	1 129 112,36	2 152 582,00	0,00	136 305,64
75	Autres produits de gestion courante (3)	100,00	0,21	0,00	0,00	99,79
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	54 906,00	54 906,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00

Pour information :	1 135 599,84				
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 802 605,84	2 521 863,41	2 152 582,00	0,00	128 160,43
--	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	123 250,00	19 093,29	0,00	0,00	104 156,71	0,00	19 093,29
60611	Eau et assainissement	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		
60613	Chauffage urbain	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		
60622	Carburants	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	512,96	0,00	0,00	1 487,04		
6064	Fournitures administratives	3 000,00	750,35	0,00	0,00	2 249,65		
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		
6132	Locations immobilières	5 000,00	2 676,63	0,00	0,00	2 323,37		
6135	Locations mobilières	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00		
614	Charges locatives et de copropriété	4 350,00	2 424,29	0,00	0,00	1 925,71		
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00		
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 014,65	0,00	0,00	985,35		
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		
6156	Maintenance	8 000,00	6 010,84	0,00	0,00	1 989,16		
6161	Multirisques	1 000,00	245,94	0,00	0,00	754,06		
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	1 362,58	0,00	0,00	637,42		
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	199,00	0,00	0,00	1 801,00		
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		
6188	Autres frais divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		
62268	Autres honoraires, conseils	45 000,00	835,87	0,00	0,00	44 164,13		
6231	Annonces et insertions	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00		
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	783,37	0,00	0,00	5 216,63		
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		
6238	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	526,49	0,00	0,00	3 473,51		
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 055,76	0,00	0,00	444,24		
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	694,56	0,00	0,00	305,44		
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	276 100,00	140 159,61	0,00	0,00	135 940,39		140 159,61
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	70,00	0,00	0,00	30,00		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	798,54	0,00	0,00	701,46		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	204,00	0,00	0,00	-4,00		
64111	Rémunération principale titulaires	90 000,00	58 721,84	0,00	0,00	31 278,16		
64112	SFT, indemnité résidence	6 000,00	3 305,76	0,00	0,00	2 694,24		
64113	NBI	600,00	482,04	0,00	0,00	117,96		
64118	Autres indemnités titulaires	60 000,00	28 558,86	0,00	0,00	31 441,14		
64131	Rémunérations non tit.	16 500,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 000,00	14 582,00	0,00	0,00	-582,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 000,00	27 876,97	0,00	0,00	20 123,03		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00	4 310,60	0,00	0,00	1 689,40		
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	900,00	258,00	0,00	0,00	642,00		
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 300,00	636,00	0,00	0,00	664,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	355,00	0,00	0,00	145,00		

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Affiché le (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		gérées dans le cadre d'une AE	hors AE
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	45 100,00	25 748,25	0,00	0,00	19 351,75	0,00	25 748,25
6531	Indemnités	30 000,00	23 568,58	0,00	0,00	6 431,42		
6532	Frais de mission et de déplacement	3 500,00	273,06	0,00	0,00	3 226,94		
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	1 902,56	0,00	0,00	4 097,44		
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00		
6535	Formation	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00		
6541	Créances admises en non-valeur	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00		
65888	Autres	100,00	4,05	0,00	0,00	95,95		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		444 450,00	185 001,15	0,00	0,00	259 448,85	0,00	185 001,15

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	33 000,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		482 450,00	185 001,15	0,00	0,00	297 448,85	0,00	185 001,15

023	Virement à la section d'investissement	717 334,41						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 602 821,43	3 602 821,43			0,00		3 602 821,43
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	3 602 821,43	3 602 821,43			0,00		3 602 821,43
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		4 320 155,84	3 602 821,43			717 334,41		3 602 821,43

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 802 605,84	3 787 822,58	0,00	0,00	1 014 783,26	0,00	3 787 822,58
---	---------------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 802 605,84	3 787 822,58	0,00	0,00	1 014 783,26	0,00	3 787 822,58
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 000,00	202 245,00	0,00	0,00	-12 245,00
70872	Remb. frais Budgets annexes	190 000,00	202 245,00	0,00	0,00	-12 245,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	3 418 000,00	1 129 112,36	2 152 582,00	0,00	136 305,64
7473	Participation Départements	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	3 393 000,00	1 104 112,36	2 152 582,00	0,00	136 305,64
75	Autres produits de gestion courante(4)	100,00	0,21	0,00	0,00	99,79
7588	Autres produits divers gestion courante	100,00	0,21	0,00	0,00	99,79
013	Atténuations de charges(4)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		3 612 100,00	1 331 357,57	2 152 582,00	0,00	128 160,43
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	54 906,00	54 906,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	54 906,00	54 906,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		3 667 006,00	1 386 263,57	2 152 582,00	0,00	128 160,43

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 667 006,00	1 386 263,57	2 152 582,00	0,00	128 160,43
---	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 135 599,84	1 135 599,84			
--	---------------------	---------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 802 605,84	2 521 863,41	2 152 582,00	0,00	128 160,43
--	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
- Equipements départementaux		0	0	0	0	0
- Equipements non départementaux (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	0					
Dépenses d'ordre	0					
Solde d'exécution reporté de N-1	0					
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	3 731 013	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	3 731 013	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	3 602 821	0	0	0	0	0
Total recettes	202 245	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	-3 400 576	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	---	--------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	3 520 588	0	0	0	3 520 588
- Equipements départementaux	0	0	0	0	2 625	0	0	0	2 625
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	3 517 963	0	0	0	3 517 963
- Opérations financières									0
Dépenses d'ordre									0
Solde d'exécution reporté de N-1									0
Total dépenses	0	0	0	0	3 520 588	0	0	0	3 520 588
Total recettes	0	0	0	0	5 581 855	0	0	0	9 312 867
Solde d'investissement	0	0	0	0	2 061 266	0	0	0	5 792 279

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	5 157 413	0	0	0	5 157 413
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	-5 157 413	0	0	0	-5 157 413

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	0	0	0	185 001	0	0	0	3 787 823
Total recettes	0	0	0	0	4 472 200	0	0	0	4 674 445
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	4 287 199	0	0	0	886 623

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0
21838	Autre matériel informatique	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		3 731 013	0	0	0	0	0
Recettes réelles		128 191	0	0	0	0	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	128 191	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 602 821	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		3 602 821	0	0	0	0	0
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	3 594 808	0	0	0	0	0
28051	Concessions et droits similaires	1 366	0	0	0	0	0
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 534	0	0	0	0	0
28182	Matériel de transport	3 918	0	0	0	0	0
281838	Autre matériel informatique	1 077	0	0	0	0	0
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	119	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		3 602 821	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	Cu	Affiché le	
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0			0
6156	Maintenance	0	0	0	0			0
6161	Multirisques	0	0	0	0			0
6168	Autres primes d'assurance	0	0	0	0			0
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0			0
62268	Autres honoraires, conseils	0	0	0	0			0
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0			0
6251	Voyages, déplacements et missions	0	0	0	0			0
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0			0
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0			0
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0			0
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0			0
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0			0
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0			0
64112	SFT, indemnité résidence	0	0	0	0			0
64113	NBI	0	0	0	0			0
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0			0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0			0
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0			0
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0			0
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0			0
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	0	0	0			0
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0			0
6531	Indemnités	0	0	0	0			0
6532	Frais de mission et de déplacement	0	0	0	0			0
6533	Cotisations de retraite	0	0	0	0			0
65888	Autres	0	0	0	0			0
Dépenses d'ordre		3 602 821	0	0	0			0
Opérations d'ordre entre section		3 602 821	0	0	0			0
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	3 602 821	0	0	0			0
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0			0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0			0

RECETTES								
Total recettes de fonctionnement		202 245	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		202 245	0	0	0	0	0	0
70872	Remb. frais Budgets annexes	202 245	0	0	0	0	0	0
7473	Participation Départements	0	0	0	0	0	0	0
7474	Participation Communes et interco	0	0	0	0	0	0	0
7588	Autres produits divers gestion courante	0	0	0	0	0	0	0
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - CA - 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	Cu	C
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

Affiché le

ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	---	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	3 520 588	0	0	0	3 520 588
Dépenses réelles		0	0	0	0	3 520 588	0	0	0	3 520 588
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0	0	0	0	3 517 963	0	0	0	3 517 963
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	1 135	0	0	0	1 135
21838	Autre matériel informatique	0	0	0	0	1 490	0	0	0	1 490
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	5 581 855	0	0	0	9 312 867
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	128 191
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	128 191
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	3 602 821
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	3 602 821
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	3 594 808
28051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	0	1 366
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	1 534
28182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	3 918
281838	Autre matériel informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	1 077
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	119
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	5 581 855	0	0	0	5 581 855

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	185 001	0	0	0	3 787 823
Dépenses réelles		0	0	0	0	185 001	0	0	0	185 001
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	513	0	0	0	513
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	750	0	0	0	750
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	2 677	0	0	0	2 677

Art. (1)	Libellé	5	5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	SLO
		Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	Revenu minimum d'insertion	Personnes dépendantes (APA)	Revenu de solidarité active	Réseaux et infrastructures	Aménagement et environnement	Transport	économique	
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	2 424	0	0	0	2 424
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	1 015	0	0	0	1 015
6156	Maintenance	0	0	0	0	6 011	0	0	0	6 011
6161	Multirisques	0	0	0	0	246	0	0	0	246
6168	Autres primes d'assurance	0	0	0	0	1 363	0	0	0	1 363
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	199	0	0	0	199
62268	Autres honoraires, conseils	0	0	0	0	836	0	0	0	836
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	783	0	0	0	783
6251	Voyages, déplacements et missions	0	0	0	0	526	0	0	0	526
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	1 056	0	0	0	1 056
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	695	0	0	0	695
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	70	0	0	0	70
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	799	0	0	0	799
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	204	0	0	0	204
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	58 722	0	0	0	58 722
64112	SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	3 306	0	0	0	3 306
64113	NBI	0	0	0	0	482	0	0	0	482
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	28 559	0	0	0	28 559
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	14 582	0	0	0	14 582
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	27 877	0	0	0	27 877
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	4 311	0	0	0	4 311
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	258	0	0	0	258
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	0	0	0	636	0	0	0	636
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	355	0	0	0	355
6531	Indemnités	0	0	0	0	23 569	0	0	0	23 569
6532	Frais de mission et de déplacement	0	0	0	0	273	0	0	0	273
6533	Cotisations de retraite	0	0	0	0	1 903	0	0	0	1 903
65888	Autres	0	0	0	0	4	0	0	0	4
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	3 602 821
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	3 602 821
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	3 602 821
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	4 472 200	0	0	0	4 674 445
Recettes réelles		0	0	0	0	3 336 601	0	0	0	3 538 846
70872	Remb. frais Budgets annexes	0	0	0	0	0	0	0	0	202 245
7473	Participation Départements	0	0	0	0	25 000	0	0	0	25 000
7474	Participation Communes et interco	0	0	0	0	3 256 694	0	0	0	3 256 694
7588	Autres produits divers gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - CA - 2021


Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transpo	9 économique	
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	54 906	0	0	0	54 906
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	1 135 600	0	0	0	1 135 600

Affiché le

ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON

SOUS-FONCTION 01 OPERATIONS NON-VENTILABLES (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		3 731 012,84
Recettes réelles		128 191,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	128 191,41
Recettes d'ordre		3 602 821,43
040	Opérations ordre transf. entre sections	3 602 821,43
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	3 594 808,11
28051	Concessions et droits similaires	1 366,12
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 533,60
28182	Matériel de transport	3 918,00
281838	Autre matériel informatique	1 076,60
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	119,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		3 602 821,43
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		3 602 821,43
042	Opérations ordre transf. entre sections	3 602 821,43
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 602 821,43
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		202 245,00
Recettes réelles		202 245,00
70872	Remb. frais Budgets annexes	202 245,00
Recettes d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	02 Administration générale				04 Coop. décent., act° europ. et inter.		05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		020 Administration générale collectivité		021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	041 Subvention globale	048 Autres		
		0201 Admin. gén. collect. (pers. non vent.)	0202 Admin. gén. collect. (autres moy. gén.)						
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	02 Administration générale				04 Coop. décent., act° europ. et inter.		05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		020 Administration générale collectivité		021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	041 Subvention globale	048 Autres		
		0201 Admin. gén. collect. (pers. non vent.)	0202 Admin. gén. collect. (autres moy. gén.)						
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) A détailler conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	10 Services communs	11 Gendarmerie, police, sécurité, justice	12 Incendie et Secours	13 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	10 Services communs	11 Gendarmerie, police, sécurité, justice	12 Incendie et Secours	13 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22	
				Enseignement du second degré	
				221 Collèges	222 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22	
				Enseignement du second degré	
				221 Collèges	222 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Formation pro. , apprentissage (COM)	25 Plan de relance (crise sanitaire)	28 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Formation pro. , apprentissage (COM)	25 Plan de relance (crise sanitaire)	28 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			
			311 Activités artistiques, action culturelle	312 Patrimoine (musées, monuments...)	313 Bibliothèques et médiathèques	314 Musées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			
			311 Activités artistiques, action culturelle	312 Patrimoine (musées, monuments...)	313 Bibliothèques et médiathèques	314 Musées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	31	32	33	34	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture				
		315				
		Services d'archives				
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	31	32	33	34	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture				
		315				
		Services d'archives				
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	40 Services communs	41 PMI et planification familiale	42 Prévention et éducation pour la santé	43 Plan de relance (crise sanitaire)	48 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	40 Services communs	41 PMI et planification familiale	42 Prévention et éducation pour la santé	43 Plan de relance (crise sanitaire)	48 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	50 Services communs	51 Famille et enfance	52 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	50 Services communs	51 Famille et enfance	52 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	53 Personnes âgées			57 Plan de relance (crise sanitaire)	58 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		531 Forfait autonomie	532 Autres actions de prévention	538 Autres			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	53 Personnes âgées			57 Plan de relance (crise sanitaire)	58 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		531 Forfait autonomie	532 Autres actions de prévention	538 Autres			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	541 Insertion sociale	542 Santé	543 Logement	544 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	541 Insertion sociale	542 Santé	543 Logement	544 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	545 Évaluation des dépenses engagées	546 Dépenses de structure	548 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	545 Évaluation des dépenses engagées	546 Dépenses de structure	547 Revenu minimum d'insertion - RMA		548 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				5471 Revenu minimum d'insertion - Allocations	5472 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****A1/5-5****SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)**

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	550 Services communs	551 APA à domicile	552 APA versée au bénéficiaire en établisst	553 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	561 Insertion sociale	562 Santé	563 Logement	564 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	561 Insertion sociale	562 Santé	563 Logement	564 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	565 Evaluation des dépenses engagées	566 Dépenses de structure	568 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	565 Evaluation des dépenses engagées	566 Dépenses de structure	567 Allocations RSA	568 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	3 520 588,14	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	2 625,14	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 135,14	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	1 490,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	3 517 963,00	0,00	0,00	0,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	3 517 963,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	5 581 854,59	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	5 581 854,59	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	185 001,15	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	512,96	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	750,35	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 676,63	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 424,29	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 014,65	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	6 010,84	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	245,94	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	1 362,58	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	199,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	835,87	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	783,37	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	526,49	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 055,76	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	694,56	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	798,54	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	204,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	58 721,84	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	3 305,76	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	482,04	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	28 558,86	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	14 582,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	27 876,97	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	4 310,60	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	258,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	636,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	355,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	23 568,58	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission et de déplacement	0,00	273,06	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	1 902,56	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	4,05	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	4 472 200,41	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	1 135 599,84	0,00	0,00	0,00
7473	Participation Départements	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	0,00	3 256 694,36	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,21	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	54 906,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	3 520 588,14
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	2 625,14
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 135,14
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 490,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	3 517 963,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 517 963,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 581 854,59
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 581 854,59

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	185 001,15
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	512,96
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	750,35
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	2 676,63
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	2 424,29
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014,65
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	6 010,84
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	245,94
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 362,58
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	199,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	835,87
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	783,37
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	526,49
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	1 055,76
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	694,56
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	798,54
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	204,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	58 721,84
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	3 305,76
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	482,04
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	28 558,86
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	14 582,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	27 876,97
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	4 310,60
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	258,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	636,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	355,00
6531	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	23 568,58
6532	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	273,06
6533	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	1 902,56
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	4,05
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	4 472 200,41
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	1 135 599,84
7473	Participation Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7474	Participation Communes et interco	0,00	0,00	0,00	0,00	3 256 694,36
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,21
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	54 906,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	70 Services communs	71 Aménagement et développement urbain	72 Logement	73 Environnement	
					731 Actions en matière de trait. des déchets	738 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	70 Services communs	71 Aménagement et développement urbain	72 Logement	73 Environnement	
					731 Actions en matière de trait. des déchets	738 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****A17****FONCTION 7 – Aménagement et environnement****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	74 Aménagement et développement rural	75 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	74 Aménagement et développement rural	75 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs	
				821 Routier	822 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs	
				821 Routier	822 Ferroviaire
					DEPENSES REELLES
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs			83 Plan de relance (crise sanitaire)	88 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		823 Maritime	824 Fluvial	825 Aérien			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs			83 Plan de relance (crise sanitaire)	88 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		823 Maritime	824 Fluvial	825 Aérien			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	90 Services communs	91 Structures animation, développement éco.	92 Agriculture et pêche	
				921 Laboratoire départemental	928 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	90 Services communs	91 Structures animation, développement éco.	92 Agriculture et pêche	
				921 Laboratoire départemental	928 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	93 Industrie, commerce et artisanat	94 Développement touristique	95 Maintien services publics non départ.	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	93 Industrie, commerce et artisanat	94 Développement touristique	95 Maintien services publics non départ.	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - CA - 2021

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le



ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - CA - 2021

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le



ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations corporelles	5	01/03/2005
L	Immobilisations incorporelles	5	01/03/2005
L	Subventions d'équipement versées	15	01/03/2005

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES****PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D= A+B-C
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		225 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681 (2)	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		225 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	225 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	5 157 413,00	0,00	5 157 413,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 320 155,84	3 602 821,43
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		4 320 155,84	3 602 821,43
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	3 594 808,11	3 594 808,11
28051	Concessions et droits similaires	1 366,12	1 366,12
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 533,60	1 533,60
28182	Matériel de transport	3 918,00	3 918,00
281838	Autre matériel informatique	1 076,60	1 076,60
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	119,00	119,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	717 334,41	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 602 821,43	0,00	5 581 854,59	128 191,41	9 312 867,43

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 157 413,00
Ressources propres disponibles	IV 9 312 867,43
Solde	V = IV – II (2) 4 155 454,43

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES**


SLOW
IV
DS.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – BATIMENTS SCOLAIRES****Bâtiments scolaires et administratifs (1)**

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – CONSTRUCTIONS****Constructions, installations et agencements (hors bâtiments scolaires) (1)**

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – MATERIELS ET OUTILLAGES****Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Autres immobilisations corporelles (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Immobilisations incorporelles (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – PARTICIPATIONS****Participations et créances rattachées à des participations**

Organisme dans lequel la participation est prise	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
261 - Titres de participation		0,00	
266 – Autres formes de participation		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS –AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES****Autres immobilisations financières**

Nature de l'immobilisation financière	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
271 - Titres immobilisés (droit de propriété)		0,00	
272 – Titres immobilisés (droit de créances)		0,00	
276 –Autres créances immobilisées		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00


SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022
 Reçu en préfecture le 09/03/2022
 Affiché le 
 ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B12

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B13.1****B13.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****B13.2****B13.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS**

C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 3231-4-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

*Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2003.

- (1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AE nouvelles votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2003.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,57	1,57	1,37	0,00	1,37
ADJOINT ADM. PR. 1ERE CL. (Av. Janv 2015)	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2016)	B	0,00	0,57	0,57	0,57	0,00	0,57
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR (Avant Mars 2016)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,57	2,57	2,37	0,00	2,37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Article L. 3123-10 du CGCT.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DEPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT)**D2.1**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 3312-2 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE DEPARTEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non
Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de m	SYDRO 71 AMO/MO	01/01/2014	17/12/2013			non
Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable	SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT	11/12/2014	11/12/2014			oui

(1) Exemples de catégories :régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social...

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****IV****D4****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M52) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Taux des contributions directes et indirectes

	Base notifiée (si connue à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes / (N-1)	Taux ou coefficient multiplicateur appliqué par décision du Conseil général	Variation du taux / N-1	Produit voté par le Conseil général	Variation du produit / N-1
Taxe foncières sur les propriétés bâties	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale des espaces naturels sensibles	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe d'aménagement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Total des contributions directes et indirectes	0,00	0,00 %			0,00	0,00 %

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 90
 Nombre de membres présents : 40
 Nombre de suffrages exprimés : 57
 VOTES : Pour : 57
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2022

Présenté par (1) LE PRESIDENT,
 A BUXY le 23/02/2022
 LE PRESIDENT,


Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A BUXY, le 23/02/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MACON,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres Le Comité syndical réuni(e) en session Ordinaire (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

<p>Envoyé en préfecture le 09/03/2022 Reçu en préfecture le 09/03/2022 Affiché le  ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF</p>

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2022- 071090- 022- 00- 01- -2022/3/16-9:22:17
SYDRO 71 PRINCIPAL- Principal- 2022- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature/@V doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

15 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 204142, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 2182, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6135, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6531, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6532, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6533, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6534, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6535, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6711, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 678, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 2804142, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 28182, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7474, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7588, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7788, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYDRO 71 PRINCIPAL : SYDRO 71 PRINCIPAL (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25710342400020

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE SAONE ET LOIRE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	109
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	111
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	112
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	113
B3.1 - Etat des provisions constituées	114
B3.2 - Etalement des provisions	116
B4 - Etat des charges transférées	117
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	118
B6 - Prêts	119
B7.1 - Etat des emprunts garantis	120
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	121
B8.1 - Subventions versées	122
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	123
B8.3 - Etat des contrats de PPP	124
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	125
B8.5 - Etat des engagements reçus	126
B9 - Etat du personnel	127
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	129
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	130
B11.2 - Liste des établissements publics créés	131
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	132
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	133
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	134
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	136
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	137
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	138
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	139
D4 - Décisions en matière de taux	141
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	142
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	143
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	145

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	148464

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	3,24
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	24,69
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,45
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,6143
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,1225
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,0200
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,50.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 579 000,00	3 944 133,71
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 157 413,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 792 279,29
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	9 736 413,00	9 736 413,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 471 028,83	3 584 406,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 886 622,83
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 471 028,83	4 471 028,83
	TOTAL DU BUDGET (4)	14 207 441,83	14 207 441,83

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	5 157 413,00	4 500 000,00	4 500 000,00	9 657 413,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	30 000,84	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		45 000,84	5 157 413,00	4 579 000,00	4 579 000,00	9 736 413,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		45 000,84	5 157 413,00	4 579 000,00	4 579 000,00	9 736 413,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	45 000,84	5 157 413,00	4 579 000,00	4 579 000,00	9 736 413,00
--------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 736 413,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	128 191,41	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		128 191,41	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		128 191,41	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	717 334,41		340 989,20	340 989,20	340 989,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 095,32		3 603 144,51	3 603 144,51	3 603 144,51
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		721 429,73		3 944 133,71	3 944 133,71	3 944 133,71

TOTAL	849 621,14	0,00	3 944 133,71	3 944 133,71	3 944 133,71
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 792 279,29
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 736 413,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 944 133,71
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	122 550,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	276 100,00	0,00	306 400,00	306 400,00	306 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	63 495,12	63 495,12	63 495,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		399 650,00	0,00	521 895,12	521 895,12	521 895,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		401 650,00	0,00	526 895,12	526 895,12	526 895,12

023	Virement à la section d'investissement (4)	717 334,41		340 989,20	340 989,20	340 989,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 602 821,43		3 603 144,51	3 603 144,51	3 603 144,51
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 320 155,84		3 944 133,71	3 944 133,71	3 944 133,71

TOTAL	4 721 805,84	0,00	4 471 028,83	4 471 028,83	4 471 028,83
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 471 028,83
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 000,00	0,00	198 500,00	198 500,00	198 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	25 000,00	0,00	3 331 000,00	3 331 000,00	3 331 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	54 906,00	54 906,00	54 906,00
Total des recettes de gestion courante		219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	886 622,83
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 471 028,83
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 944 133,71
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	9 657 413,00	0,00	9 657 413,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	64 000,00	0,00	64 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 736 413,00	0,00	9 736 413,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 736 413,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	152 000,00		152 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	306 400,00		306 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	63 495,12	0,00	63 495,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	3 603 144,51	3 603 144,51
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		340 989,20	340 989,20
Dépenses de fonctionnement – Total		526 895,12	3 944 133,71	4 471 028,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 471 028,83
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - BP - 2022

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 603 144,51	3 603 144,51
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		340 989,20	340 989,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	3 944 133,71	3 944 133,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 792 279,29
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 736 413,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	198 500,00		198 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	3 331 000,00		3 331 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	54 906,00	0,00	54 906,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 584 406,00	0,00	3 584 406,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	886 622,83
---	-------------------

=

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - BP - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 471 028,83

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		45 000,84	5 157 413,00	0,00	4 579 000,00	4 579 000,00	0,00	4 579 000,00	9 736 413,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	5 157 413,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	9 657 413,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,84	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		45 000,84	5 157 413,00	0,00	4 579 000,00	4 579 000,00	0,00	4 579 000,00	9 736 413,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		45 000,84	5 157 413,00	0,00	4 579 000,00	4 579 000,00	0,00	4 579 000,00	9 736 413,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	9 736 413,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		721 429,73	0,00	3 944 133,71	3 944 133,71	3 944 133,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	717 334,41		340 989,20	340 989,20	340 989,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 095,32		3 603 144,51	3 603 144,51	3 603 144,51
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		721 429,73		3 944 133,71	3 944 133,71	3 944 133,71

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	5 792 279,29
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	9 736 413,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		45 000,84	5 157 413,00	0,00	4 579 000,00	4 579 000,00	0,00	4 579 000,00	9 736 413,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	5 157 413,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	9 657 413,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	5 157 413,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	9 657 413,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,84	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
217848	Autres matériels bureau, mobilier (mad)	8 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	4 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2185	Matériel de téléphonie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,84	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		45 000,84	5 157 413,00	0,00	4 579 000,00	4 579 000,00	0,00	4 579 000,00	9 736 413,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		45 000,84	5 157 413,00	0,00	4 579 000,00	4 579 000,00	0,00	4 579 000,00	9 736 413,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		721 429,73	0,00	3 944 133,71	3 944 133,71	3 944 133,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	717 334,41		340 989,20	340 989,20	340 989,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 095,32		3 603 144,51	3 603 144,51	3 603 144,51
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	0,00		3 596 222,42	3 596 222,42	3 596 222,42
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		453,09	453,09	453,09
28051	Concessions et droits similaires	1 366,12		0,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 533,60		1 533,60	1 533,60	1 533,60
281828	Autres matériels de transport	0,00		3 918,00	3 918,00	3 918,00
281838	Autre matériel informatique	1 076,60		1 017,40	1 017,40	1 017,40
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	119,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		721 429,73		3 944 133,71	3 944 133,71	3 944 133,71

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 721 805,84	0,00	0,00	4 471 028,83	4 471 028,83	0,00	4 471 028,83	4 471 028,83
011	Charges à caractère général (3)	122 550,00	0,00	0,00	152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	276 100,00	0,00		306 400,00	306 400,00		306 400,00	306 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	0,00	63 495,12	63 495,12	0,00	63 495,12	63 495,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		399 650,00	0,00	0,00	521 895,12	521 895,12	0,00	521 895,12	521 895,12
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		2 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles		401 650,00	0,00	0,00	526 895,12	526 895,12	0,00	526 895,12	526 895,12
023	Virement à la section d'investissement	717 334,41			340 989,20	340 989,20		340 989,20	340 989,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 602 821,43			3 603 144,51	3 603 144,51		3 603 144,51	3 603 144,51
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 320 155,84			3 944 133,71	3 944 133,71		3 944 133,71	3 944 133,71

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 471 028,83
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00
013	Atténuations de charges (2)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 000,00	0,00	198 500,00	198 500,00	198 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	25 000,00	0,00	3 331 000,00	3 331 000,00	3 331 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	54 906,00	54 906,00	54 906,00
Total des recettes de gestion des services		219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	886 622,83
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 471 028,83
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 721 805,84	0,00	0,00	4 471 028,83	4 471 028,83	0,00	4 471 028,83	4 471 028,83
011	Charges à caractère général (4)	122 550,00	0,00	0,00	152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00
60611	Eau et assainissement	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60613	Chauffage urbain	400,00	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
60622	Carburants	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 350,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	19 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	8 000,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	300,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	45 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6231	Annonces et insertions	600,00	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6238	Divers	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	276 100,00	0,00		306 400,00	306 400,00		306 400,00	306 400,00
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
64111	Rémunération principale titulaires	90 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	6 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
64113	NBI	600,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
64118	Autres indemnités	60 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
64131	Rémunérations	16 500,00	0,00		24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	900,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 300,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 000,00	0,00	0,00	63 495,12	63 495,12	0,00	63 495,12	63 495,12
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	900,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65888	Autres	100,00	0,00		995,12	995,12	0,00	995,12	995,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		399 650,00	0,00	0,00	521 895,12	521 895,12	0,00	521 895,12	521 895,12
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		2 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles		401 650,00	0,00	0,00	526 895,12	526 895,12	0,00	526 895,12	526 895,12
023	Virement à la section d'investissement	717 334,41			340 989,20	340 989,20		340 989,20	340 989,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 602 821,43			3 603 144,51	3 603 144,51		3 603 144,51	3 603 144,51
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 602 821,43			3 603 144,51	3 603 144,51		3 603 144,51	3 603 144,51
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 320 155,84			3 944 133,71	3 944 133,71		3 944 133,71	3 944 133,71

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	190 000,00	0,00	198 500,00	198 500,00	198 500,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	190 000,00	0,00	198 500,00	198 500,00	198 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	25 000,00	0,00	3 331 000,00	3 331 000,00	3 331 000,00
7473	Participation départements	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	3 306 000,00	3 306 000,00	3 306 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	54 906,00	54 906,00	54 906,00
75888	Autres	0,00	0,00	54 906,00	54 906,00	54 906,00
Total des recettes de gestion des services		219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		219 000,00	0,00	3 584 406,00	3 584 406,00	3 584 406,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	4 579 000,00	0,00	0,00		4 579 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 000,00	0,00	0,00		15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 500 000,00	0,00	0,00		4 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	64 000,00	0,00	0,00		64 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - BP - 2022

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	4 579 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 579 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	526 895,12	0,00	0,00		526 895,12
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	152 000,00	0,00	0,00		152 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	306 400,00	0,00	0,00		306 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	63 495,12	0,00	0,00		63 495,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	3 584 406,00	0,00	0,00		3 584 406,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	198 500,00	0,00	0,00		198 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	3 331 000,00	0,00	0,00		3 331 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	54 906,00	0,00	0,00		54 906,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	526 895,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	10 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	191 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	81 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	59 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	995,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 584 406,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	198 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	3 331 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	54 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	526 895,12
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 400,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	995,12
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 584 406,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 331 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 906,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SYDRO 71 PRINCIPAL - Principal - BP - 2022

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations corporelles	5	01/03/2005
L	Immobilisations incorporelles	5	01/03/2005
L	Subventions d'équipement versées	15	01/03/2005

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,57	1,57	1,37	0,00	1,37
ADJOINT ADM. PR. 1ERE CL. (Av. Janv 2015)	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2016)	B	0,00	0,57	0,57	0,57	0,00	0,57
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR (Avant Mars 2016)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,57	2,57	2,37	0,00	2,37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non
Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de m	SYDRO 71 AMO/MO	01/01/2014	17/12/2013			non
Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable	SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT	11/12/2014	11/12/2014			oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	5 157 413,00	0,00	5 157 413,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 944 133,71	III 3 944 133,71
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 944 133,71	3 944 133,71
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804142		0,00	0,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	3 596 222,42	3 596 222,42
2805	Licences, logiciels, droits similaires	453,09	453,09
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 533,60	1 533,60
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 918,00	3 918,00
281838	Autre matériel informatique	1 017,40	1 017,40
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	340 989,20	340 989,20

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 944 133,71	0,00	5 792 279,29	0,00	9 736 413,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 157 413,00
Ressources propres disponibles	IV	9 736 413,00
Solde	V = IV – II (8)	4 579 000,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D3.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D3.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 90

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 58

VOTES :

Pour : 58

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2021

Présenté par LE PRESIDENT (1),

A BUXY, le 23/02/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A BUXY, le 23/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MACON, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT - SYDRO 71
SECURISATION APPROVISIONNEMENT (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25710342400046

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE SAONE ET LOIRE

M 52

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS032022B-BF

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	35
A1/01 - Opérations non ventilées	41
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	42
A1/1 - Fonction 1	43
A1/2 - Fonction 2	44
A1/3 - Fonction 3	46
A1/4 - Fonction 4	48
A1/5 - Fonction 5	49
A1/6 - Fonction 6	56
A1/7 - Fonction 7	58
A1/8 - Fonction 8	60
A1/9 - Fonction 9	62

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	64
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	65
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	69
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	70
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	71
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	73
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	74
B2 - Méthodes utilisées	75
B3 - Etat des provisions constituées	76
B4 - Etat des charges transférées	77
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	78
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	79

B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	
B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	82
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	83
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	84
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	85
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	86
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	87
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	88
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	89
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	90
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	91
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	92
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	93
B12 - Etat des travaux en régie	94
B13.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	96
B13.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	97
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	98
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	99
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	100
C3 - Etat des contrats de PPP	101
C4 - Etat des autres engagements donnés	102
C5 - Etat des engagements reçus	103
C6 - Situation des autorisations de programme	104
C7 - Situation des autorisations d'engagement	105
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	106
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	107
D1.2 - Actions de formation des élus	109
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	110
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	111
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	112
D3.2 - Liste des établissements publics créés	113
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	114
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	115
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	116
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	118
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	119
E2 - Arrêté et signatures	120

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	196462	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1,57	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1,47	
4	Dépenses d'équipement brut/population	5,67	
5	Encours de dette/population (3) (4)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)	0,9908	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)	3,8400	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(5) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGE**POUR MEMOIRE**

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) avec les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS

RESULTATS DE L'EXERCICE

RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	282 579,52	424 896,30	1 084 347,94	A1	1 226 664,72
Investissement	101 291,10	100 088,61	(2) 325 035,91	A2	323 833,42
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	181 288,42	324 807,69	(3) 759 312,03	A3	902 831,30

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

RESTES A REALISER N (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II	628 000,00	III+IV	0,00	B1 align="right">-628 000,00
Investissement	I	628 000,00	III	0,00	B2 align="right">-628 000,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 align="right">0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	598 664,72
Investissement	A2+B2	-304 166,58
Fonctionnement	A3+B3	902 831,30

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPEN

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 628 000,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	23 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	55 000,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	550 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	181 288,42	G	324 807,69
	Section d'investissement	B	101 291,10	H	100 088,61

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	759 312,03 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	325 035,91 (si excédent)

=

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	282 579,52	= G+H+I+J	1 509 244,24
--	-----------	-------------------	-----------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	628 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	628 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	181 288,42	= G+I+K	1 084 119,72
	Section d'investissement	= B+D+F	729 291,10	= H+J+L	425 124,52
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	910 579,52	= G+H+I+J+K+L	1 509 244,24

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	67 432,50	33 858,60	101 291,10	62 000,00	38 088,61	100 088,61
FONCTIONNEMENT	143 199,81	38 088,61	181 288,42	290 949,09	33 858,60	324 807,69
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	210 632,31	71 947,21	282 579,52	352 949,09	71 947,21	424 896,30

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		62 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	67 432,50	0,00
Total des réalisations d'équipement		67 432,50	62 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 67 432,50	II 62 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	33 858,60	38 088,61
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 33 858,60	IV 38 088,61

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	101 291,10	II+IV	100 088,61
-------	-------	------------	-------	------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	0,00	vi	325 035,91
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	101 291,10	II+IV+VI+VII	425 124,52
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				323 833,42

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	143 199,81	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	290 948,11
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	0,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,98
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	143 199,81	Total recettes de gestion des services	290 949,09
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	0,00
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 143 199,81	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 290 949,09

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	38 088,61	042 Opérations ordre transf. entre sections	33 858,60
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 38 088,61	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 33 858,60

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	181 288,42	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	324 807,69
---	-------	-------------------	---	-------	-------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	759 312,03

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	181 288,42	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	1 084 119,72
---	---------	-------------------	---	----------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	902 831,30				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	33 858,60	33 858,60
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	67 432,50	0,00	67 432,50
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		67 432,50	33 858,60	101 291,10

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	143 199,81		143 199,81
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	38 088,61	38 088,61
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		143 199,81	38 088,61	181 288,42

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – RECETTES****TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	62 000,00	0,00	62 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		38 088,61	38 088,61
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		62 000,00	38 088,61	100 088,61

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1**0,00****Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté****325 035,91**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	290 948,11		290 948,11
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités(7)	0,98	0,00	0,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	0,00	33 858,60	33 858,60
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		290 949,09	33 858,60	324 807,69

Pour information R002 Résultat positif reporté**759 312,03**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	1 220 858,60	101 291,10	628 000,00	491 567,50	0,00	101 291,10
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	1 114 000,00	67 432,50	605 000,00	441 567,50	0,00	67 432,50
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	1 114 000,00	67 432,50	605 000,00	441 567,50	0,00	67 432,50
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	73 000,00	0,00	23 000,00	50 000,00		0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	33 858,60	33 858,60		0,00		33 858,60
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00		0,00

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
---	------	--	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 220 858,60	101 291,10	628 000,00	491 567,50	0,00	101 291,10
---	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A

RECETTES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	895 822,69	100 088,61	0,00	795 734,08
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	121 000,00	62 000,00	0,00	59 000,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	38 088,61	38 088,61		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (3)	736 734,08			
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	325 035,91			
Total des recettes d'investissement cumulées	1 220 858,60	425 124,52	0,00	795 734,08

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

**III – VOTE****SECTION D'INVESTISSEMENT****Equipements départementaux – Dépenses non individualisées****A1.1****DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		1 114 000,00	67 432,50	605 000,00	441 567,50	0,00	67 432,50
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	100 000,00	0,00	55 000,00	45 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	55 000,00	45 000,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 014 000,00	67 432,50	550 000,00	396 567,50	0,00	67 432,50
23153	Réseaux divers	1 014 000,00	67 432,50	550 000,00	396 567,50		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT
Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses****A1.2****RMI DEPENSES**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT****VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX****A1.3****Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)**

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.



III – VOTE
SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME
A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022
Reçu en préfecture le 09/03/2022
Affiché le 09/03/2022
ID : 071-257103424-20220223-CS032022B-BF

III – VOTE
SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME
A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES****A2****EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES****Dépenses financières**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		73 000,00	0,00	23 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 000,00	0,00	23 000,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	23 000,00	0,00	23 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT

A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		121 000,00	62 000,00	0,00	59 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	121 000,00	62 000,00	0,00	59 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	62 000,00	0,00	0,00	62 000,00
1313	Subv. transf. Départements	59 000,00	62 000,00	0,00	-3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

**III – VOTE****SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA****RECETTES RMI**

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

**III – VOTE****SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS****RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

**III – VOTE**
**SECTION D'INVESTISSEMENT
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**
A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	33 858,60	33 858,60	0,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	22 078,00	22 078,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	11 780,60	11 780,60	0,00
040	RECETTES (2)	38 088,61	38 088,61	0,00
28031	Frais d'études	38 088,61	38 088,61	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

**III – VOTE****SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		1 083 270,63	181 288,42	0,00	0,00	901 982,21	0,00	181 288,42
011	Charges à caractère général (4)	287 200,00	143 199,81	0,00	0,00	144 000,19	0,00	143 199,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	247,94	0,00	0,00	0,00	247,94	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	21 000,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	736 734,08						
042	Opérations ordre transf. entre sections	38 088,61	38 088,61			0,00		38 088,61
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :	0,00							
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1								

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 083 270,63	181 288,42	0,00	0,00	901 982,21	0,00	181 288,42
--	---------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		323 958,60	15 619,69	309 188,00	0,00	-849,09
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	290 000,00	-18 239,89	309 188,00	0,00	-948,11
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	100,00	0,98	0,00	0,00	99,02
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	33 858,60	33 858,60			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00

Pour information :	759 312,03				
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 083 270,63	774 931,72	309 188,00	0,00	-849,09
--	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	----------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	287 200,00	143 199,81	0,00	0,00	144 000,19	0,00	143 199,81
6132	Locations immobilières	200,00	22,09	0,00	0,00	177,91		
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00		
615232	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00		
6156	Maintenance	15 500,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00		
6161	Multirisques	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		
6168	Autres primes d'assurance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		
6231	Annonces et insertions	1 500,00	806,72	0,00	0,00	693,28		
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	140 000,00	142 371,00	0,00	0,00	-2 371,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	247,94	0,00	0,00	0,00	247,94	0,00	0,00
65888	Autres	247,94	0,00	0,00	0,00	247,94		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		287 447,94	143 199,81	0,00	0,00	144 248,13	0,00	143 199,81

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	21 000,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		308 447,94	143 199,81	0,00	0,00	165 248,13	0,00	143 199,81

023	Virement à la section d'investissement	736 734,08						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	38 088,61	38 088,61			0,00		38 088,61
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	38 088,61	38 088,61			0,00		38 088,61
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		774 822,69	38 088,61			736 734,08		38 088,61

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 083 270,63	181 288,42	0,00	0,00	901 982,21	0,00	181 288,42
---	---------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 083 270,63	181 288,42	0,00	0,00	901 982,21	0,00	181 288,42
--	---------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	290 000,00	-18 239,89	309 188,00	0,00	-948,11
70388	Autres	290 000,00	-18 239,89	309 188,00	0,00	-948,11
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	100,00	0,98	0,00	0,00	99,02
7588	Autres produits divers gestion courante	100,00	0,98	0,00	0,00	99,02
013	Atténuations de charges(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		290 100,00	-18 238,91	309 188,00	0,00	-849,09
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		290 100,00	-18 238,91	309 188,00	0,00	-849,09

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	33 858,60	33 858,60			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	33 858,60	33 858,60			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 858,60	33 858,60			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	323 958,60	15 619,69	309 188,00	0,00	-849,09
---	-------------------	------------------	-------------------	-------------	----------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	759 312,03	759 312,03			
--	-------------------	-------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 083 270,63	774 931,72	309 188,00	0,00	-849,09
--	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	----------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
- Equipements départementaux		0	0	0	0	0
- Equipements non départementaux (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	0					
Dépenses d'ordre	33 859					
Solde d'exécution reporté de N-1	0					
Total dépenses	33 859	0	0	0	0	0
Total recettes	38 089	325 036	0	0	0	0
Solde d'investissement	4 230	325 036	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	180 460	0	0	0	0	0
Total recettes	33 859	759 313	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	-146 601	759 313	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	---	--------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	67 433	0	0	0	67 433
- Equipements départementaux	0	0	0	0	67 433	0	0	0	67 433
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									0
Dépenses d'ordre									33 859
Solde d'exécution reporté de N-1									0
Total dépenses	0	0	0	0	67 433	0	0	0	101 291
Total recettes	0	0	0	0	62 000	0	0	0	425 125
Solde d'investissement	0	0	0	0	-5 432	0	0	0	323 833

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	628 000	0	0	0	628 000
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	-628 000	0	0	0	-628 000

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	0	0	0	829	0	0	0	181 288
Total recettes	0	0	0	0	290 948	0	0	0	1 084 120
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	290 119	0	0	0	902 831

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		33 859	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0
23153	Réseaux divers	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>33 859</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>33 859</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
13911	Sub. transf. cpte rés. Etat, étab. Nat.	22 078	0	0	0	0	0
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	11 781	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes d'investissement		38 089	325 036	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>38 089</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>38 089</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
28031	Frais d'études	38 089	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	325 036	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		180 460	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		142 371	0	0	0	0	0
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	142 371	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>38 089</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>38 089</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	38 089	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	Cu	
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0		0
	002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0		0

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		33 859	759 313	0	0	0	0
Recettes réelles		0	1	0	0	0	0
70388	Autres	0	0	0	0	0	0
7588	Autres produits divers gestion courante	0	1	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>33 859</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		<i>33 859</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>33 859</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
	002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0	759 312	0	0	0	0

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	---	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	67 433	0	0	0	101 291
Dépenses réelles		0	0	0	0	67 433	0	0	0	67 433
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23153	Réseaux divers	0	0	0	0	67 433	0	0	0	67 433
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	33 859
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	33 859
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	0	0	0	0	0	0	0	0	22 078
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	11 781
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	62 000	0	0	0	425 125
Recettes réelles		0	0	0	0	62 000	0	0	0	62 000
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	62 000	0	0	0	62 000
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	38 089
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	38 089
28031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	38 089
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	325 036

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	829	0	0	0	181 288
Dépenses réelles		0	0	0	0	829	0	0	0	143 200
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	22	0	0	0	22
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	807	0	0	0	807
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	0	0	0	0	142 371
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	38 089
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	38 089
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	38 089

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transpo	9 économique	10
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0



RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	290 948	0	0	0	1 084 120
Recettes réelles		0	0	0	0	290 948	0	0	0	290 949
70388	Autres	0	0	0	0	290 948	0	0	0	290 948
7588	Autres produits divers gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	33 859
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	33 859
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0	0	0	0	0	0	0	0	33 859
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	759 312

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON

SOUS-FONCTION 01 OPERATIONS NON-VENTILABLES (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		33 858,60
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		33 858,60
040	Opérations ordre transf. entre sections	33 858,60
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	22 078,00
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	11 780,60
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		38 088,61
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		38 088,61
040	Opérations ordre transf. entre sections	38 088,61
28031	Frais d'études	38 088,61
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		180 459,61
Dépenses réelles		142 371,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	142 371,00
Dépenses d'ordre		38 088,61
042	Opérations ordre transf. entre sections	38 088,61
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	38 088,61
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		33 858,60
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		33 858,60
042	Opérations ordre transf. entre sections	33 858,60
777	Quote-part subv invest transf cpte résultat	33 858,60
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	02 Administration générale				04 Coop. décent., act° europ. et inter.		05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		020 Administration générale collectivité		021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	041 Subvention globale	048 Autres		
		0201 Admin. gén. collect. (pers. non vent.)	0202 Admin. gén. collect. (autres moy. gén.)						
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 035,91	
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 035,91	

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	02 Administration générale				04 Coop. décent., act° europ. et inter.		05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		020 Administration générale collectivité		021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	041 Subvention globale	048 Autres		
		0201 Admin. gén. collect. (pers. non vent.)	0202 Admin. gén. collect. (autres moy. gén.)						
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	759 313,01	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	759 312,03	
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,98	

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	10 Services communs	11 Gendarmerie, police, sécurité, justice	12 Incendie et Secours	13 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	10 Services communs	11 Gendarmerie, police, sécurité, justice	12 Incendie et Secours	13 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré	
				221 Collèges	222 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré	
				221 Collèges	222 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Formation pro. , apprentissage (COM)	25 Plan de relance (crise sanitaire)	28 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Formation pro. , apprentissage (COM)	25 Plan de relance (crise sanitaire)	28 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			
			311 Activités artistiques, action culturelle	312 Patrimoine (musées, monuments...)	313 Bibliothèques et médiathèques	314 Musées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			
			311 Activités artistiques, action culturelle	312 Patrimoine (musées, monuments...)	313 Bibliothèques et médiathèques	314 Musées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	31	32	33	34	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture				
		315				
		Services d'archives				
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	31	32	33	34	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture				
		315				
		Services d'archives				
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	40 Services communs	41 PMI et planification familiale	42 Prévention et éducation pour la santé	43 Plan de relance (crise sanitaire)	48 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	40 Services communs	41 PMI et planification familiale	42 Prévention et éducation pour la santé	43 Plan de relance (crise sanitaire)	48 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	50 Services communs	51 Famille et enfance	52 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	50 Services communs	51 Famille et enfance	52 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	53 Personnes âgées			57 Plan de relance (crise sanitaire)	58 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		531 Forfait autonomie	532 Autres actions de prévention	538 Autres			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	53 Personnes âgées			57 Plan de relance (crise sanitaire)	58 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		531 Forfait autonomie	532 Autres actions de prévention	538 Autres			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	541 Insertion sociale	542 Santé	543 Logement	544 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	541 Insertion sociale	542 Santé	543 Logement	544 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	545 Évaluation des dépenses engagées	546 Dépenses de structure	548 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	545 Évaluation des dépenses engagées	546 Dépenses de structure	547 Revenu minimum d'insertion - RMA		548 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				5471 Revenu minimum d'insertion - Allocations	5472 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****A1/5-5****SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)**

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	550 Services communs	551 APA à domicile	552 APA versée au bénéficiaire en établisst	553 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	561 Insertion sociale	562 Santé	563 Logement	564 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	561 Insertion sociale	562 Santé	563 Logement	564 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	565 Evaluation des dépenses engagées	566 Dépenses de structure	568 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	565 Evaluation des dépenses engagées	566 Dépenses de structure	567 Allocations RSA	568 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	67 432,50	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	67 432,50	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23153	Réseaux divers	0,00	67 432,50	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	828,81	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	22,09	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	806,72	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	290 948,11	0,00	0,00	0,00
70388	Autres	0,00	290 948,11	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	67 432,50
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	67 432,50
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23153	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	67 432,50
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	828,81
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	22,09
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	806,72
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	290 948,11
70388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	290 948,11



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	70 Services communs	71 Aménagement et développement urbain	72 Logement	73 Environnement	
					731 Actions en matière de trait. des déchets	738 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	70 Services communs	71 Aménagement et développement urbain	72 Logement	73 Environnement	
					731 Actions en matière de trait. des déchets	738 Autres actions en faveur milieu naturel
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A17

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	74 Aménagement et développement rural	75 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	74 Aménagement et développement rural	75 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****FONCTION 8 – Transports (hors RAR)****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs	
				821 Routier	822 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	
Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs	
				821 Routier	822 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	0,00
RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs			83 Plan de relance (crise sanitaire)	88 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		823 Maritime	824 Fluvial	825 Aérien			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs			83 Plan de relance (crise sanitaire)	88 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		823 Maritime	824 Fluvial	825 Aérien			
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	90 Services communs	91 Structures animation, développement éco.	92 Agriculture et pêche	
				921 Laboratoire départemental	928 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	90 Services communs	91 Structures animation, développement éco.	92 Agriculture et pêche	
				921 Laboratoire départemental	928 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION****A19****FONCTION 9 – Développement économique****INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	93 Industrie, commerce et artisanat	94 Développement touristique	95 Maintien services publics non départ.	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	93 Industrie, commerce et artisanat	94 Développement touristique	95 Maintien services publics non départ.	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation incorporelles	5	01/03/2005
L	Immobilisations corporelles	5	01/03/2005
L	Subventions d'équipement versées	15	01/03/2005

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES****PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D= A+B-C
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		83 858,60	33 858,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681 (2)	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		83 858,60	33 858,60
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	33 858,60	33 858,60
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	33 858,60	628 000,00	0,00	661 858,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		774 822,69	38 088,61
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		774 822,69	38 088,61
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	38 088,61	38 088,61
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	736 734,08	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	38 088,61	0,00	325 035,91	0,00	363 124,52

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 661 858,60
Ressources propres disponibles	IV 363 124,52
Solde	V = IV – II (2) -298 734,08

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022
Reçu en préfecture le 09/03/2022
Affiché le 09/03/2022
ID : 071-257103424-20220223-CS032022B-BF

SLOW
IV
ENSEMBLE
00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES****ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)**

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalizations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – BATIMENTS SCOLAIRES****Bâtiments scolaires et administratifs (1)**

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – CONSTRUCTIONS****Constructions, installations et agencements (hors bâtiments scolaires) (1)**

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – MATERIELS ET OUTILLAGES****Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Autres immobilisations corporelles (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Immobilisations incorporelles (1)**

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – PARTICIPATIONS****Participations et créances rattachées à des participations**

Organisme dans lequel la participation est prise	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
261 - Titres de participation		0,00	
266 – Autres formes de participation		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS –AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES****Autres immobilisations financières**

Nature de l'immobilisation financière	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
271 - Titres immobilisés (droit de propriété)		0,00	
272 – Titres immobilisés (droit de créances)		0,00	
276 –Autres créances immobilisées		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B12

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B13.1****B13.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****B13.2****B13.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS

C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 3231-4-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

*Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2003.

- (1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AE nouvelles votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2003.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Article L. 3123-10 du CGCT.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DEPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT)

D2.1

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 3312-2 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE DEPARTEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories :régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social...

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****IV****D4****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M52) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES****Taux des contributions directes et indirectes**

	Base notifiée (si connue à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes / (N-1)	Taux ou coefficient multiplicateur appliqué par décision du Conseil général	Variation du taux / N-1	Produit voté par le Conseil général	Variation du produit / N-1
Taxe foncières sur les propriétés bâties	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale des espaces naturels sensibles	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe d'aménagement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Total des contributions directes et indirectes	0,00	0,00 %			0,00	0,00 %

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 90
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 57
VOTES : Pour : 57
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2021

Présenté par (1) le Président,
A BUXY le 23/02/2022
le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A BUXY, le 23/02/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),


Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MACON,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Comité syndical réuni(e) en session Ordinaire (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

Rapport d'analyse

Envoyé en préfecture le 09/03/2022
Reçu en préfecture le 09/03/2022
Affiché le 09/03/2022 
ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

Identification du flux : 2022- 071090- 022- 02- 01- -2022/3/9-16:03:47

SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT- SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT- 2022- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés `Nature/@V` doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

2 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 23153, avec `CodRD=D` et `opbudg=0` (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7588, avec `CodRD=R` et `opbudg=0` (0 pour réel, 1 pour ordre)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT : SYDRO 71
SECURISATION APPROVISIONNEMENT (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25710342400046

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE SAONE ET LOIRE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	107

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	111
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	112
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	113
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	115
B3.1 - Etat des provisions constituées	116
B3.2 - Etalement des provisions	117
B4 - Etat des charges transférées	118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	119
B6 - Prêts	120
B7.1 - Etat des emprunts garantis	121
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	122
B8.1 - Subventions versées	123
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	124
B8.3 - Etat des contrats de PPP	125
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	126
B8.5 - Etat des engagements reçus	128
B9 - Etat du personnel	129
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	130
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	131
B11.2 - Liste des établissements publics créés	132
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	133
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	132
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	133
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	135
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	136
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	137
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	138
D4 - Décisions en matière de taux	140
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	141
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	142
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	144

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	196462

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1,57
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1,47
3 Dépenses d'équipement brut / population	5,67
4 Encours de dette / population (2)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	0,0000
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	0,9908
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	3,8400
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	0,0000
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,50.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	882 858,60	1 187 025,18
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	628 000,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 323 833,42
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 510 858,60	1 510 858,60
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	972 523,32	373 858,60
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 598 664,72
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		972 523,32	972 523,32
TOTAL DU BUDGET (4)		2 483 381,92	2 483 381,92

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	100 000,00	55 000,00	60 000,00	60 000,00	115 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	550 000,00	789 000,00	789 000,00	1 339 000,00
Total des dépenses d'équipement		100 000,00	605 000,00	849 000,00	849 000,00	1 454 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	23 000,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		23 000,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		123 000,00	628 000,00	849 000,00	849 000,00	1 477 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60

TOTAL	156 858,60	628 000,00	882 858,60	882 858,60	1 510 858,60
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 510 858,60
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	121 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	304 166,58	304 166,58	304 166,58
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	304 166,58	304 166,58	304 166,58
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		121 000,00	0,00	504 166,58	504 166,58	504 166,58

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	736 734,08		644 769,99	644 769,99	644 769,99
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	38 088,61		38 088,61	38 088,61	38 088,61
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		774 822,69		682 858,60	682 858,60	682 858,60

TOTAL	895 822,69	0,00	1 187 025,18	1 187 025,18	1 187 025,18
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	323 833,42
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 510 858,60
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

649 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	287 200,00	0,00	289 664,72	289 664,72	289 664,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	247,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		287 447,94	0,00	289 664,72	289 664,72	289 664,72
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		287 447,94	0,00	289 664,72	289 664,72	289 664,72

023	Virement à la section d'investissement (4)	736 734,08		644 769,99	644 769,99	644 769,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	38 088,61		38 088,61	38 088,61	38 088,61
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		774 822,69		682 858,60	682 858,60	682 858,60

TOTAL	1 062 270,63	0,00	972 523,32	972 523,32	972 523,32
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	972 523,32
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60

TOTAL	323 858,60	0,00	373 858,60	373 858,60	373 858,60
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	598 664,72
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	972 523,32
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	649 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	23 000,00	33 858,60	56 858,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	115 000,00	0,00	115 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 339 000,00	0,00	1 339 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 477 000,00	33 858,60	1 510 858,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 510 858,60
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	289 664,72		289 664,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	38 088,61	38 088,61
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		644 769,99	644 769,99
Dépenses de fonctionnement – Total		289 664,72	682 858,60	972 523,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	972 523,32
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT - SYDRO 71 SECURISATION AP

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	200 000,00	0,00	200 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		38 088,61	38 088,61
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		644 769,99	644 769,99
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		200 000,00	682 858,60	882 858,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	323 833,42
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	304 166,58
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 510 858,60
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	340 000,00		340 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	33 858,60	33 858,60
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		340 000,00	33 858,60	373 858,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	598 664,72
---	-------------------

=

Envoyé en préfecture le 09/03/2022
Reçu en préfecture le 09/03/2022
Affiché le 09/03/2022
ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF32

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		156 858,60	628 000,00	0,00	882 858,60	882 858,60	0,00	882 858,60	1 510 858,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	55 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	115 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	550 000,00	0,00	789 000,00	789 000,00	0,00	789 000,00	1 339 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		100 000,00	605 000,00	0,00	849 000,00	849 000,00	0,00	849 000,00	1 454 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 000,00	23 000,00		0,00	0,00		0,00	23 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		23 000,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		123 000,00	628 000,00	0,00	849 000,00	849 000,00	0,00	849 000,00	1 477 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	33 858,60			33 858,60	33 858,60		33 858,60	33 858,60
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		33 858,60			33 858,60	33 858,60		33 858,60	33 858,60

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

1 510 858,60

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		895 822,69	0,00	882 858,60	882 858,60	882 858,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	121 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		121 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	736 734,08		644 769,99	644 769,99	644 769,99
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	38 088,61		38 088,61	38 088,61	38 088,61
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		774 822,69		682 858,60	682 858,60	682 858,60

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

323 833,42

Affectation au compte 1068 (8)

304 166,58

Total des recettes d'investissement cumulées

1 510 858,60

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		156 858,60	628 000,00	0,00	882 858,60	882 858,60	0,00	882 858,60	1 510 858,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	55 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	115 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	55 000,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	115 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	550 000,00	0,00	789 000,00	789 000,00	0,00	789 000,00	1 339 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	550 000,00		789 000,00	789 000,00	0,00	789 000,00	1 339 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		100 000,00	605 000,00	0,00	849 000,00	849 000,00	0,00	849 000,00	1 454 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 000,00	23 000,00		0,00	0,00		0,00	23 000,00
1313	Subv. transf. Départements	23 000,00	23 000,00		0,00	0,00		0,00	23 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		23 000,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		123 000,00	628 000,00	0,00	849 000,00	849 000,00	0,00	849 000,00	1 477 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Credits gérés hors AP	III = I + II
			I			II			III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	33 858,60			33 858,60	33 858,60		33 858,60	33 858,60
	Reprise sur autofinancement antérieur	33 858,60			33 858,60	33 858,60		33 858,60	33 858,60
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	22 078,00			22 078,00	22 078,00		22 078,00	22 078,00
13913	Subv. transf. Départements	11 780,60			11 780,60	11 780,60		11 780,60	11 780,60
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		33 858,60			33 858,60	33 858,60		33 858,60	33 858,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'ÉQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		895 822,69	0,00	882 858,60	882 858,60	882 858,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	121 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	62 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
1313	Subv. transf. Départements	59 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		121 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	736 734,08		644 769,99	644 769,99	644 769,99
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	38 088,61		38 088,61	38 088,61	38 088,61
28031	Frais d'études	38 088,61		38 088,61	38 088,61	38 088,61
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		774 822,69		682 858,60	682 858,60	682 858,60

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 062 270,63	0,00	0,00	972 523,32	972 523,32	0,00	972 523,32	972 523,32
011	Charges à caractère général (3)	287 200,00	0,00	0,00	289 664,72	289 664,72	0,00	289 664,72	289 664,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	247,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		287 447,94	0,00	0,00	289 664,72	289 664,72	0,00	289 664,72	289 664,72
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		287 447,94	0,00	0,00	289 664,72	289 664,72	0,00	289 664,72	289 664,72
023	Virement à la section d'investissement	736 734,08			644 769,99	644 769,99		644 769,99	644 769,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	38 088,61			38 088,61	38 088,61		38 088,61	38 088,61
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		774 822,69			682 858,60	682 858,60		682 858,60	682 858,60
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									972 523,32

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		323 858,60	0,00	373 858,60	373 858,60	373 858,60
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**598 664,72****Total des recettes de fonctionnement cumulées****972 523,32**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 062 270,63	0,00	0,00	972 523,32	972 523,32	0,00	972 523,32	972 523,32
011	Charges à caractère général (4)	287 200,00	0,00	0,00	289 664,72	289 664,72	0,00	289 664,72	289 664,72
6132	Locations immobilières	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	15 500,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
6161	Multirisques	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00		3 964,72	3 964,72	0,00	3 964,72	3 964,72
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	247,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	247,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		287 447,94	0,00	0,00	289 664,72	289 664,72	0,00	289 664,72	289 664,72
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		287 447,94	0,00	0,00	289 664,72	289 664,72	0,00	289 664,72	289 664,72
023	Virement à la section d'investissement	736 734,08			644 769,99	644 769,99		644 769,99	644 769,99



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	38 088,61			38 088,61	38 088,61		38 088,61	38 088,61
6811	Dot. amort. immos incorporelles	38 088,61			38 088,61	38 088,61		38 088,61	38 088,61
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		774 822,69			682 858,60	682 858,60		682 858,60	682 858,60

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		323 858,60	0,00	373 858,60	373 858,60	373 858,60
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		290 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		33 858,60		33 858,60	33 858,60	33 858,60

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	304 166,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	304 166,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	849 000,00	0,00	0,00		849 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	60 000,00	0,00	0,00		60 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	789 000,00	0,00	0,00		789 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	200 000,00	0,00	0,00		504 166,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		304 166,58
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00	0,00	0,00		200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	304 166,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	304 166,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 166,58	
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 166,58	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	849 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	789 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	849 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	149 664,72	0,00	0,00		289 664,72
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	149 664,72	0,00	0,00		289 664,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	340 000,00	0,00	0,00		340 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	340 000,00	0,00	0,00		340 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	140 000,00
628	Divers	140 000,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.					
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	149 664,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	115 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	3 964,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 664,72
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 964,72
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation incorporelles	5	01/03/2005
L	Immobilisations corporelles	5	01/03/2005
L	Subventions d'équipement versées	15	01/03/2005

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS



B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		33 858,60	I 33 858,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		33 858,60	33 858,60
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	33 858,60	33 858,60

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	33 858,60	628 000,00	0,00	661 858,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		682 858,60	III 682 858,60
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		682 858,60	682 858,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	38 088,61	38 088,61
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	644 769,99	644 769,99

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	682 858,60	0,00	323 833,42	304 166,58	1 310 858,60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 661 858,60
Ressources propres disponibles	IV 1 310 858,60
Solde	V = IV – II (8) 649 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D3.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D3.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 90

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/02/2021

Présenté par le Président (1),

A MACON, le 16/02/2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A MACON, le 16/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MACON, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

02200 - SYDRO

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 030 201,84	4 802 605,84	14 832 807,68
Titres de recettes émis (b)	3 731 012,84	5 571 440,18	9 302 453,02
Réductions de titres (c)		2 032 594,61	2 032 594,61
Recettes nettes (d = b - c)	3 731 012,84	3 538 845,57	7 269 858,41
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 030 201,84	4 802 605,84	14 832 807,68
Mandats émis (f)	3 520 588,14	3 787 822,58	7 308 410,72
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	3 520 588,14	3 787 822,58	7 308 410,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	210 424,70		
(h - d) Déficit		248 977,01	38 552,31

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS012022B-BF

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS


	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	5 581 854,59		210 424,70		5 792 279,29
Fonctionnement	1 263 791,25	128 191,41	-248 977,01		886 622,83
TOTAL I	6 845 645,84	128 191,41	-38 552,31		6 678 902,12
II - Budgets des services à caractère administratif					
02201-AMO/MO - SYDRO					
Investissement	14 218,70		-6 050,18		8 168,52
Fonctionnement	60 123,51	1 781,30	-16 176,61		42 165,60
Sous-Total	74 342,21	1 781,30	-22 226,79		50 334,12
02202-SECURISATION-SYDRO					
Investissement	325 035,91		-1 202,49		323 833,42
Fonctionnement	759 312,03		143 519,27		902 831,30
Sous-Total	1 084 347,94		142 316,78		1 226 664,72
TOTAL II	1 158 690,15	1 781,30	120 089,99		1 276 998,84
III - Budgets des services à					

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	123 250	19 093	104 157	15	152 000		152 000	23,3
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	10 400	1 263	9 137	12	10 400		10 400	0,0
61 - SERVICES EXTERIEURS	51 850	13 934	37 916	26	59 500		59 500	14,8
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	60 600	3 896	56 704	6	81 700		81 700	34,8
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	400		400	0	400		400	0,0
012 - Charges de personnel et frais assimilés	276 100	140 160	135 940	50	306 400		306 400	11,0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	30 000		30 000	0	30 000		30 000	0,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 800	1 073	727	59	2 000		2 000	11,1
64 - CHARGES DE PERSONNEL	244 300	139 087	105 213	56	274 400		274 400	12,3
65 - Autres charges de gestion courante	45 100	25 748	19 352	57	63 495		63 495	40,8
67 - Charges spécifiques	5 000		5 000	0	5 000		5 000	0,0
Total dépenses réelles	482 450	185 001	297 449	38	526 895		526 895	9,2
Total dépenses d'ordre	4 320 156	3 602 821	717 334	83	3 944 134		3 944 134	-8,7
Total dépenses de fonctionnement	4 802 606	3 787 823	1 014 783	78	4 471 029		4 471 029	-6,9

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	190 000	202 245	-12 245	106	198 500		198 500	4,5
74 - Dotations et participations	3 418 000	3 281 694	136 306	96	3 331 000		3 331 000	-2,5
75 - Autres produits de gestion courante	100		100	0	54 906		54 906	999,9
77 - Produits spécifiques	54 906	54 906	0	100				-100,0
013 - Atténuations de charges	4 000		4 000	0				-100,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 135 600	1 135 600	0	100	886 623		886 623	-21,9
Total recettes réelles	4 802 606	4 674 445	128 160	97	4 471 029		4 471 029	-6,9
Total recettes de fonctionnement	4 802 606	4 674 445	128 160	97	4 471 029		4 471 029	-6,9

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement		886 622	-886 622	0				

Envoyé en préfecture le 09/03/2022
 Reçu en préfecture le 09/03/2022
 Affiché le 09/03/2022 
 ID : 071-257103424-20220223-CS112022-BF

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	123 250	19 093	104 157	15	152 000		152 000	23,3
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	10 400	1 263	9 137	12	10 400		10 400	0,0
60611 - Eau et assainissement	200		200	0	200		200	0,0
60613 - Chauffage urbain	400		400	0	400		400	0,0
60622 - Carburants	1 500		1 500	0	1 500		1 500	0,0
60631 - Fournitures d'entretien	300		300	0	300		300	0,0
60632 - Fournitures de petit équipement	2 000	513	1 487	25	2 000		2 000	0,0
6064 - Fournitures administratives	3 000	750	2 250	25	3 000		3 000	0,0
6068 - Autres matières et fournitures	3 000		3 000	0	3 000		3 000	0,0
61 - SERVICES EXTERIEURS	51 850	13 934	37 916	26	59 500		59 500	14,8
6132 - Locations immobilières	5 000	2 677	2 323	53	5 000		5 000	0,0
6135 - Locations mobilières	700		700	0				-100,0
614 - Charges locatives et de copropriété	4 350	2 424	1 926	55	5 000		5 000	14,9
615228 - Autres bâtiments	19 000		19 000	0	25 000		25 000	31,6
61551 - Matériel roulant	2 000	1 015	985	50	2 000		2 000	0,0
61558 - Autres biens mobiliers	500		500	0	500		500	0,0
6156 - Maintenance	8 000	6 011	1 989	75	8 500		8 500	6,3
6161 - Multirisques	1 000	246	754	24	1 000		1 000	0,0
6168 - Autres	2 000	1 363	637	68	2 000		2 000	0,0
6182 - Documentation générale et technique	2 000	199	1 801	9	2 000		2 000	0,0
6184 - Versements à des organismes de formation	5 000		5 000	0	6 000		6 000	20,0
6185 - Frais de colloques et séminaires	2 000		2 000	0	2 000		2 000	0,0
6188 - Autres frais divers	300		300	0	500		500	66,7
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	60 600	3 896	56 704	6	81 700		81 700	34,8
62268 - Autres honoraires, conseils...	45 000	836	44 164	1	65 000		65 000	44,4
6231 - Annonces et insertions	600		600	0	600		600	0,0
6232 - Fêtes et cérémonies	6 000	783	5 217	13	6 000		6 000	0,0
6236 - Catalogues et imprimés et publications	200		200	0	200		200	0,0
6238 - Divers	200		200	0	200		200	0,0
6247 - Transports collectifs du personnel	1 000		1 000	0	1 000		1 000	0,0
6251 - Voyages, déplacements et missions	4 000	526	3 474	13	4 000		4 000	0,0
6261 - Frais d'affranchissement	1 000		1 000	0	1 000		1 000	0,0
6262 - Frais de télécommunications	1 500	1 056	444	70	2 000		2 000	33,3
6283 - Frais de nettoyage des locaux	1 000	695	305	69	1 500		1 500	50,0
6288 - Autres	100		100	0	200		200	100,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	400		400	0	400		400	0,0
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	400		400	0	400		400	0,0
012 - Charges de personnel et frais assimilés	276 100	140 160	135 940	50	306 400		306 400	11,0

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	30 000		30 000	0	30 000		30 000	0,0
6218 - Autre personnel extérieur	30 000		30 000	0	30 000		30 000	0,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 800	1 073	727	59	2 000		2 000	11,1
6332 - Cotisations versées au FNAL	100	70	30	70	200		200	100,0
6336 - Cotisations au centre national et CNFPT	1 500	799	701	53	1 500		1 500	0,0
6338 - Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	200	204	-4	102	300		300	50,0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	244 300	139 087	105 213	56	274 400		274 400	12,3
64111 - Rémunération principale	90 000	58 722	31 278	65	95 000		95 000	5,6
64112 - Supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	6 000	3 306	2 694	55	6 500		6 500	8,3
64113 - NBI	600	482	118	80	700		700	16,7
64118 - Autres indemnités	60 000	28 559	31 441	47	65 000		65 000	8,3
64131 - Rémunérations	16 500		16 500	0	24 000		24 000	45,5
6451 - Cotisations à l'URSSAF	14 000	14 582	-582	104	18 000		18 000	28,6
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	48 000	27 877	20 123	58	55 000		55 000	14,6
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	6 000	4 311	1 689	71	7 000		7 000	16,7
6456 - Versement au FNC du supplément familial	500		500	0	500		500	0,0
6458 - Cotisations aux organismes sociaux	900	258	642	28	900		900	0,0
6474 - Versements aux oeuvres sociales	1 300	636	664	48	1 300		1 300	0,0
6475 - Médecine du travail, pharmacie	500	355	145	71	500		500	0,0
65 - Autres charges de gestion courante	45 100	25 748	19 352	57	63 495		63 495	40,8
6531 - Indemnités, frais de mission et de formation élus	30 000	23 569	6 431	78				-100,0
65312 - Frais de mission et de déplacement					6 000		6 000	0,0
65313 - Cotisations de retraite					7 500		7 500	0,0
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale					1 000		1 000	0,0
65315 - Formation					5 000		5 000	0,0
6532 - Indem. membres Conseil - section éco. soc. envir.	3 500	273	3 227	7				-100,0
6533 - Indem. membres Conseil - section cult.éduc.sport	6 000	1 903	4 097	31				-100,0
65331 - Indemnités de fonction					40 000		40 000	0,0
6534 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	100		100	0				-100,0
6535 - Formation	4 500		4 500	0				-100,0
6541 - Créances admises en non-valeur	900		900	0	3 000		3 000	233,3
65888 - Autres	100	4	96	4	995		995	895,1
67 - Charges spécifiques	5 000		5 000	0	5 000		5 000	0,0
6711 - Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	1 000		1 000	0				-100,0
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000		2 000	0	5 000		5 000	150,0
678 - Autres charges exceptionnelles	2 000		2 000	0				-100,0
Total dépenses réelles	482 450	185 001	297 449	38	526 895		526 895	9,2

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT								
023 - Virement à la sect. d'investissement	717 334		717 334	0	340 989		340 989	-52,5
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	3 602 821	3 602 821	0	100	3 603 145		3 603 145	0,0
6811 - Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	3 602 821	3 602 821	0	100	3 603 145		3 603 145	0,0
Total dépenses d'ordre	4 320 156	3 602 821	717 334	83	3 944 134		3 944 134	-8,7
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Total dépenses de fonctionnement	4 802 606	3 787 823	1 014 783	78	4 471 029		4 471 029	-6,9

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS112022-BF

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.				
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	190 000	202 245	-12 245	106	198 500		198 500	4,5
70872 - par les budgets annexes et les régies	190 000	202 245	-12 245	106	198 500		198 500	4,5
74 - Dotations et participations	3 418 000	3 281 694	136 306	96	3 331 000		3 331 000	-2,5
7473 - Départements	25 000	25 000	0	100	25 000		25 000	0,0
7474 - Communes	3 393 000	3 256 694	136 306	95				-100,0
74748 - Autres communes					3 306 000		3 306 000	0,0
75 - Autres produits de gestion courante	100	100	0	0	54 906		54 906	999,9
7588 - Autres produits divers de gestion courante	100		100	0				-100,0
75888 - Autres					54 906		54 906	0,0
77 - Produits spécifiques	54 906	54 906	0	100				-100,0
7788 - Autres produits exceptionnels	54 906	54 906	0	100				-100,0
013 - Atténuations de charges	4 000		4 000	0				-100,0
6459 - Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	4 000		4 000	0				-100,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 135 600	1 135 600	0	100	886 623		886 623	-21,9
Total recettes réelles	4 802 606	4 674 445	128 160	97	4 471 029		4 471 029	-6,9

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes de fonctionnement	4 802 606	4 674 445	128 160	97	4 471 029		4 471 029	-6,9

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS112022-BF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
20 - Immobilisations incorporelles	15 000	1 135	13 865	7	15 000		15 000	0,0
204 - Subventions d'équipement versées	9 737 201	3 517 963	6 219 238	36	4 500 000	5 157 413	9 657 413	-0,8
21 - Immobilisations corporelles	53 001	1 490	51 511	2	64 000		64 000	20,8
Total dépenses réelles hors opérations	9 805 202	3 520 588	6 284 614	35	4 579 000	5 157 413	9 736 413	-0,7
Total dépenses d'investissement	9 805 202	3 520 588	6 284 614	35	4 579 000	5 157 413	9 736 413	-0,7

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	5 581 855	5 581 855	0	100	5 792 279		5 792 279	3,8
10 - Dotations, fonds divers et réserves	128 191	128 191	0	100				-100,0
Total recettes réelles hors opérations	5 710 046	5 710 046	0	100	5 792 279		5 792 279	1,4
Total recettes d'ordre	4 320 156	3 602 821	717 334	83	3 944 134		3 944 134	-8,7
Total recettes d'investissement	10 030 202	9 312 867	717 334	92	9 736 413		9 736 413	-2,9

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement	225 000	5 792 279	-5 567 279	999	5 157 413	-5 157 413		-100,0

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLOW

ID : 071-257103424-20220223-CS112022-BF

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.				
20 - Immobilisations incorporelles	15 000	1 135	13 865	7	15 000		15 000	0,0
2051 - Concessions et droits similaires	15 000	1 135	13 865	7	15 000		15 000	0,0
204 - Subventions d'équipement versées	9 737 201	3 517 963	6 219 238	36	4 500 000	5 157 413	9 657 413	-0,8
20414217 - Communes et structures intercommunales année 2017	69 500	58 461	11 039	84				-100,0
20414218 - Communes et structures intercommunales année 2018	367 900	315 244	52 656	85				-100,0
20414219 - Communes et structures intercommunales année 2019	1 687 000	963 058	723 942	57				-100,0
20414220 - Communes et structures intercommunales année 2020	3 585 646	1 748 925	1 836 721	48				-100,0
20414221 - Communes et structures intercommunales 2021	4 027 155	432 275	3 594 880	10				-100,0
204148219 - Communes et structures intercommunales 2019						413 810	413 810	0,0
204148220 - Communes et structures intercommunales 2020						1 321 743	1 321 743	0,0
204148221 - Communes et structures intercommunales 2021						3 421 860	3 421 860	0,0
204148222 - Communes et structures intercommunales 2022					4 500 000		4 500 000	0,0
21 - Immobilisations corporelles	53 001	1 490	51 511	2	64 000		64 000	20,8
217848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000		8 000	0	10 000		10 000	25,0
2182 - Matériel de transport	23 000		23 000	0				-100,0
21828 - Autres matériels de transport					25 000		25 000	0,0
21838 - Autre matériel informatique	10 000	1 490	8 510	14	15 000		15 000	50,0
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	4 000		4 000	0	5 000		5 000	25,0
2185 - Matériel de téléphonie	5 000		5 000	0	5 000		5 000	0,0
2188 - Autres immobilisations corporelles	3 001		3 001	0	4 000		4 000	33,3
Total dépenses réelles hors opérations	9 805 202	3 520 588	6 284 614	35	4 579 000	5 157 413	9 736 413	-0,7

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total dépenses hors opérations	9 805 202	3 520 588	6 284 614	35	4 579 000	5 157 413	9 736 413	-0,7

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS112022-BF

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.				
001 - Excédent d'investissement reporté	5 581 855	5 581 855	0	100	5 792 279		5 792 279	3,8
10 - Dotations, fonds divers et reserves	128 191	128 191	0	100				-100,0
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	128 191	128 191	0	100				-100,0
Total recettes réelles hors opérations	5 710 046	5 710 046	0	100	5 792 279		5 792 279	1,4

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	717 334		717 334	0	340 989		340 989	-52,5
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	3 602 821	3 602 821	0	100	3 603 145		3 603 145	0,0
2804142 - Bâtiments et installations	3 594 808	3 594 808	0	100				-100,0
28041482 - Bâtiments et installations					3 596 222		3 596 222	0,0
2805 - Concessions & droits similaires,brevets,licences.					453		453	0,0
28051 - Concessions et droits similaires	1 366	1 366	0	100				-100,0
2817848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	1 534	1 534	0	100	1 534		1 534	0,0
28182 - Matériel de transport	3 918	3 918	0	100				-100,0
281828 - Autres matériels de transport					3 918		3 918	0,0
281838 - Autre matériel informatique	1 077	1 077	0	100	1 017		1 017	-5,5
281848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	119	119	0	100				-100,0
Total recettes d'ordre	4 320 155	3 602 821	717 334	83	3 944 134		3 944 134	-8,7

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes hors opérations	10 030 201	9 312 867	717 334	92	9 736 413		9 736 413	-2,9

TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
TOTAL OPERATIONS	0	0	0	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0	0
204148219 - Communes et structures in		413 810	413 810				
204148220 - Communes et structures in		1 321 743	1 321 743				
204148221 - Communes et structures in		3 421 860	3 421 860				
204148222 - Communes et structures in	4 500 000		4 500 000				
2051 - Concessions et droits similaires	15 000		15 000				
217848 - Autres matériels de bureau et m	10 000		10 000				
21828 - Autres matériels de transport	25 000		25 000				
21838 - Autre matériel informatique	15 000		15 000				
21848 - Autres matériels de bureau et mo	5 000		5 000				
2185 - Matériel de téléphonie	5 000		5 000				
2188 - Autres immobilisations corporelle	4 000		4 000				
TOTAL NON INDIVIDUALISE	4 579 000	5 157 413	9 736 413	TOTAL RECETTES	0	0	0
TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	4 579 000	5 157 413	9 736 413	TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	0	0	0
				001 - Excédent d'investissement reporté	5 792 279		5 792 279
				021 - Virement de la section de fonctionne	340 989		340 989
				28041482 - Bâtiments et installations	3 596 222		3 596 222
				2805 - Concessions & droits similaires,b	453		453
				2817848 - Autres matériels de bureau et m	1 534		1 534
				281828 - Autres matériels de transport	3 918		3 918
				281838 - Autre matériel informatique	1 017		1 017
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0	0	0	TOTAL RECETTES FINANCIERES	9 736 413	0	9 736 413
TOTAL INVESTISSEMENT	4 579 000	5 157 413	9 736 413	TOTAL INVESTISSEMENT	9 736 413	0	9 736 413

Excédent de budgétisation de l'investissement : **0**
(Réal + Ordre)

Déficit de budgétisation de l'investissement : **3 944 134**
(Réal uniquement)

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	296 580	137 047	159 533	46	287 200	143 200	144 000	49	289 665		289 665	0,9
61 - SERVICES EXTERIEURS	185 580	12	185 568		135 700	22	135 678	0	135 700		135 700	0,0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	111 000	137 035	-26 035	123	151 500	143 178	8 322	94	153 965		153 965	1,6
012 - Charges de personnel et frais assimilé	10 000		10 000									
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 000		10 000									
65 - Autres charges de gestion courante	500		500		248		248	0				-100,0
Total dépenses réelles	327 080	137 047	190 033	41	308 448	143 200	165 248	46	289 665		289 665	-6,1
Total dépenses d'ordre	606 549	39 549	567 000	6	774 823	38 089	736 734	4	682 859		682 859	-11,9
Total dépenses de fonctionnement	933 629	176 595	757 033	18	1 083 271	181 288	901 982	16	972 523		972 523	-10,2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et vente	288 000	290 279	-2 279	100	290 000	290 948	-948	100	340 000		340 000	17,2
75 - Autres produits de gestion courante					100	1	99	1				-100,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	611 770	611 770	0	100	759 312	759 312	0	100	598 665		598 665	-21,2
Total recettes réelles	899 770	902 049	-2 279	100	1 049 412	1 050 261	-849	100	938 665		938 665	-10,6
Total recettes d'ordre	33 859	33 859	0	100	33 859	33 859	0	100	33 859		33 859	0,0
Total recettes de fonctionnement	933 629	935 908	-2 279	100	1 083 271	1 084 120	-849	100	972 524		972 523	-10,2

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement		759 313	-759 313			902 832	-902 832	0	1		1	0,0

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS122022-BF

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	296 580	137 047	159 533	46	287 200	143 200	144 000	49	289 665		289 665	0,9
61 - SERVICES EXTERIEURS	185 580	12	185 568		135 700	22	135 678	0	135 700		135 700	0,0
6132 - Locations immobilières		12	-12		200	22	178	11	200		200	0,0
615231 - Voiries	75 000		75 000		50 000		50 000	0	50 000		50 000	0,0
615232 - Réseaux	75 000		75 000		50 000		50 000	0	50 000		50 000	0,0
6156 - Maintenance	15 580		15 580		15 500		15 500	0	15 500		15 500	0,0
6161 - Multirisques	9 500		9 500		10 000		10 000	0	10 000		10 000	0,0
6168 - Autres	10 500		10 500		10 000		10 000	0	10 000		10 000	0,0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	111 000	137 035	-26 035	123	151 500	143 178	8 322	94	153 965		153 965	1,6
62268 - Autres honoraires, conseils...	10 000		10 000		10 000		10 000	0	10 000		10 000	0,0
6231 - Annonces et insertions	1 000	404	596	40	1 500	807	693	53	3 965		3 965	164,3
62871 - A la collectivité de rattachement	100 000	136 631	-36 631	136	140 000	142 371	-2 371	101	140 000		140 000	0,0
012 - Charges de personnel et frais assimilé	10 000		10 000									
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 000		10 000									
6218 - Autre personnel extérieur	10 000		10 000									
65 - Autres charges de gestion courante	500		500		248		248	0				-100,0
65888 - Autres	500		500		248		248	0				-100,0
Total dépenses réelles	327 080	137 047	190 033	41	308 448	143 200	165 248	46	289 665		289 665	-6,1

DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
023 - Virement à la sect. d'investissement	567 000		567 000		736 734		736 734	0	644 770		644 770	-12,5
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	39 549	39 549	0	100	38 089	38 089	0	100	38 089		38 089	0,0
6811 - Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	39 549	39 549	0	100	38 089	38 089	0	100	38 089		38 089	0,0
Total dépenses d'ordre	606 549	39 549	567 000	6	774 823	38 089	736 734	4	682 859		682 859	-11,9

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total dépenses de fonctionnement	933 629	176 595	757 033	18	1 083 271	181 288	901 982	16	972 523		972 523	-10,2

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et vente	288 000	290 279	-2 279	100	290 000	290 948	-948	100	340 000		340 000	17,2
70388 - Autres redevances et recettes diverse	288 000	290 279	-2 279	100	290 000	290 948	-948	100	340 000		340 000	17,2
75 - Autres produits de gestion courante					100	1	99	1				-100,0
7588 - Autres produits divers de gestion coura					100	1	99	1				-100,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	611 770	611 770	0	100	759 312	759 312	0	100	598 665		598 665	-21,2
Total recettes réelles	899 770	902 049	-2 279	100	1 049 412	1 050 261	-849	100	938 665		938 665	-10,6

RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	33 859	33 859	0	100	33 859	33 859	0	100	33 859		33 859	0,0
777 - Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte d	33 859	33 859	0	100	33 859	33 859	0	100	33 859		33 859	0,0
Total recettes d'ordre	33 859	33 859	0	100	33 859	33 859	0	100	33 859		33 859	0,0

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes de fonctionnement	933 629	935 908	-2 279	100	1 083 271	1 084 120	-849	100	972 524		972 523	-10,2

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
13 - Subventions d'investissement reçues	10 000		10 000		23 000		23 000	0		23 000	23 000	0,0
20 - Immobilisations incorporelles	68 000	7 440	60 560	10	100 000		100 000	0	60 000	55 000	115 000	15,0
23 - Immobilisations en cours	1 108 478	207 002	901 476	18	1 014 000	67 433	946 568	6	789 000	550 000	1 339 000	32,1
Total dépenses réelles hors opérations	1 186 478	214 442	972 036	18	1 137 000	67 433	1 069 568	5	849 000	628 000	1 477 000	29,9
Total dépenses d'ordre	33 859	33 859	0	100	33 859	33 859	0	100	33 859		33 859	0,0
Total dépenses d'investissement	1 220 337	248 301	972 036	20	1 170 859	101 291	1 069 568	8	882 859	628 000	1 510 859	29,0

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	533 788	533 788	0	100	325 036	325 036	0	100	323 833		323 833	-0,4
10 - Dotations, fonds divers et réserves									304 167		304 167	0,0
13 - Subventions d'investissement reçues	130 000		130 000		121 000	62 000	59 000	51	200 000		200 000	65,3
Total recettes réelles hors opérations	663 788	533 788	130 000	80	446 036	387 036	59 000	86	828 000		828 000	85,6
Total recettes d'ordre	606 549	39 549	567 000	6	774 823	38 089	736 734	4	682 859		682 859	-11,9
Total recettes d'investissement	1 270 337	573 337	697 000	45	1 220 859	425 125	795 734	34	1 510 859		1 510 859	23,8

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement	50 000	325 036	-275 036	650	50 000	323 834	-273 834	647	628 000	-628 000		-100,0

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
13 - Subventions d'investissement reçues	10 000		10 000		23 000		23 000	0		23 000	23 000	0,0
1313 - Départements	10 000		10 000		23 000		23 000	0		23 000	23 000	0,0
20 - Immobilisations incorporelles	68 000	7 440	60 560	10	100 000		100 000	0	60 000	55 000	115 000	15,0
2031 - Frais d'études	68 000	7 440	60 560	10	100 000		100 000	0	60 000	55 000	115 000	15,0
23 - Immobilisations en cours	1 108 478	207 002	901 476	18	1 014 000	67 433	946 568	6	789 000	550 000	1 339 000	32,1
2315 - Installations, matériel et outillage techni									789 000	550 000	1 339 000	0,0
23153 - Réseaux divers	1 108 478	207 002	901 476	18	1 014 000	67 433	946 568	6				-100,0
Total dépenses réelles hors opérations	1 186 478	214 442	972 036	18	1 137 000	67 433	1 069 568	5	849 000	628 000	1 477 000	29,9

DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	33 859	33 859	0	100	33 859	33 859	0	100	33 859		33 859	0,0
13911 - Etat et établissements nationaux	22 078	22 078	0	100	22 078	22 078	0	100	22 078		22 078	0,0
13913 - Départements	11 781	11 781	0	100	11 781	11 781	0	100	11 781		11 781	0,0
Total dépenses d'ordre	33 859	33 859	0	100	33 859	33 859	0	100	33 859		33 859	0,0

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total dépenses hors opérations	1 220 337	248 301	972 036	20	1 170 859	101 292	1 069 567	8	882 859	628 000	1 510 859	29,0

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	533 788	533 788	0	100	325 036	325 036	0	100	323 833		323 833	-0,4
10 - Dotations, fonds divers et réserves									304 167		304 167	0,0
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés									304 167		304 167	0,0
13 - Subventions d'investissement reçues	130 000		130 000		121 000	62 000	59 000	51	200 000		200 000	65,3
1311 - Etat et établissements nationaux	70 000		70 000		62 000		62 000	0	180 000		180 000	190,3
1313 - Départements	60 000		60 000		59 000	62 000	-3 000	105	20 000		20 000	-66,1
Total recettes réelles hors opérations	663 788	533 788	130 000	80	446 036	387 036	59 000	86	828 000		828 000	85,6

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	567 000		567 000		736 734		736 734	0	644 770		644 770	-12,5
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	39 549	39 549	0	100	38 089	38 089	0	100	38 089		38 089	0,0
28031 - Frais d'études	38 089	38 089	0	100	38 089	38 089	0	100	38 089		38 089	0,0
28051 - Concessions et droits similaires	1 460	1 460	0	100								
Total recettes d'ordre	606 549	39 549	567 000	6	774 823	38 089	736 734	4	682 859		682 859	-11,9

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes hors opérations	1 270 337	573 337	697 000	45	1 220 859	425 125	795 734	34	1 510 859		1 510 859	23,8

OPERATION N°

	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1

TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
TOTAL OPERATIONS	0	0	0	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0	0
2031 - Frais d'études	60 000	55 000	115 000	1311 - Etat et établissements nationaux	180 000		180 000
2315 - Installations, matériel et outillage t	789 000	550 000	1 339 000	1313 - Départements	20 000		20 000
TOTAL NON INDIVIDUALISE	849 000	605 000	1 454 000	TOTAL RECETTES	200 000	0	200 000
TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	849 000	605 000	1 454 000	TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	200 000	0	200 000
1313 - Départements		23 000	23 000	001 - Excédent d'investissement reporté	323 833		323 833
13911 - Etat et établissements nationaux	22 078		22 078	021 - Virement de la section de fonctionne	644 770		644 770
13913 - Départements	11 781		11 781	1068 - Excédents de fonctionnement cap	304 167		304 167
				28031 - Frais d'études	38 089		38 089
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	33 859	23 000	56 859	TOTAL RECETTES FINANCIERES	1 310 859	0	1 310 859
TOTAL INVESTISSEMENT	882 859	628 000	1 510 859	TOTAL INVESTISSEMENT	1 510 859	0	1 510 859

Excédent de budgétisation de l'investissement : (Réal + Ordre)	0
---	----------

Déficit de budgétisation de l'investissement : (Réal uniquement)	649 000
---	----------------

ETAT DES SUBVENTIONS

Subventions	Année 2020				Année 2021				Budget Primitif 2022	
	Budget	Realisé	Solde	% Réal.	Budget	Realisé	Solde	% Réal.	Propositions nouvelles	Var./ N-1
TOTAL DES SUBVENTIONS	0	0	0		0	0	0		0	

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	97 135	88 564	8 571	91	98 214		98 214	1,1
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	9 900	7 551	2 349	76	9 200		9 200	-7,1
61 - SERVICES EXTERIEURS	26 200	15 413	10 787	58	24 000		24 000	-8,4
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	61 035	65 145	-4 110	106	65 014		65 014	6,5
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		454	-454	0				
012 - Charges de personnel et frais assimilés	123 050	100 523	22 527	81	118 950		118 950	-3,3
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 000		15 000	0	9 000		9 000	-40,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 650	992	658	60	1 200		1 200	-27,3
64 - CHARGES DE PERSONNEL	106 400	99 531	6 869	93	108 750		108 750	2,2
65 - Autres charges de gestion courante	100	2	98	2	10		10	-90,0
Total dépenses réelles	223 285	189 088	34 197	84	217 174		217 174	-2,7
Total dépenses d'ordre	5 000	7 022	-2 022	140	6 493		6 493	29,9
Total dépenses de fonctionnement	228 285	196 110	32 175	85	223 667		223 667	-2,0

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
74 - Dotations et participations	169 933	176 433	-6 500	103	181 500		181 500	6,8
75 - Autres produits de gestion courante	10		10	0	1		1	-90,0
77 - Produits spécifiques		3 500	-3 500	0				
002 - Excédent de fonctionnement reporté	58 342	58 342	0	100	42 166		42 166	-27,7
Total recettes réelles	228 285	238 275	-9 990	104	223 667		223 667	-2,0
Total recettes de fonctionnement	228 285	238 275	-9 990	104	223 667		223 667	-2,0

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement		42 165	-42 165	0				

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	97 135	88 564	8 571	91	98 214		98 214	1,1
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	9 900	7 551	2 349	76	9 200		9 200	-7,1
60622 - Carburants	6 000	6 504	-504	108	7 200		7 200	20,0
60631 - Fournitures d'entretien	300		300	0				-100,0
60632 - Fournitures de petit équipement	2 000	427	1 573	21	1 000		1 000	-50,0
6064 - Fournitures administratives	1 600	620	980	38	1 000		1 000	-37,5
61 - SERVICES EXTERIEURS	26 200	15 413	10 787	58	24 000		24 000	-8,4
6132 - Locations immobilières	2 000	1 302	698	65	1 600		1 600	-20,0
614 - Charges locatives et de copropriété	2 000	1 179	821	58	1 500		1 500	-25,0
61551 - Matériel roulant	2 700	1 227	1 473	45	2 400		2 400	-11,1
6156 - Maintenance	1 000	970	30	97	1 100		1 100	10,0
6161 - Multirisques	500	120	380	24	200		200	-60,0
6168 - Autres	14 000	10 436	3 564	74	12 000		12 000	-14,3
6182 - Documentation générale et technique		180	-180	0	200		200	0,0
6184 - Versements à des organismes de formation	4 000		4 000	0	5 000		5 000	25,0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	61 035	65 145	-4 110	106	65 014		65 014	6,5
62268 - Autres honoraires, conseils...	1 000	120	880	12	500		500	-50,0
6238 - Divers	500		500	0				-100,0
6247 - Transports collectifs du personnel	1 800	1 447	353	80	1 600		1 600	-11,1
6251 - Voyages, déplacements et missions	3 500	1 948	1 552	55	1 800		1 800	-48,6
6261 - Frais d'affranchissement	1 735	696	1 039	40	800		800	-53,9
6262 - Frais de télécommunications	1 900	723	1 177	38	1 214		1 214	-36,1
6283 - Frais de nettoyage des locaux	600	338	262	56	600		600	0,0
62871 - A la collectivité de rattachement	50 000	59 874	-9 874	119	58 500		58 500	17,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		454	-454	0				
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules		454	-454	0				
012 - Charges de personnel et frais assimilés	123 050	100 523	22 527	81	118 950		118 950	-3,3
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 000		15 000	0	9 000		9 000	-40,0
6218 - Autre personnel extérieur	15 000		15 000	0	9 000		9 000	-40,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 650	992	658	60	1 200		1 200	-27,3
6332 - Cotisations versées au FNAL	150	61	89	40	100		100	-33,3
6336 - Cotisations au centre national et CNFPT	1 200	747	453	62	900		900	-25,0
6338 - Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	300	184	116	61	200		200	-33,3
64 - CHARGES DE PERSONNEL	106 400	99 531	6 869	93	108 750		108 750	2,2
64111 - Rémunération principale	50 000	46 098	3 902	92	50 000		50 000	0,0
64112 - Supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	1 200	971	229	80	1 200		1 200	0,0
64118 - Autres indemnités	20 000	19 402	598	97	21 000		21 000	5,0
6451 - Cotisations à l'URSSAF	18 000	17 671	329	98	19 000		19 000	5,6

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	16 000	14 518	1 482	90	16 500		16 500	3,1
6458 - Cotisations aux organismes sociaux	400	115	285	28	200		200	-50,0
6474 - Versements aux oeuvres sociales	500	424	76	84	500		500	0,0
6475 - Médecine du travail, pharmacie	300	331	-31	110	350		350	16,7
65 - Autres charges de gestion courante	100	2	98	2	10		10	-90,0
65888 - Autres	100	2	98	2	10		10	-90,0
Total dépenses réelles	223 285	189 088	34 197	84	217 174		217 174	-2,7

DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
023 - Virement à la sect. d'investissement	1 478		1 478	0				-100,0
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	3 522	7 022	-3 500	199	6 493		6 493	84,3
6761 - Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.		3 500	-3 500	0				
6811 - Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	3 522	3 522	0	100	6 493		6 493	84,3
Total dépenses d'ordre	5 000	7 022	-2 022	140	6 493		6 493	29,9

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total dépenses de fonctionnement	228 285	196 110	32 175	85	223 667		223 667	-2,0

DETAIL DU FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
74 - Dotations et participations	169 933	176 433	-6 500	103	181 500		181 500	6,8
7473 - Départements	25 000	25 000	0	100	25 000		25 000	0,0
7474 - Communes	144 933	151 433	-6 500	104				-100,0
74748 - Autres communes					156 500		156 500	0,0
75 - Autres produits de gestion courante	10	10	0	0	1		1	-90,0
7588 - Autres produits divers de gestion courante	10	10	0	0				-100,0
75888 - Autres					1		1	0,0
77 - Produits spécifiques		3 500	-3 500	0				
775 - Produits des cessions d'immobilisations		3 500	-3 500	0				
002 - Excédent de fonctionnement reporté	58 342	58 342	0	100	42 166		42 166	-27,7
Total recettes réelles	228 285	238 275	-9 990	104	223 667		223 667	-2,0

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes de fonctionnement	228 285	238 275	-9 990	104	223 667		223 667	-2,0

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.				
20 - Immobilisations incorporelles	1 000		1 000	0	1 000		1 000	0,0
21 - Immobilisations corporelles	20 000	14 853	5 147	74	13 661		13 661	-31,7
Total dépenses réelles hors opérations	21 000	14 853	6 147	70	14 661		14 661	-30,2
Total dépenses d'investissement	21 000	14 853	6 147	70	14 661		14 661	-30,2

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	14 219	14 219	0	100	8 169		8 169	-42,6
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 781	1 781	0	100				-100,0
Total recettes réelles hors opérations	16 000	16 000	0	100	8 169		8 169	-48,9
Total recettes d'ordre	5 000	7 022	-2 022	140	6 493		6 493	29,9
Total recettes d'investissement	21 000	23 022	-2 022	109	14 661		14 661	-30,2

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement		8 169	-8 169	0				

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS132022B-BF

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.				
20 - Immobilisations incorporelles	1 000		1 000	0	1 000		1 000	0,0
2051 - Concessions et droits similaires	1 000		1 000	0	1 000		1 000	0,0
21 - Immobilisations corporelles	20 000	14 853	5 147	74	13 661		13 661	-31,7
2182 - Matériel de transport	16 000	14 853	1 147	92				-100,0
21828 - Autres matériels de transport					9 661		9 661	0,0
21838 - Autre matériel informatique	2 500		2 500	0	2 500		2 500	0,0
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	1 500		1 500	0	1 500		1 500	0,0
Total dépenses réelles hors opérations	21 000	14 853	6 147	70	14 661		14 661	-30,2

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total dépenses hors opérations	21 000	14 853	6 147	70	14 661		14 661	-30,2

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.				
001 - Excédent d'investissement reporté	14 219	14 219	0	100	8 169		8 169	-42,6
10 - Dotations, fonds divers et reserves	1 781	1 781	0	100				-100,0
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 781	1 781	0	100				-100,0
Total recettes réelles hors opérations	16 000	16 000	0	100	8 169		8 169	-48,9

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	1 478		1 478	0				-100,0
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	3 522	7 022	-3 500	199	6 493		6 493	84,3
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immob.		3 500	-3 500	0				
28182 - Matériel de transport	3 522	3 522	0	100				-100,0
281828 - Autres matériels de transport					6 493		6 493	0,0
Total recettes d'ordre	5 000	7 022	-2 022	140	6 493		6 493	29,9

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2021				Budget Primitif 2022			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes hors opérations	21 000	23 022	-2 022	109	14 662		14 662	-30,2

TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
TOTAL OPERATIONS	0	0	0	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0	0
2051 - Concessions et droits similaires	1 000		1 000				
21828 - Autres matériels de transport	9 661		9 661				
21838 - Autre matériel informatique	2 500		2 500				
21848 - Autres matériels de bureau et mo	1 500		1 500				
TOTAL NON INDIVIDUALISE	14 661	0	14 661	TOTAL RECETTES	0	0	0
TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	14 661	0	14 661	TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	0	0	0
				001 - Excédent d'investissement reporté	8 169		8 169
				281828 - Autres matériels de transport	6 493		6 493
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0	0	0	TOTAL RECETTES FINANCIERES	14 661	0	14 661
TOTAL INVESTISSEMENT	14 661	0	14 661	TOTAL INVESTISSEMENT	14 661	0	14 661

Excédent de budgétisation de l'investissement : **0**
(Réal + Ordre)

Déficit de budgétisation de l'investissement : **6 493**
(Réal uniquement)

ANNEXE N°CS082022 • DUREES D'AMORTISSEMENTS • M57

Libellé	Durée d'amortissement	Observations
Les biens de faible valeur < à 1 000 €	1	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais de documents d'urbanisme et de numérisation	5	
Logiciels, brevets, licences et droits assimilés	2 5	si valeur inférieure à 15 000 € si valeur supérieure ou égale à 15 000 €
Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations	15	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Réseaux et accessoires associés	40	
Ouvrage de génie civil pour captage, stockage, transport et traitement AEP	40	
Installation de traitement AEP hors GC et régulation	15	
Compteurs	10	
Autres installations, matériel et outillages techniques	5	si valeur inférieure à 15 000 €
	15	si valeur supérieure ou égale à 15 000 €
Installations générales, agencements et aménagements divers	5	si valeur inférieure à 15 000 €
	15	si valeur supérieure ou égale à 15 000 €
Camions, tracteurs, fourgons, minibus, véhicules industriels et engins divers	10	
Véhicules légers, 4x4, fourgonnettes, remorques	5	
Matériel informatique	5	
Matériels de bureau	5	
Mobilier	10	
Matériel de téléphonie	5	
Matériel audiovisuel et de sonorisation	5	
Autres immobilisations corporelles	5	

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :**
17 février 2022**Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : **58**Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil
départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur
Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la
Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS012022**COMPTES DE GESTION
2021**

CS012022 - ADOPTION DES COMPTES DE GESTION EXERCICE 2021

Le compte de gestion du Payeur départemental, receveur syndical est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvements au cours de l'exercice, accompagné des pièces justificatives correspondantes. Le compte de gestion répond à deux objectifs : justifier l'exécution du budget et présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la collectivité.

Il est constitué de deux volets : le compte de gestion sur chiffres et le compte de gestion sur pièces.

Le compte de gestion en chiffres comprend trois parties : l'exécution du budget, la situation de la comptabilité générale et la situation des valeurs inactives.

La première partie permet d'appréhender l'exécution du budget par rapport à l'autorisation donnée par le Comité Syndical lors du vote de ce budget. Cette partie produit deux tableaux synthétiques indiquant respectivement les résultats budgétaires de l'exercice et les résultats d'exécution du budget et l'affectation des résultats.

La deuxième partie du compte de gestion se compose de la balance générale des comptes, du compte de résultat et du bilan.

La troisième partie retrace, sous forme de balance, la situation des comptes de position (comptes 861 et 862) et des comptes de prise en charge (compte 863).

Pour l'année 2021, les résultats des 3 comptes de gestion des budgets Principal, Sécurisation et AMO/MOE sont en tous points identiques aux comptes administratifs du même exercice. Le tableau joint (annexe 1), produit par le Payeur, récapitule l'ensemble des chiffres de l'exercice pour les trois budgets.

En application de l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, le Comité syndical entend, débat et arrête les comptes de gestion du Payeur sauf règlement définitif par la Chambre Régionale des Comptes.

En conséquence, cet exposé entendu, il sera proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les comptes de gestion afférents à l'exercice 2021 de M. le Payeur départemental,

Considérant que la comptabilité de M. le Payeur est régulière et n'a donné lieu à aucune observation et qu'elle est en parfaite concordance avec le compte administratif du même exercice,

Statuant sur les opérations de l'exercice 2021 (période du 1er janvier au 31 décembre 2021), sauf règlement par la Chambre Régionale des Comptes,

• Admet les résultats définitifs des comptes de gestion dudit exercice, égaux à ceux des comptes administratifs de M. le Président, qui présentent un résultat de clôture de l'exercice de :

➤ 02200-Budget principal :	+	6 678 902,12 €
➤ 02201-Budget AMO/MOE :	+	50 334,12 €
➤ 02202-Budget Sécurisation :	+	1 226 664,72 €

• Admet les résultats d'exécution pour les sommes conformément au tableau ci-joint.

Fait et délibéré, le 23 février 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE LA VALLEE DE LA SEINE ET LOIRE', 'COMITE SYNDICAL', 'RECEVU LE 09/03/2022', 'GESTION DU RECEVEUR D'EAU POTABLE', and 'DEPARTEMENT DE LA SEINE ET LOIRE'.

SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 23 février 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42
Total	47	90	41	17	58

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,

Daniel RATTE



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

T	S	S	T	T	S
COLLECTIVITES	NOU PREVOIR	PRESENTS	PREVOIRS	DOUVE PREVOIR A AVEUILL POUVOIR/ES	
Conseil départemental 71	AMIOT Catherine				
Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1			
Conseil départemental 71	CHENUET Carole				
Conseil départemental 71					
Conseil départemental 71					

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS13022022

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A.R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A.J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORiot Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A.M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBAISOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A D. GOLLIE
S	MBAISOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHEU Pierre	1		De J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		De G. CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P MATHEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNIAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNIAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B. ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIAN Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :
17 février 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

40

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : 57

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS022022**BUDGET PRINCIPAL
Compte administratif
2021**

CS022022 - BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Payeur Départemental a validé son compte de gestion et les services du SYDRO 71 ont confirmé le compte administratif 2021 ainsi que les résultats définitifs de l'exercice écoulé.

Pour l'exercice 2021, les résultats de l'exercice, les résultats de clôture et l'exécution du budget par articles comptables sont en parfaite concordance entre le compte de gestion voté au point 2 et le compte administratif.

Le détail du Compte Administratif de l'exercice 2021 est le suivant :

Situation Comptable par chapitre

Dépenses / Recettes

SYDRO 71 PRINCIPAL - 2021

Investissement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
020	Dépenses imprévues	225 000,00	0,00	225 000,00
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	1 135,14	13 864,86
204	Subventions d'équipement versées	9 737 201,00	3 517 963,00	6 219 238,00
21	Immobilisations corporelles	53 000,84	1 490,00	51 510,84
Total :		10 030 201,84	3 520 588,14	6 509 613,70

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
001	Excédent d'investissement reporté	5 581 854,59	5 581 854,59	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	717 334,41	0,00	- 717 334,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 602 821,43	3 602 821,43	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	128 191,41	128 191,41	0,00
Total :		10 030 201,84	9 312 867,43	- 717 334,41

Fonctionnement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	123 250,00	19 098,29	104 151,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	276 100,00	140 159,61	135 940,39
022	Dépenses imprévues	33 000,00	0,00	33 000,00
023	Virement à la section d'investissement	717 334,41	0,00	717 334,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 602 821,43	3 602 821,43	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 100,00	25 748,25	19 351,75
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
Total :		4 802 605,84	3 787 822,58	1 014 783,26

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 135 599,84	1 135 599,84	0,00
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	- 4 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	190 000,00	202 245,00	12 245,00
74	Dotations et participations	3 418 000,00	3 281 694,36	- 136 305,64
75	Autres produits d'activité	100,00	0,21	- 99,79
77	Produits exceptionnels	54 906,00	54 906,00	0,00
Total :		4 802 605,84	4 674 445,41	- 128 160,43

Chapitre 012 : 3 agents sont rémunérés sur le budget principal : 1 agent à temps complet issu de la filière technique (Ingénieur) affecté à la Direction des 3 services, 2 agents administratifs : 1 rédacteur principal à temps non complet 20/35ème affecté à la gestion administrative et financière des 3 services et 1 adjoint principal à temps partiel 80% affecté à la gestion du fonds de renouvellement.

Chapitre 65 : Indemnités et frais de déplacement des élus.

Chapitre 204 : Aides financières apportées par la Fonds de renouvellement pour un montant de 3 517 963 €.

Chapitre 77- Les produits exceptionnels pour un montant de 54 906 € correspondent aux remboursements des trop-perçus suite à la sortie du fonds de renouvellement du SIE du Haut-Maconnais ainsi que de Prety et Lacrost par le SIE de la Région Louhannaise.

Les restes à réaliser sont arrêtés comme suit :

Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Engagé	R.A.R.
20414219	Communes et structures intercommunales année 2019	1 687 000,00	963 058,00	723 942,00	413 810,00
20414220	Communes et structures intercommunales année 2020	3 585 646,00	1 748 925,00	1 836 721,00	1 321 743,00
20414221	Communes et structures intercommunales 2021	4 027 155,00	432 275,00	3 594 880,00	3 421 860,00
	204 Subventions d'équipement versé	9 299 801,00	3 144 258,00	6 155 543,00	5 157 413,00
	Total Dépenses d'investissement	9 299 801,00	3 144 258,00	6 155 543,00	5 157 413,00

M. RATTE quitte la salle.

Madame LAGOUTTE, 1ere Vice-présidente du SYDRO 71, prend la présidence de séance et explique que les résultats du Compte administratif du Syndicat Mixte sont identiques et conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur admis précédemment et les soumet au vote.

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLOW

ID : 071-257103424-20220223-CS022022B-BF

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Dernier pouvoir émis (date)
T	Conseil départemental 71	AMIOT Catherine			
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1		
T	Conseil départemental 71	CHENUET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					



SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 23 février 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	9	6	15
SIE	21	59	30	11	41
Total	47	90	40	17	57

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,

Daniel RATE



S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A.R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A.J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A.M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A. BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTBORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A.VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A.D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel	1		
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOIREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		DE J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		DE G CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel			
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET Y
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir a -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :
17 février 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

40

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : 57

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS032022BUDGET ANNEXE
SECURISATION**Compte administratif
2021**

CS032022 - BUDGET ANNEXE SECURISATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Payeur Départemental a validé son compte de gestion et les services du SYDRO 71 ont confirmé le compte administratif 2021 ainsi que les résultats définitifs de l'exercice écoulé.

Pour l'exercice 2021, les résultats de l'exercice, les résultats de clôture et l'exécution du budget par articles comptables sont en parfaite concordance entre le compte de gestion voté au point 2 et le compte administratif.

Le détail du Compte Administratif de l'exercice 2021 est le suivant :

Situation Comptable par chapitre

Dépenses / Recettes

SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT - 2021

Investissement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	50 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 858,60	33 858,60	0,00
13	Subventions d'investissement	23 000,00	0,00	23 000,00
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	100 000,00
23	Immobilisations en cours	1 014 000,00	67 432,50	946 567,50
Total :		1 220 858,60	101 291,10	1 119 567,50

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
001	Excédent d'investissement reporté	325 035,91	325 035,91	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	736 734,08	0,00	- 736 734,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 088,61	38 088,61	0,00
13	Subventions d'investissement	121 000,00	62 000,00	-59 000,00
Total :		1 220 858,60	425 124,52	- 795 734,08

Fonctionnement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	287 200,00	143 199,61	144 000,39
022	Dépenses imprévues	21 000,00	0,00	21 000,00
023	Virement à la section d'investissement	736 734,08	0,00	736 734,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 088,61	38 088,61	0,00
65	Autres charges de gestion courante	247,94	0,00	247,94
Total :		1 083 270,63	181 288,42	901 982,21

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
002	Excédent de fonctionnement reporté	759 312,03	759 312,03	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 858,60	33 858,60	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	290 000,00	290 948,11	948,11
75	Autres produits d'activité	100,00	0,98	-99,02
Total :		1 083 270,63	1 084 119,72	849,09

Chapitre 012 : Aucun agent n'a été rémunéré sur le budget annexe sécurisation.

Chapitre 011 - Le montant de 142 371 € correspond notamment au reversement à la collectivité de rattachement « Budget principal » :

- pour 117 172 €, une part (0,01/m³) de la contribution sécurisation 2020 (encaissée en 2021) affectée au fonctionnement général du SYDRO 71,
- pour 25 199 €, une part (15,04%) des charges du personnel rémunéré sur le budget principal correspondant à la Direction et la gestion financière et administrative du service Sécurisation pour l'année 2021.

Chapitre 70 : Contribution des collectivités.

Les restes à réaliser sont arrêtés comme suit :

Opération	Article		Réalisation	Engagé	R.A.R.
13 Subventions d'investissement	1313	Départements	23 000,00	0,00	23 000,00
			23 000,00	0,00	23 000,00
20 Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	100 000,00
			100 000,00	0,00	100 000,00
23 Immobilisations en cours	23153	Réseaux divers	1 014 000,00	67 432,50	946 567,50
			1 014 000,00	67 432,50	946 567,50
Total Dépenses d'investissement			1 137 000,00	67 432,50	1 069 567,50
					628 000,00

M. RATTE quitte la salle.

Madame LAGOUTTE, 1ere Vice-présidente du SYDRO 71, prend la présidence de séance et explique que les résultats du Compte administratif du Syndicat Mixte sont identiques et conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur admis précédemment et les soumet au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du SYDRO 71, vote le compte administratif 2021 et à l'unanimité arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 220 858,60
	Réalisé :	101 291,10

Reste à réaliser :	628 000,00
--------------------	------------

Recettes	Prévu :	1 220 858,60
	Réalisé :	425 124,52
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 083 270,63
	Réalisé :	181 288,42

Reste à réaliser :	0,00
--------------------	------

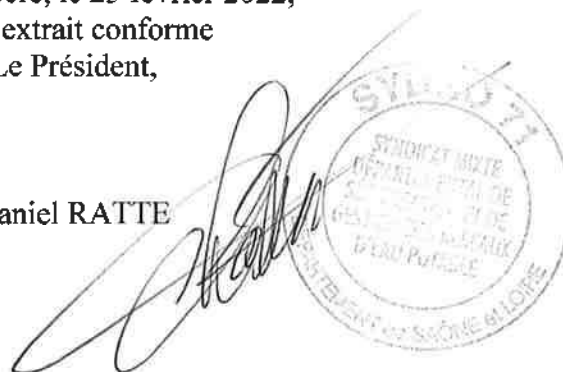
Recettes	Prévu :	1 083 270,63
	Réalisé :	1 084 119,72
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	323 833,42
Fonctionnement :	902 831,30
Résultat global :	1 226 664,72

Fait et délibéré, le 23 février 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE



Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLO

ID : 071-257103424-20220223-CS032022B-BF

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS2022022

Page	COLLECTIVITE	NOM / PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donner pouvoir à député municipal de
T	Conseil départemental 71	AMOT Catherine			
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1		
T	Conseil départemental 71	CHENUET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					



SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 23 février 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	9	6	15
SIE	21	59	30	11	41
Total	47	90	40	17	57

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,

Daniel RATTE



SYDRO 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A.R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A.J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A.M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

SYDRO 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNARD	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNARD	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A. BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A.VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A.D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE N.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGON André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel	1		
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P. LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOIREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		DE J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		DE G. CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P. MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D. VAIZANO
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Calude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B. LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P. DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel			
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y. DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B. ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :**
17 février 2022**Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.

En exercice

90

Présents

40

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : **57**

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire

Etaient excusés :

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS042022BUDGET ANNEXE
AMOMOE**Compte administratif
2021**

CS042022 - BUDGET ANNEXE AMOMOE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Payeur Départemental a validé son compte de gestion et les services du SYDRO 71 ont confirmé le compte administratif 2021 ainsi que les résultats définitifs de l'exercice écoulé.

Pour l'exercice 2021, les résultats de l'exercice, les résultats de clôture et l'exécution du budget par articles comptables sont en parfaite concordance entre le compte de gestion voté au point 2 et le compte administratif.

Le détail du Compte Administratif de l'exercice 2021 est le suivant :

Situation Comptable par chapitre

Dépenses / Recettes

SYDRO 71 AMO MO - 2021

Investissement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	14 853,33	5 146,67
	Total :	21 000,00	14 853,33	6 146,67

RECETTES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
001	Excédent d'investissement reporté	14 218,70	14 218,70	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 478,15	0,00	-1 478,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 521,85	7 021,85	3 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 781,30	1 781,30	0,00
	Total :	21 000,00	23 021,85	2 021,85

Fonctionnement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	97 135,21	88 563,93	8 571,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	123 050,00	100 522,66	22 527,34
022	Dépenses imprévues	3 000,00	0,00	3 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 478,15	0,00	1 478,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 521,85	7 021,85	-3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,65	98,35
	Total :	228 285,21	196 110,09	32 175,12

RECETTES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
002	Excédent de fonctionnement reporté	58 342,21	58 342,21	0,00
74	Dotations et participations	169 933,00	176 433,00	6 500,00
75	Autres produits d'activité	10,00	0,48	-9,52
77	Produits exceptionnels	0,00	3 500,00	3 500,00
	Total :	228 285,21	238 275,69	9 990,48

Chapitre 012 : Un agent titulaire à temps complet (technicien 1cl) et un agent contractuel (technicien 2cl) sont rémunérés sur ce budget.

Chapitre 011 - Le montant de 88564 € correspond aux charges de gestion courante (carburant, fourniture administrative, frais de déplacement et repas, assurance) et au reversement à la collectivité de rattachement « Budget principal » d'une part des charges du personnel rémunéré sur le budget principal correspondant à la direction et la gestion financière et administrative du service AMO MOE pour l'année 2021 (34,96% soit 58 574 €).

Chapitre 74 : Participations des collectivités adhérentes pour 151 433 € et dotation du Département pour 25 000 €.

Pas de restes à réaliser.

M. RATTE quitte la salle.

Madame LAGOUTTE, 1ere Vice-présidente du SYDRO 71, prend la présidence de séance et explique que les résultats du Compte administratif du Syndicat Mixte sont identiques et conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur admis précédemment et les soumet au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du SYDRO 71, vote le compte administratif 2021 et à l'unanimité arrête ainsi les comptes :

Dépenses	Prévu :	21 000,00
	Réalisé :	14 853,33
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	21 000,00
	Réalisé :	23 021,85
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	228 285,21
	Réalisé :	196 110,09
	Reste à réaliser :	0,00

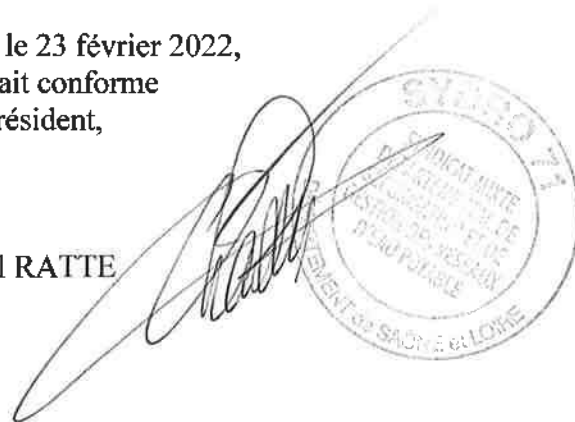
Recettes	Prévu :	228 285,21
	Réalisé :	238 275,69
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	8 168,52
Fonctionnement :	42 165,60
Résultat global :	50 334,12

Fait et délibéré, le 23 février 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE



Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLO

ID : 071-257103424-20220223-CS042022B-BF

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS23022022

Taux	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Quantité relative à l'objet principal de
T	Conseil départemental 71	AMLOT Catherine			
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1		
T	Conseil départemental 71	CHENUET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					



SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 23 février 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	9	6	15
SIE	21	59	30	11	41
Total	47	90	40	17	57

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,

Daniel RATE



S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A.R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A.J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A.M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A. BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A.VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A.D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel	1		
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P. LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippa			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOIREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		DE J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		DE G CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P. MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Gatude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

Taux	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE S. LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P. DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

Taux	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel			
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLET Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B. ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
Tris	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POLVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
F	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71

71 000 MACON

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Séance du 23 février 2022

Date de la convocation :
17 février 2022

Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste jointe, formant majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS, GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET, JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G, PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT, VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : 58

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

Assistaient à la séance :

Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.

Etaient excusés :

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS052022

**BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION
DEFINITIVE DU
RESULTAT
2021**

**CS052022 - BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2021**

Le Comité syndical, sous la présidence de Daniel RATTE,
après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	248 977,01
- un excédent reporté de :	1 135 599,84
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	886 622,83
- un excédent d'investissement de :	5 792 279,29
- un déficit des restes à réaliser de :	5 157 413,00
Soit un excédent de financement de :	634 866,29

Décide à l'unanimité, d'affecter le résultat définitif d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

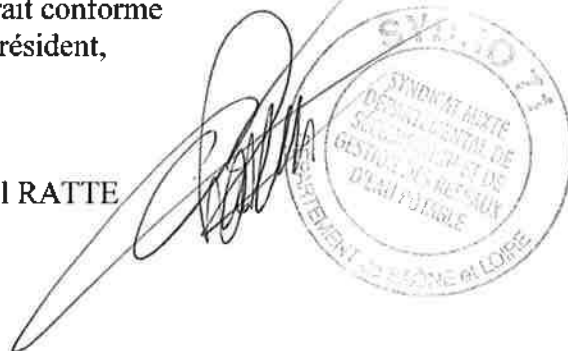
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	886 622,83
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	886 622,83
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001): EXCEDENT	5 792 279, 23

Fait et délibéré, le 23 février 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE



SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :**
17 février 2022**Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : **58**Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil
départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur
Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la
Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS052022**BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION
DEFINITIVE DU
RESULTAT
2021**

**CS052022 - BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2021**

Le Comité syndical, sous la présidence de Daniel RATTE,
après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	248 977,01
- un excédent reporté de :	1 135 599,84
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	886 622,83
- un excédent d'investissement de :	5 792 279,29
- un déficit des restes à réaliser de :	5 157 413,00
Soit un excédent de financement de :	634 866,29

Décide à l'unanimité, d'affecter le résultat définitif d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

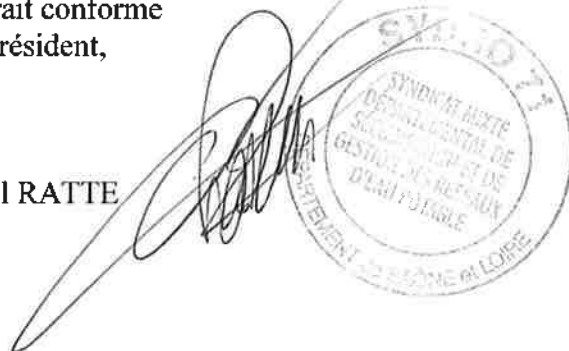
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	886 622,83
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	886 622,83
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001): EXCEDENT	5 792 279, 23

Fait et délibéré, le 23 février 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE



Envoyé en préfecture le 10/03/2022

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le 09/03/2022



ID : 071-257103424-20220223-CS052022B1-DE

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :
17 février 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : 58

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations : Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil
départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur
Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la
Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS062022**BUDGET ANNEXE
SECURISATION
AFFECTATION
DEFINITIVE DU
RESULTAT
2021**

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42
Total	47	90	41	17	58

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,

Daniel RATTE



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

Fait à	COLLECTIVITES	nom / prénom	présidents	POUVOIRS	Donné pouvoir à / Reçu par /
T	Conseil départemental 71	AMIOT Catherine			
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1		
T	Conseil départemental 71	CHENET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					

SYDRO 71 LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS23022022

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à / Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A.R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A.J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOU Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A.M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à / Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kévin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GUITTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLORECA
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		De J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		De G. CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P. MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Calude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Gennain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARQE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 09/03/2022

SLOW

ID : 071-257103424-20220223-CS062022B-BF

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - C623022022					
Y ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DEHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 23 février à 14H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de BUXY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 23 février 2022****Date de la convocation :
17 février 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs BONNEROT, CHAVIGNON, DELHOMME, DUPUIS,
GLOVER-BLONDEAU, GUICHARD, GUITTAT, IGONNET,
JOURNET, LABORIER, LE CLOIREC, MATHIEU G,
PERRUCAUD, POMMIER, ROUSSELET, SOUFFLOT,
VAUCHEL.**Assistaient à la séance :**Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 : Monsieur Mathieu GAUTHERON, Directeur,
Monsieur MARCEAU et Madame MAZILLE.

En exercice

90

Présents

41

Pouvoirs

17

Nombre de mandats : 58

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de
quorum et procurations: Quorum au
tiers des membres en exercice - 2
pouvoirs par titulaire**Etaient excusés :**

- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Monsieur Jean-Claude BECOUSSE,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS072022**BUDGET ANNEXE
AMOMOE
AFFECTATION
DEFINITIVE DU
RESULTAT
2021**

**CS072022 - BUDGET ANNEXE AMOMOE
AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2021**

Le Comité syndical, sous la présidence de Daniel RATTE,
après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	16 176,61
- un excédent reporté de :	58 342,21
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	42 165,60
- un excédent d'investissement de :	8 168,52
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	8 168,52

Décide à l'unanimité, d'affecter le résultat définitif d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	42 165,60
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	42 165,60
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	8 168,52

Fait et délibéré, le 23 février 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE

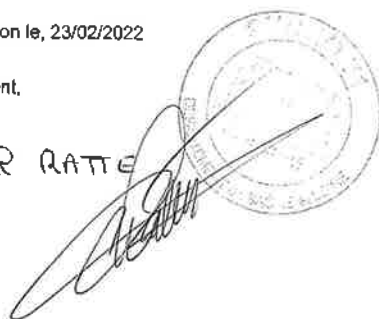


	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	9	6	15
SIE	21	59	31	11	42
Total	47	90	41	17	58

Fait à Mâcon le, 23/02/2022

Le Président,

Daniel RATTE



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

N°	COLLECTIVITES	NOM PRINCIER	PRESENCE	POUVOIRS	DATE PRECISEE A RECHUTER
1	Conseil départemental 71	AMIOT Catherine			
1	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude	1		
1	Conseil départemental 71	CHEMUEI Carole			
1	Conseil départemental 71				
1	Conseil départemental 71				

SYDRO 71 LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - 03/20/2022

SYDRO 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	A.R. GAY
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe		1	A.J. MARTIN
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Maggai			
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André	1		DE G. GLOVER BLONDEAU
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORiot Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	A.M. BERLEMONT
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude	1		
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

SYDRO 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry		1	A. BOLZONELLA A
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		DE D. VAUCHEL
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	A.VERNERET
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	0		
T	SERCY	PAUTET Alain	1		
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves		1	A.D. GOLLIE
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		DE H.SOUFFLOT
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé		1	
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy			
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André	1		
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		DE M. ROUSSELET
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian		1	A T BERNARDIN
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		DE C BONNEROT
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	A P. LHULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		DE GATTAT C
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		DE LE CLOIREC A
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		DE GUICHARD CHRISTIAN
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		DE J M POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		DE G. CHAVIGNON
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	A P. MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles		1	A D. VAIZAND
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis	1		
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Calude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE QUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		De Patrick JOURNET
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		De Yann DELHOMME
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick		1	A Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	A François AUCAGNE
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		DE B. LABORIER
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard		1	A P. DURIAUX
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		DE Y. DUPUIS
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain	1		DE IGONNET T
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian		1	A B. ROUX
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23022022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		De Georges MATHIEU et Patrick PERRUCAUD
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	A Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges		1	A Isabelle LAGOUTTE
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71

71 000 MACON

Séance du 22 JUIN 2022

**Date de la convocation :
08 JUIN 2022**

En exercice	90
Présents	45
Pouvoirs	9
Nombre de mandats : 54	

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

N° CS162022

**RAPPORT
D'ACTIVITE 2021**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 22 juin à 9H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de DOMPIERRE LES ORMES,
sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste jointe, formant majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Madame BARNAY,
Messieurs BECOUSSE, BERNARD, DIGOIN, DURIAUX,
FEDERSPIELD, GLOVER-BLONDEAU, ROUSSELET,
VAUCHEL.

Assistaient à la séance :

Monsieur Marcel RENON, 1^{er} adjoint, DOMPIERRE LES ORMES,
Monsieur Auguste LAVENIR, Monsieur Jean –Claude MENAGER, Adjoint en charge des travaux et de la politique de l'eau, GUEUGNON, Madame Carine REDONDEAU, adjointe au Payeur Départemental, Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires, Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des territoires, Loïc PAQUIER, MBA, Madame Anne JANIN, Messieurs Pierrick TALUY et Stéphane DEPARDON, hydrogéologues.

SYDRO 71 : Monsieur GAUTHERON, Directeur,
Mesdames BENGRINE et MAZILLE, Messieurs BAZARD et MARCEAU.

Etaient excusés :

Marie MERCIER, Sénateur de Saône et Loire, Josiane CORNELOUP, Députée de Saône-et-Loire, Rémy REBEYROTTE, Député de Saône-et-Loire, Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Mme Catherine AMIOT, Mme le Maire de DOMPIERRE LES ORMES, Géraldine AURAY excusée, représentée par le Marcel RENON, 1er adjoint, Jean-Paul AUBAGUE,
Edith GUEUGNEAU, Maire de BOURBON LANCY, ainsi que Mme JURY, Adjointe à l'environnement,
Nicolas LORTON, Maire de PALINGE,
BORDET Jean-François, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosne et Guye,
Arnaud DESSOLY, Président du SIE Guye et Dheune
Bernard PILARSKI, SME du Maconnais-Beaujolais,

N° CS162022

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Les dispositions des articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales propres aux syndicats mixtes ouverts ne prévoient aucune obligation d'établir un rapport annuel d'activité en dehors de toute délégation de service public dont il serait délégataire.

Toutefois, dans un souci de transparence et de lisibilité de l'action du SYDRO71, le Président a proposé au Comité syndical d'adopter le bilan annuel d'activité 2021 du Syndicat tel que présenté en séance.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport d'activité 2021.

Fait et délibéré, le 22 juin 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE





SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 22 juin 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	1	2
Communes	26	28	8	4	12
SIE	21	59	36	4	40
Total	47	90	45	9	54

Fait à Mâcon le, 22/06/2022

Le Président




Loi du 14/11/2020 modifiée

Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

Envoyé en préfecture le 30/06/2022
 Reçu en préfecture le 30/06/2022
 Affiché le 30/06/2022 
 ID : 071-257103424-20220622-CS162022-DE

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	Conseil départemental 71	AMIOT Catherine	1		
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude		1	à C. AMIOT
T	Conseil départemental 71	CHENUET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	à T. BERLEMONT
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe			
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre	1		
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai	1		
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André			
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain			
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre	1		
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie-Claude		1	à F. DE GUELLIS
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal			
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry	1		
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINTE LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINTE LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINTE PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	à B. ROUX
S	SAINTE PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre			
T	SERCY	PAUTET Alain			
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves			
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean			
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy		1	à J. MARTIN
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé			
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul	1		
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André		1	à F. DE GUELS
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent		1	à L. BERNARD
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel	1		
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	à D. RATTE
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	BURTIN Hubert			
T	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe	1		
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique			
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc			
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel			
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUELLE Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain	1		
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry	1		
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GÉLIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien	1		
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard	1		
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves	1		
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard	1		
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe		1	B.D. RATTE
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

**Convention État / SYDRO71 - Expérimentateurs de la vague 3
selon le calendrier fixé par l'article 242 de la loi de finances pour 2019**

(Comptes de l'exercice 2023)

* *

*

**CONVENTION RELATIVE A L'EXPÉRIMENTATION
DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

ENTRE :

Le Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau potable (SYDRO 71), représenté par le Président en exercice, autorisé par délibération N° 14/2022 du Comité syndical du 22 juin 2022, ci-après désigné : SYDRO 71,

d'une part,

ET

L'État, représenté par : [le représentant de la Préfecture...] et/ou [le représentant de la DR/DDFiP]

d'autre part,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des juridictions financières,

Vu l'article 60 de la loi n° 63-156 du 23 février 1963 de finances pour 1963,

Vu l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté fixant le cadre du compte financier unique expérimental en vigueur, fondé sur le référentiel M57,

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 modifié des ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics fixant la liste des collectivités territoriales, de leurs groupements et des services d'incendie et de secours autorisés à participer à l'expérimentation au titre de la « vague 3 » de l'expérimentation ;

ÉTANT PRÉALABLEMENT RAPPELÉ CE QUI SUIT :

Selon l'article 242 modifié de la loi de finances pour 2019 susvisé, un compte financier unique peut être mis en œuvre, à titre expérimental, par des collectivités territoriales ou autres structures concernées, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à compter de l'exercice 2021. Ce compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Le compte financier unique a plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,

- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

L'expérimentation du compte financier unique concerne le périmètre budgétaire suivant (ci-après dénommés « budgets éligibles à l'expérimentation ») :

- d'une part le budget principal de la collectivité,
- d'autre part les budgets annexes suivants :
 - budgets annexes à caractère administratif à l'exception des budgets annexes relatifs aux services publics sociaux et médico-sociaux appliquant la nomenclature budgétaire et comptable M22,
 - budgets annexes à caractère industriel et commercial.

L'expérimentation du compte financier unique s'appuie sur le référentiel budgétaire et comptable M57, porteur des innovations budgétaires et comptables les plus récentes du secteur public local. Ce référentiel, qui a vocation à être généralisé à moyen terme, constitue le cadre de référence pour les budgets éligibles à l'expérimentation du compte financier unique, à l'exception des budgets à caractère industriel et commercial qui conservent leur référentiel budgétaire et comptable M4.

Le cadre du compte financier unique expérimental est fixé par arrêtés du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé des comptes publics et éventuellement modifié par arrêté durant la période d'expérimentation afin de prendre en compte ses évolutions éventuelles.

Le circuit informatique de confection du compte financier unique expérimental (cf. annexe) prévoit une agrégation par les applications informatiques de la DGFIP (Hélios et CDG-D SPL) des données produites par l'ordonnateur à travers l'application TotEM et le comptable public, chacun agissant sur son périmètre de compétence. Des contrôles de concordance automatisés entre certaines données transmises par l'ordonnateur et celles figurant dans les états du compte financier unique relevant du comptable seront opérés.

Selon ce circuit informatique, le SYDRO 71 devra transmettre au comptable public, via un PES-PJ typé budget, un fichier de données au format XML conforme au schéma publié, correspondant aux données relevant de l'ordonnateur étant observé que la partie sur les « états annexés » sera également transmise au format PDF. Après inclusion de données produites par le comptable public, le compte financier unique sera disponible au format XML dans l'application CDG-D SPL de la direction générale des finances publiques. Le compte financier unique sur chiffres sera validé en ligne dans l'application CDG-D SPL.

Le compte financier unique sera préparé conjointement par l'ordonnateur et le comptable du SYDRO 71, dans le respect de leurs prérogatives respectives.

La transmission du compte financier unique au représentant de l'État aux fins de contrôle budgétaire sera effectuée par le SYDRO 71 par voie dématérialisée dans l'application Actes budgétaires.

Les collectivités qui expérimenteront le compte financier unique et leurs comptables assignataires seront invités à faire part de leurs observations sur ce nouveau format de compte dans la perspective du rapport que le Gouvernement devra rendre au Parlement sur cette expérimentation pour le 15 novembre 2023.

CECI RAPPELÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Les ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics ont admis le SYDRO 71 à participer à l'expérimentation du compte financier unique pour les comptes de l'exercice 2023.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation du compte financier unique par le SYDRO 71 et de son suivi.

ARTICLE 2 : Périmètre de l'expérimentation

Principes

Pendant l'expérimentation, un compte financier unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion pour chacun des budgets éligibles à l'expérimentation dès lors que ce budget est tenu à la production d'un compte administratif et d'un compte de gestion individualisé.

Mise en œuvre par le SYDRO 71

Au titre de l'exercice 2023, un compte financier unique sera produit pour chacun des comptes afférents :
- au budget PRINCIPAL,
- aux budgets annexes suivants : Budget annexe SECURISATION et Budget annexe AMOMOE.

ARTICLE 3 : Respect des pré-requis de l'expérimentation

3.1 Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57

Le SYDRO 71 applique le référentiel budgétaire et comptable M57 depuis l'exercice 2022 ; il remplit depuis cette date l'un des pré-requis de l'expérimentation du compte financier unique.

3.2 Dématérialisation des documents budgétaires

Le SYDRO 71 dématérialise ses documents budgétaires depuis l'exercice 2021 dans l'application Actes budgétaires. Elle remplit donc les pré-requis informatiques nécessaires à la confection du compte financier unique pendant toute la durée de l'expérimentation.

Pour le SYDRO 71 :

Ainsi, le SYDRO 71 sera en capacité de transmettre au comptable public, pour l'exercice 2023, les flux de données relevant de sa responsabilité conformément à l'arrêté fixant le cadre du compte financier unique expérimental, et selon le circuit informatique mentionné *supra*.

Pour l'État :

À partir du premier exercice d'expérimentation, les applications du comptable public lui permettront d'accepter les flux de données émanant du SYDRO 71.

À défaut de respect des pré-requis relatifs à l'adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 et à la dématérialisation des documents budgétaires, la présente convention sera réputée caduque.

ARTICLE 4 : Élaboration conjointe du compte financier unique

4.1 Travail préparatoire entre l'ordonnateur et le comptable [à détailler en tant que de besoin selon les souhaits des partenaires]

4.2 Calendrier

Le SYDRO 71 adressera par flux vers Hélios, dans la perspective de la clôture de l'exercice budgétaire 2023 couvert par l'expérimentation, les données dont la production lui incombe, dans un calendrier compatible avec le respect des échéances de reddition et d'approbation des comptes définies dans les textes législatifs et réglementaires en vigueur pour le SYDRO 71. Les échéances du calendrier seront convenues entre l'ordonnateur de la collectivité et son comptable assignataire.

Les services de la DGFIP assureront l'accès du SYDRO 71 au compte financier unique enrichi des tableaux relevant du comptable, dans sa version tant provisoire que définitive, dans les délais prescrits par les textes en vigueur.

ARTICLE 5 : Suivi de l'expérimentation

L'expérimentation du compte financier unique doit permettre de recueillir en particulier l'avis des collectivités ou autres structures volontaires et de leurs comptables sur, notamment, les éléments suivants :

- la nouvelle architecture de restitution budgétaire,
- la pertinence du format de présentation des informations fournies dans le compte financier unique,
- le circuit informatique de confection du compte financier unique,
- les nouvelles modalités de travail entre l'ordonnateur et le comptable,
- des évolutions complémentaires qui pourraient être proposées au législateur dans la perspective d'une éventuelle généralisation du compte financier unique, notamment sur les ratios, les composantes des états annexés et l'articulation entre le compte financier unique et les autres vecteurs d'information financière comme les rapports accompagnant les comptes ou les données ouvertes [open data].

Dans la mesure où le Gouvernement devra remettre au Parlement son rapport sur le bilan de l'expérimentation pour le 15 novembre 2023, avant le vote des premiers comptes financiers uniques des expérimentateurs de vague 3, des points d'échanges seront organisés en amont avec les services de l'État, afin de recueillir l'opinion des collectivités de la vague 3 sur l'expérimentation du CFU. Ces points toucheront essentiellement les travaux préparatoires engagés par ces collectivités en vue de produire leur premier CFU

Pour enrichir les retours d'expérience, les DRFiP, DDFiP et les préfetures concernées pourront également transmettre d'éventuelles observations.

Afin d'assurer la qualité et le suivi des échanges entre les différentes parties prenantes à l'expérimentation du compte financier unique, des référents sont désignés dans chaque DRFiP, DDFiP et préfeture.

ARTICLE 6 : Durée de la convention

La présente convention est valable pour toute la durée de l'expérimentation telle que définie à l'article 1^{er} de la présente convention.

Accord du comptable public assignataire / Vu le comptable public assignataire du SYDRO 71

[signature]

Fait à MAÇON le 30/06/2022

En 3 exemplaires originaux, dont un pour chacun des signataires

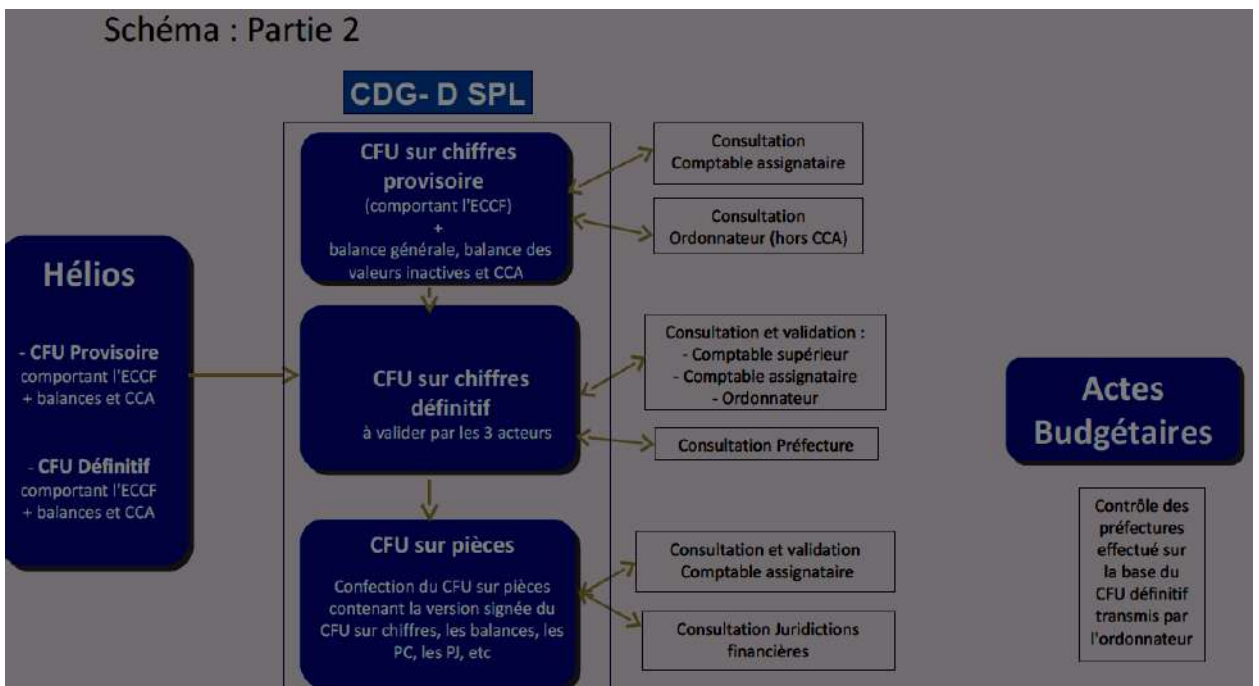
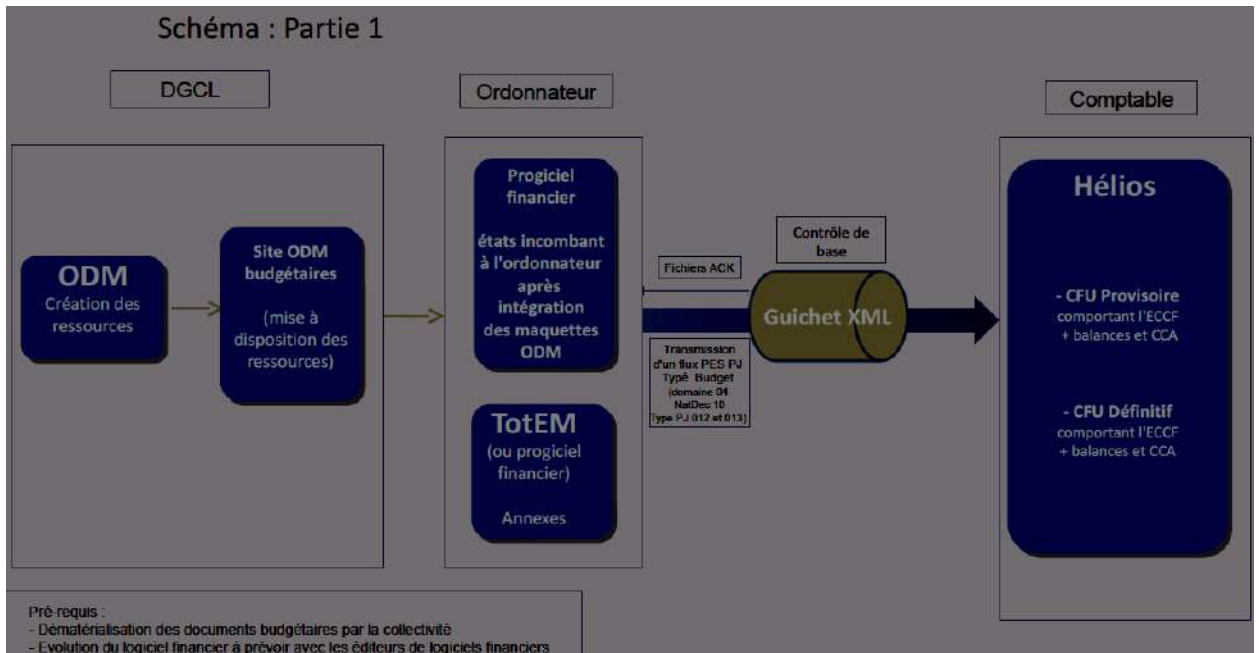
Pour l'État :

Pour le SYDRO 71,

Le Président,

Daniel RATTE

ANNEXE DE LA CONVENTION



SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71

71 000 MACON

Séance du 22 JUIN 2022

**Date de la convocation :
08 JUIN 2022**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 22 juin à 9H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de DOMPIERRE LES ORMES,
sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste jointe, formant majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Madame BARNAY,
Messieurs BECOUSSE, BERNARD, DIGOIN, DURIAUX,
FEDERSPIELD, GLOVER-BLONDEAU, ROUSSELET,
VAUCHEL.

Assistaient à la séance :

Monsieur Marcel RENON, 1^{er} adjoint, DOMPIERRE LES ORMES,
Monsieur Auguste LAVENIR, Monsieur Jean –Claude MENAGER, Adjoint en charge des travaux et de la politique de l'eau, GUEUGNON, Madame Carine REDONDEAU, adjointe au Payeur Départemental, Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires, Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des territoires, Loïc PAQUIER, MBA, Madame Anne JANIN, Messieurs Pierrick TALUY et Stéphane DEPARDON, hydrogéologues.

SYDRO 71 : Monsieur GAUTHERON, Directeur,
Mesdames BENGRINE et MAZILLE, Messieurs BAZARD et MARCEAU.

Etaient excusés :

Marie MERCIER, Sénateur de Saône et Loire, Josiane CORNELOUP, Députée de Saône-et-Loire, Rémy REBEYROTTE, Député de Saône-et-Loire, Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Mme Catherine AMIOT, Mme le Maire de DOMPIERRE LES ORMES, Géraldine AURAY excusée, représentée par le Marcel RENON, 1^{er} adjoint, Jean-Paul AUBAGUE,
Edith GUEUGNEAU, Maire de BOURBON LANCY, ainsi que Mme JURY, Adjointe à l'environnement,
Nicolas LORTON, Maire de PALINGE,
BORDET Jean-François, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosne et Guye,
Arnaud DESSOLY, Président du SIE Guye et Dheune
Bernard PILARSKI, SME du Maconnais-Beaujolais,

En exercice

90

Présents

45

Pouvoirs

9

Nombre de mandats : 54

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

N° CS142022

**EXPERIMENTATION
DU COMPTE
FINANCIER UNIQUE
(CFU)
CONVENTION AVEC
L'ETAT**

EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) CONVENTION AVEC L'ETAT

Le Compte financier unique (CFU) a vocation à devenir, en 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux. Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui doit, en outre, permettre de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

L'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019, modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 a validé la possibilité pour les collectivités d'expérimenter le CFU, sur la base du volontariat pour une durée maximale de trois exercices budgétaires.

Les modalités d'expérimentation se déroulent en 3 vagues selon les exercices budgétaires concernés :

- Vague 1 pour les comptes des exercices 2021 à 2023
- Vague 2 pour les comptes des exercices 2022 et 2023
- Vague 3 pour les comptes de l'exercice 2023

Avec deux prérequis à remplir au plus tard pour le premier exercice d'expérimentation :

- Adopter le référentiel budgétaire et comptable M57 (développé ou simplifié), sauf pour les budgets SPIC qui conservent leur instruction M4.
- Dématérialiser les documents budgétaires (et leur transmission électronique vers la préfecture et vers le comptable public)

À l'issue de la 3ème vague, un bilan sera dressé qui donnera lieu à un rapport du Gouvernement transmis au Parlement. L'arrêté interministériel du 13 décembre 2019 a fixé la liste définitive des collectivités expérimentant le CFU, sur le plan national, près de 2 500 collectivités de toutes tailles sont admises à l'expérimentation du CFU ; la candidature du SYDRO 71 a été retenue.

Pour les collectivités de la troisième vague, le CFU portera sur les comptes de l'exercice 2023 produits en 2024. C'est le cas du SYDRO 71.

L'expérimentation du CFU s'appuie sur le référentiel M57. Le circuit informatique de confection du CFU expérimental prévoit une agrégation par les applications informatiques de la Direction générale des finances publiques des données produites par l'ordonnateur et le comptable public, chacun agissant sur son périmètre de compétences.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que : (...) "Une convention entre l'État et les exécutifs habilités par une décision de l'Assemblée délibérante de chaque collectivité ou groupement de collectivités retenu précise les conditions de mise en œuvre et de suivi de l'expérimentation".

Il a été proposé au Comité syndical d'approuver la convention d'expérimentation du CFU à compter de l'exercice 2023 et d'autoriser le Président à signer ladite convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Cet exposé entendu,

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié,

VU l'arrêté du 16 octobre 2019 relatif au Compte financier unique pour les collectivités territoriales et

les groupements admis à l'expérimentation de ce compte et votant leur budget par nature,

VU l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant la liste des collectivités territoriales et des groupements admis à expérimenter le Compte financier unique,

Le Comité syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE les termes de la convention relative à l'expérimentation du Compte financier unique pour l'exercice 2023 entre le SYDRO 71 et l'État,
- AUTORISE le Président à signer ladite convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré, le 22 juin 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE



SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 22 juin 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	1	2
Communes	26	28	8	4	12
SIE	21	59	36	4	40
Total	47	90	45	9	54

Fait à Mâcon le, 22/06/2022

Le Président



Loi du 14/11/2020 modifiée

Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Date de pouvoir à -Recolt pouvoir de
T	Conseil départemental 71	AMIOT Catherine	1		
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude		1	à C. AMIOT
T	Conseil départemental 71	CHENUET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Date de pouvoir à -Recolt pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	à T. BERLEMONT
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe			
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre	1		
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai	1		
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André			
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain			
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre	1		
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude		1	à F. DE GUEUIS
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal			
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAUD	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAUD	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry	1		
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	a B ROUX
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre			
T	SERCY	PAUTET Alain			
S	SERCY	PILIEUX Kévin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves			
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean			
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy		1	a J MARTIN
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé			
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul	1		
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André		1	a P DE GUELLIS
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent		1	a L BERNARD
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel	1		
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	a D RATTE
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne -Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe	1		
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique			
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc			
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel			
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain	1		
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry	1		
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien	1		
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard	1		
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves	1		
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard	1		
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe		1	à D. RATTE
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	MUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71

71 000 MACON

Séance du 22 JUIN 2022

**Date de la convocation :
08 JUIN 2022**

En exercice	90
Présents	45
Pouvoirs	9
Nombre de mandats : 54	

Loi du 14/11/2020 modifiée - Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

N° CS152022

**BUDGET
SECURISATION –
DECISION
MODIFICATIVE N°1**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 22 juin à 9H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes de DOMPIERRE LES ORMES,
sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste jointe, formant majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Madame BARNAY,
Messieurs BECOUSSE, BERNARD, DIGOIN, DURIAUX,
FEDERSPIELD, GLOVER-BLONDEAU, ROUSSELET,
VAUCHEL.

Assistaient à la séance :

Monsieur Marcel RENON, 1^{er} adjoint, DOMPIERRE LES ORMES,
Monsieur Auguste LAVENIR, Monsieur Jean –Claude MENAGER, Adjoint en charge des travaux et de la politique de l'eau, GUEUGNON, Madame Carine REDONDEAU, adjointe au Payeur Départemental, Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires, Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des territoires, Loïc PAQUIER, MBA, Madame Anne JANIN, Messieurs Pierrick TALUY et Stéphane DEPARDON, hydrogéologues.
SYDRO 71 : Monsieur GAUTHERON, Directeur,
Mesdames BENGRIE et MAZILLE, Messieurs BAZARD et MARCEAU.

Etaient excusés :

Marie MERCIER, Sénateur de Saône et Loire, Josiane CORNELOUP, Députée de Saône-et-Loire, Rémy REBEYROTTE, Député de Saône-et-Loire, Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Mme Catherine AMIOT, Mme le Maire de DOMPIERRE LES ORMES, Géraldine AURAY excusée, représentée par le Marcel RENON, 1^{er} adjoint, Jean-Paul AUBAGUE,
Edith GUEUGNEAU, Maire de BOURBON LANCY, ainsi que Mme JURY, Adjointe à l'environnement,
Nicolas LORTON, Maire de PALINGE,
BORDET Jean-François, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosne et Guye,
Arnaud DESSOLY, Président du SIE Guye et Dheune
Bernard PILARSKI, SME du Maconnais-Beaujolais,

N° CS152022

Envoyé en préfecture le 30/06/2022

Reçu en préfecture le 30/06/2022

Affiché le 30/06/2022

ID : 071-257103424-20220622-CS152022-DE

SLOW

BUDGET SECURISATION – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Président expose qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits pour permettre la réalisation d'opération d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

Il s'agit du basculement des frais d'étude suivis de réalisation au compte de travaux correspondant. En effet, les études effectuées en 2020 dans le cadre du projet de sécurisation SORNIN/BRIONNAIS, ayant été suivies de travaux, il convient d'intégrer les montants aujourd'hui enregistrés au compte 2031 (Frais étude) au compte 2315 (Construction).

Objets : DECISION MODIFICATIVE N°1

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
2315 (041) - 01 : Installations, matériel et outillage techniques		7 440,00 2031 (041) - 01 . Frais d'études	7 440,00
		7 440,00	7 440,00
	Total Dépenses	7 440,00	Total Recettes 7 440,00

Cet exposé entendu, après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité, ADOPTE, la décision modificative N°1, tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré, le 22 juin 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE





SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 22 juin 2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	1	2
Communes	26	28	8	4	12
SIE	21	59	36	4	40
Total	47	90	45	9	54

Fait à Mâcon le, 22/06/2022

Le Président



Loi du 14/11/2020 modifiée

Règles de quorum et procurations : Quorum au tiers des membres en exercice - 2 pouvoirs par titulaire

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS -CS23022022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Date prise de pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	Conseil départemental 71	AMOT Catherine	1		
T	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude		1	à C. AMIOT
T	Conseil départemental 71	CHEMUET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Date prise de pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL Daniel		1	à T. BERLEMONT
S	ANOST	MILLERET Christian			
T	ANTULLY	CARRION Pascal			
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe			
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre	1		
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggai	1		
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André			
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain			
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre	1		
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie Claude		1	à F. DE QUEUS
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal			
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELEY Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRÉSENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAND	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAND	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry	1		
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy	1		
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINT LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINT LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINT PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	à B. ROUX
S	SAINT PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre			
T	SERCY	PAUTET Alain			
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBAISOLOGNY	DUPUIS Yves			
S	MBAISOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean			
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy		1	à J. MARTIN
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé			
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul	1		
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGOIN André		1	à F. DE GUELIS
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent		1	à L. BERNARD
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel	1		
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	à C. RATTE
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe	1		
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard	1		
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique			
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc			
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude	1		
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel			
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain	1		
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry	1		
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	ESTIENNE Norbert	1		
S	SIVOM DE CUSSY EN MORVAN	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUEJUS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Montique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien	1		
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard	1		
T	SI DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves	1		
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard	1		
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe		1	à D. RATTE
T	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LE REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	NEVERS Eric	1		
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIEENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOSSIER François	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	THERY Sébastien			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	FANTINO Elsa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPIENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T ou S	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick			
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Cécile			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71

71 000 MACON

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 14 décembre à 9H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes à Moroges,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste jointe, formant majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Messieurs AUCAGNE, BASSEUIL, DELHOMME, DESMARD, DEVILLARD, DIGOIN, DUMONT, DUVERNOIS, ESTIENNE, GLOVER BLONDEAU, JOYET, LAPALUS, PERCHE, PERRUCAUD, POMMIER, QUEILLE, ROUSSELET, ROUX.

Séance du 14 décembre 2022

**Date de la convocation :
08 décembre 2022**

Assistaient à la séance :

Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des territoires,

SYDRO 71 :

Messieurs Mathieu GAUTHERON, Directeur, et MARCEAU Mesdames BENGRINE et MAZILLE.

Etaient excusés :

- Madame Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Madame Catherine AMIOT,
- Monsieur Sébastien MARTIN, Conseiller départemental du Canton de Givry,
- Monsieur Jean François FARENC, Président de l'Union des maires des communes rurales de Saône et Loire
- Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

Nombre de membres :

En exercice

90

Présents

39

Pouvoirs

18

Nombre de mandats : 57

N° CS202217

DOB 2023

CS202217-DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGET

1. Eléments de contexte

En vertu de l'article L.2312-1 du CGCT, le débat d'orientations budgétaires (DOB) constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Il ne peut être organisé au cours de la même séance que l'examen du budget primitif et doit avoir lieu dans les 10 semaines (M57) précédant le vote de ce dernier.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel, mais doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi. Le débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Le décret du 24 juin 2016 publié au JO du 26 juin 2016 modifie le contenu ainsi que, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel se fonde le débat d'orientations budgétaires.

Les années 2023 et suivantes verront :

1. Des modifications importantes dans les périmètres des collectivités membres du SYDRO 71

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) a attribué, à titre obligatoire, les compétences "eau" et "assainissement" aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.

La loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences "eau" et "assainissement" ne remet pas en cause le caractère obligatoire de ce transfert mais en aménage les modalités comme suit :

- Transfert à intervenir au 1^{er} janvier 2020 pour les communautés d'agglomération,
- Transfert à intervenir au plus tard au 1^{er} janvier 2026 pour les communautés de communes,
- Possibilité pour les communes d'exercer un droit de blocage du transfert de la compétence Eau et/ou Assainissement si rassemblant 25% des communes membres et 20% de la population de l'EPCIFP concerné,
- Nécessité pour les syndicats de communes d'être situés sur le territoire d'au moins 2 EPCIFP (contre 3 prévus par la loi NOTRe)

La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, a apporté de nouveaux aménagements à la loi NOTRe modifiée et notamment :

- Le rétablissement des indemnités de fonction des présidents de syndicats de communes ou de syndicats mixtes sans conditions de périmètre
- La possibilité offerte aux EPCIFP de redéléguer la compétence par convention moyennant un plan des investissements et s'engage à respecter les prescriptions d'un cahier des charges (art. 14), y compris à un syndicat inclus en totalité dans le périmètre de l'EPCI.

La loi n°2022-217 du 11 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification dite 3DS est venue apporter de nouvelles modifications au transfert de compétence et notamment :

- Possibilité de convention de re délégation de compétence aux communes
- Possibilité de maintien de droit des syndicats intracommunautaires avec re délégation automatique sauf refus de la Communauté de Communes

La situation sur la compétence eau potable en Saône et Loire est la suivante :

- La communauté urbaine Le Creusot-Montceau et les communautés et de Beaune possèdent déjà la compétence Eau,
- La communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais (MBA) a pris la compétence au 1^{er} janvier 2020 en vertu des dispositions de la loi NOTRe.
MBA s'est d'ores et déjà substituée sur la compétence au Syndicat de Mâcon et Environs, au SMAM (production) et sur les communes de Mâcon et Sologny, cette dernière étant adhérente au SYDRO.
MBA envisage également de reprendre la compétence production sur son territoire signifiant ainsi la dissolution du Syndicat de production du SAE Saône Grosne.
Un retrait du SIE du Nord de Mâcon avait été envisagé pour le 1^{er} juillet 2022 : il ne devrait intervenir qu'au 1^{er} juillet 2027, à la date d'échéance des contrats de délégation sur le périmètre. Ceci entraînera la dissolution du SIE qui ne compte comme autre membre que la commune de St Albain et donc la perte d'un adhérent au SYDRO71. Dans cette attente, MBA est en représentation-substitution sur 7 des 8 communes du Syndicat.
Un retrait de MBA du SIE de la Petite Grosne d'ici 2027 est également évoqué.
Vis-à-vis du SYDRO71, les élus de MBA représentent la commune de Sologny seule.
- La communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom ' possède la compétence eau potable depuis le 1^{er} janvier 2018,
- Le transfert de compétence Eau avait été bloqué en 2019 sur les 15 autres communautés de communes. Toutefois, certaines ont lancé des études de transfert de la compétence (CCGAM, projet sur Grand Charollais, St Cyr Mère Boitier...).
- A notre connaissance, il n'est pas envisagé de reprise de la compétence par des EPCIFP en 2023.

Sur les années à venir, si la situation pourrait rester stable pour les structures intercommunales existantes, se posera la question du transfert de la compétence des communes isolées vers les communautés de communes avec des conséquences vis-à-vis des prérogatives du SYDRO71.

2. Conditions d'intervention des agences de l'eau :

Le 11^e programme d'intervention des Agences de l'Eau a été adopté fin 2018 et est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 6 ans. La politique en matière d'eau potable est aussi largement tournée vers l'amélioration de la connaissance du patrimoine et sa gestion durable.

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC) ne réserve plus d'enveloppe pour les adhérents du SYDRO 71. Toutefois, des aides au renouvellement des réseaux ont été accordées dans le cadre d'une contractualisation pluriannuelle des EPCI avec l'Agence de l'Eau et sur un périmètre calé sur le zonage ZRR dans le cadre d'un « rattrapage structurel au titre de la solidarité des territoires ».

Ce financement, opéré sur la base d'une contractualisation pluriannuelle avec les maitres d'ouvrages et les communes, ont amené à modifier les conditions d'intervention du Fonds de Renouvellement.

Il reste quelques opérations du programme 2023 inscrites dans les contrats ZRR de l'Agence de l'eau RMC au titre du rattrapage structurel de son 11^e programme d'intervention. Il s'agit des opérations suivantes :

- SIE du Brionnais : renouvellement à Dompierre les Ormes pour un montant de 550 000€ financé à 70% et devant être engagé en 2022 d'où la demande de dérogation pour démarrage anticipé de travaux
- SIE de la Guye : renouvellement à Genouilly-Marnand accélérateur de St Martin du Tartre 2^{ème} T financé à 70%
- SIE de Bresse Nord : quasiment l'intégralité du programme 2023 financé à 50% (contrat ZRR décalé sur la période 2021-2023)

Pour l'Agence Loire-Bretagne, un financement du renouvellement des conduites de vinyle monomère est également prévu moyennant différentes conditions d'éligibilité et notamment d'un classement en ZRR d'au moins 50% de la population alimentée.

A noter que le Gouvernement a annoncé le 14 novembre une enveloppe supplémentaire de 100 millions d'euros que les agences de l'eau vont distribuer en 2023 pour aider à lutter contre la sécheresse donc potentiellement affecter au renouvellement des réseaux. Cette enveloppe correspond à une autorisation de dépense supplémentaire en application du « plafond mordant » instauré par la loi de finances 2018.

Pour rappel, en juin 2022, les agences de l'eau avaient déjà été autorisées à dépenser 100 millions d'euros supplémentaires pour améliorer la résilience des territoires et des milieux naturels. Et en 2020, suite à la crise du covid, 250 millions d'euros de crédits budgétaires supplémentaires avaient cette fois été attribués par l'État aux six agences.

3. Des besoins importants des collectivités en matière de travaux et d'ingénierie

Du fait de la montée en charge des programmes de travaux avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau RMC, les programmes de travaux, sur la période 2020-2023, ont augmenté.

La programmation de travaux 2020 était en augmentation sensible par rapport aux années précédentes (11 670 000 € contre 9 642 000 € en 2019).

Le montant de travaux pour les demandes de subventions déposées auprès du SYDRO 71 s'établissait à 14 482 000 € et 14 865 000€ respectivement pour 2021 et 2022.

Cette tendance se confirme en 2023 avec un montant de travaux déposés auprès du SYDRO71 de près de 14 millions d'euros.

Par ailleurs, compte tenu des projets de travaux sur le génie-civil, sur la ressource en eau (mise en place des périmètres de protection, réhabilitation ou transformation d'ouvrages), sur l'amélioration de la connaissance patrimoniale (remise à jour des schémas directeurs, gestion patrimoniale, connaissance précise des réseaux dans le cadre de la réforme anti-endommagement), les besoins en ingénierie sont importants.

4. La nécessité de répondre aux exigences réglementaires existantes ou nouvelles

Depuis 2018, l'ARS a étendu la liste des molécules de pesticides recherchées dans l'eau avec l'intégration de métabolites. L'un d'entre eux, l'ESA métolachlore, a été détecté dans de nombreuses ressources avec dans un certain nombre de cas des dépassements des limites de qualité en sortie de station en raison de filières de traitement non adaptées à ces molécules. Des investissements à la fois en termes de protection de la ressource mais également en termes de traitement seront à engager vis-à-vis de ces molécules à la demande de l'ARS même si les valeurs sanitaires à ne pas dépasser sont largement supérieures à la limite de qualité réglementaire et aux concentrations retrouvées.

Les collectivités distributrices d'eau doivent également procéder à la recherche des canalisations à risque vis-à-vis du chlorure de vinyle monomère (CVM) selon l'instruction DGS de 2012 modifiée en 2020. Un repérage exhaustif des conduites PVC posées avant 1980 est attendu sur la base d'une connaissance patrimoniale des réseaux (âges de pose, matériaux) et des temps de contact de l'eau dans les conduites en distribution puis d'un plan d'échantillonnage ciblé. Cela risque de se traduire par la mise en évidence de non-conformités qui seront à traiter dans un délai maximal de 2 ans et nécessitera des travaux de renouvellement des conduites, seule solution pérenne au problème.

La nouvelle directive européenne sur l'eau potable a également introduit le principe de réaliser des plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE), démarche visant à identifier les risques pour les services de l'eau (qualité, vulnérabilité, malveillance...), à les hiérarchiser et à les réduire à travers la mise en œuvre d'un plan d'action et d'un suivi. Le décret d'application visant à instaurer cette obligation dans le droit français est actuellement en consultation et sera signé prochainement. Là aussi, des investissements seront nécessaires pour améliorer la fiabilité des systèmes de production et distribution d'eau.

5. La nécessité de sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Les sécheresses consécutives des années 2018-2019-2020, et plus récemment traduites par des ruptures d'approvisionnement sauf cas isolés, les perspectives futures d'évolution climatique et l'organisation de la ressource en eau dans le Département illustrent les besoins d'engager des moyens pour sécuriser l'alimentation en eau potable en qualité et en quantité.

Cette sécurisation sera également à terme demandée par les services de l'Etat et notamment l'ARS à travers les PGSSE (plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau).

Concernant le SYDRO 71, 2 interconnexions ont été réalisées en 2020 entre les SIE de la Région de Verdun et de la Basse Dheune. Une 3^e interconnexion pour secourir le SIE de la Gourgeoise s'est terminée fin 2021 et une 4^e interconnexion entre les SIE du Brionnais et de la Vallée du Sornin a été finalisée en 2022.

Le marché pour la réalisation de l'interconnexion entre les SIE de l'Arconce et de la Guye sera signé cette fin d'année 2022, pour un démarrage prévu en début d'année 2023.

La mission de maîtrise d'œuvre externe passée pour un projet d'interconnexion du SME du Sud-Ouest de Chalon s'est poursuivie en 2022 pour une réalisation courant 2023.

Enfin, le SME du Nord de Mâcon a un besoin urgent d'interconnexion en raison de travaux à intervenir sur son puits. Ce projet apparaît prioritaire pour la suite.

Le Département a lancé une étude de recherche en eau dans le secteur Loire, sur l'horizon géologique des Sables du Bourbonnais, actuellement peu connu en Saône et Loire. Cette recherche en eau s'inscrit dans les actions du Plan Environnement du Département et dans l'orientation du Schéma Directeur des Interconnexions qui pointait un besoin de ressource supplémentaire en appui du réseau d'interconnexions à créer.

Le Département devrait également lancer en 2023 une étude à l'échelle de la Saône et Loire visant à caractériser les ressources et les usages (domestique, agricole, industrie, loisirs) et permettre ainsi une meilleure prise en compte des enjeux et actions d'adaptation au changement climatique des territoires.

Un groupe de travail sur la situation de l'approvisionnement en eau potable de l'arrondissement de Charolles a été créée en 2022 sous l'égide du sous-préfet avec l'appui de la DDT. Cet arrondissement apparaît comme prioritaire au regard de ses ressources et de ses besoins (domestique, agriculture...)

Les orientations pour les prochains budgets du SYDRO 71, dans son périmètre actuel, s'inscrivent dans la continuité du pacte statutaire entériné par Arrêté Préfectoral du 28 janvier 2013, du schéma directeur des interconnexions de secours validé le 23 juin 2017 par le Comité syndical et des projets énoncés.

2. Périmètre du SYDRO 71

Au 1^{er} janvier 2023, le nombre d'adhérents du SYDRO 71 est le suivant : 25 communes et 21 syndicats intercommunaux représentant 350 communes et environ 185 000 habitants.

A noter l'adhésion de la commune de Purlans au SIE Bresse Nord au 1^{er} janvier 2023 d'où la perte numérique d'un adhérent au niveau des communes.

Il apparaît nécessaire, à fortiori en perspective de la pleine entrée en vigueur de la loi NOTRe, de faire connaître le SYDRO 71 et ses missions.

En 1^{er} lieu auprès du Préfet, Yves SEGUY, nouvellement arrivé en Saône et Loire et des services de l'Etat compte tenu des fragilités du Département en matière d'alimentation en eau potable. Rencontré en juillet 2021 son prédécesseur, Julien CHARLES, souhaitait une fédération des responsables départementaux sur la problématique. Il convient de relancer cette initiative avec l'appui de notre partenaire, le Département, afin d'engager une meilleure politique de l'eau en Saône et Loire et une véritable solidarité entre territoires.

En 2^e lieu auprès des communes, syndicats, et EPCIFP non adhérents au SYDRO 71. Certaines collectivités ont déjà été rencontrées et d'autres contacts seront pris en 2023.

C'est pourquoi il est nécessaire d'agir en matière de communication afin de jouer son rôle : rapport d'activité, publicité des travaux de sécurisation notamment dans la presse, nécessité d'un site internet...

Il est également important de poursuivre le partenariat avec le Département et de travailler en complémentarité dans nos interventions respectives.

3. Compétences du SYDRO 71

Une évolution des compétences du SYDRO71 est souhaitée par les représentants de l'état rencontrés.

Il est nécessaire d'entamer une réflexion sur cette évolution, afin notamment d'anticiper les conséquences de la reprise de la gestion de l'eau par les communautés de communes, qui pourraient souhaiter redéléguer la gestion du service, mais aussi pour répondre au besoin des adhérents du SYDRO 71.

Il pourrait également être réalisé à cette occasion un toilettage des modalités d'intervention du SYDRO 71.

Ce travail nécessite d'être mené en étroite collaboration avec le Conseil Départemental, la Trésorerie et la Préfecture.

Compte tenu des échéances à venir et de son délai de mise en œuvre, cette démarche nécessite d'être engagée à court terme.

§§§§§§

4. Finances

4.1. Budget annexe sécurisation-approvisionnement soumis à TVA

Compétence obligatoire sécurisation de l'approvisionnement

La situation comptable dépenses/recettes au 28 novembre 2022 est la suivante :

Situation Comptable par chapitre

Dépenses / Recettes

SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT - 2022

Investissement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
340	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 858,60	33 858,60	0,00
041	Opérations patrimoniales	7 440,00	0,00	7 440,00
13	Subventions d'investissement reçues	23 000,00	0,00	23 000,00
20	Immobilisations incorporelles	115 000,00	6 220,35	108 779,65
23	Immobilisations en cours	1 339 000,00	321 952,74	1 017 047,26
	Total :	1 518 298,60	362 031,69	1 156 266,91

RECETTES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
001	Excédent d'investissement reporté	323 833,42	323 833,42	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	644 769,99	0,00	- 644 769,99
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 088,61	38 088,61	0,00
041	Opérations patrimoniales	7 440,00	0,00	- 7 440,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 166,58	304 166,58	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	200 000,00	142 367,95	- 57 632,05
	Total :	1 518 298,60	808 456,56	- 709 842,04

Fonctionnement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	289 614,72	212,95	289 401,77
323	Virement à la section d'investissement	644 769,99	0,00	644 769,99
342	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 088,61	38 088,61	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	0,26	49,74
	Total :	972 523,32	38 301,82	934 221,50

RECETTES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
002	Excédent de fonctionnement reporté	598 664,72	598 664,72	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 858,60	33 858,60	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	340 000,00	346 229,75	6 229,75
	Total :	972 523,32	978 753,07	6 229,75

NB : Les opérations d'ordre budgétaire n'apparaissent pas dans ce tableau comptable.

La contribution annuelle pour l'année 2022 était de 0,030 €HT/m³.

Le volume facturé pour l'ensemble des adhérents est de l'ordre de 11 000 000 m³.

En section Fonctionnement : les opérations de budget à budget ne sont pas comptabilisées. Elles concernent notamment le reversement au budget principal du montant affecté aux charges à caractère général (environ 1 tiers de la contribution) ; elles seront réalisées en fin d'année après connaissance de l'ensemble des charges de l'exercice.

En section Investissement : le montant des dépenses engagées sur le budget 2022 intégrait un montant de travaux prévisionnel pour 1 339 000 € dont 550 000 € de report.

Les recettes comptabilisaient les subventions à percevoir pour un montant prévisionnel de 200 000 € accordées par le Conseil départemental de Saône et Loire (20 000 €) et les Agences de l'eau (180 000€).

Les travaux d'interconnexion afin de sécuriser le SIE de la Gourgeoise, tout en alimentant des hameaux sur la commune d'Autun (périmètre de compétence SMEMAC) sont à ce jour terminés.

Un essai de mise en route de l'interconnexion a été réalisé en juillet après que les travaux aient été finalisés côté SMEMAC avec un peu de retard par rapport au tronçon du SYDRO 71. Cet essai a permis de valider le bon fonctionnement de l'interconnexion au débit attendu, et de procéder au réglage de la vanne de sectionnement en entrée de station de Monthelon.

L'Agence de l'eau Loire Bretagne ainsi que le Département participeront au financement à hauteur de 40% chacun pour ce projet. Les premiers acomptes de 30 375, 73 € (2022) pour Loire Bretagne et 62 000 € (2021) pour le Département ont été perçus.

Une réunion s'est tenue avec le SMEMAC en juillet concernant les conditions techniques et financières de vente d'eau au SIE de la Gourgeoise. Une négociation est en cours concernant le montant de la facturation principalement.

Le projet de convention de mise à disposition a été transmis au SIE de la Gourgeoise a été transmis fin août et doit être validé par le SIE.

La dernière convention d'indemnisation a été retournée par le 3e agriculteur concerné en novembre et a été versée.

Les soldes des subventions seront demandés dès que les projets de convention de vente d'eau entre les syndicats seront finalisés.

Les travaux d'interconnexion entre les syndicats du Sornin et du Brionnais ont démarrés fin 2021 et sont terminés. L'essai de mise en route de l'interconnexion a dû être décalé en octobre en raison des congés estivaux et de la sécheresse (tensions sur la production). Celui-ci a permis de constater le bon fonctionnement de l'interconnexion et de confirmer les hypothèses de débit/volume attendus.

La majorité des paiements sont déjà intervenus, le solde restant à verser est estimé à 132 000 € HT.

Le Département finance ce projet, un premier acompte de 88 800 € (2018) a été versé, mais le montant à ce jour exécuté ne permet pas le versement du 2ème acompte (80% de l'assiette). La subvention arrivant à échéance le 09/12/2022, une demande exceptionnelle de prorogation de délai d'un semestre est sollicitée auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental.

L'agence Loire Bretagne finance également ces travaux à hauteur de 96 318 €. Un premier acompte de 28 895 € a été versé à la signature de la convention en avril 2022.

Les projets de convention de mise à disposition de l'interconnexion et de vente d'eau entre Syndicats ont été transmis et dans l'attente de leur validation.

Projet d'interconnexion entre SME de Chalon Sud-Ouest et le Grand Chalon au niveau des communes de DRACY LE FORT : La mission de maîtrise d'œuvre est en cours. Le montant restant dû est de 39 500 € HT.

La consultation pour le projet d'interconnexion entre les syndicats de l'Arconce et de La Guye a été lancée le 25 juillet (remise des offres le 10/10). L'analyse des offres a été réalisée et la mise au point avec le candidat retenu effectuée. Toutefois, le marché n'a pas encore été notifié dans l'attente de l'autorisation d'engager l'opération, les financeurs sollicités à savoir l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département. Montant estimatif de travaux de 335 000 € HT.

Au 28/11/2022 les restes à réaliser en dépenses sur l'exercice 2022 sont les

SYDRO 71 SECURISATION APPROVISIONNEMENT - 2022

Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Opération	Article	Fonction	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	R.A.R.
	1313	61	Départements	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
	2031	61	Frais d'études	115 000,00	5 913,60	109 086,40	40 000,00
	2315	61	Installations, matériel et outillage techniques	1 339 000,00	321 952,74	1 017 047,26	470 000,00
Total investissement non individualisé				1 477 000,00	327 866,34	1 149 133,66	533 000,00
			Total Dépenses d'investissement	1 477 000,00	327 866,34	1 149 133,66	533 000,00

Les recettes d'investissement correspondant aux subventions Agences de l'eau et Département à percevoir sur les travaux réalisés seront reportées sur l'exercice 2023.

Il n'y a pas de dettes ni d'emprunts en cours.

Perspective 2023

En fonctionnement, en fonction de l'état d'avancement du recrutement d'un technicien affecté sur les missions AMO-MO, un poste pourra être ouvert (voir point 5. Ressources Humaines).

L'inscription d'un montant de travaux prévisionnel estimé au 01/12/202 à 750 000 € devrait être renouvelée sur le budget 2023 et pourrait permettre de financer les travaux engagés ainsi que la réalisation de 2 nouvelles opérations :

- projet d'interconnexion de secours du SME Chalon Sud-Ouest
- projet d'interconnexion du SIE Nord de Mâcon

Une actualisation du Schéma Directeur des Interconnexions sur le secteur Loire reste en objectif.

Il conviendra également de s'attacher aux modalités financières et juridiques qui n'ont pu être réalisées en 2022 liées à :

- L'organisation du transfert de maîtrise d'ouvrage des installations existantes définies comme interconnexions de secours, notamment celles listées dans les statuts du SYDRO 71, et à leur mise à disposition pour leur exploitation des installations,
- Aux modalités financières de leur prise en charge (amortissement, assurance...)
- En revanche, nous ne disposons pas :
 - De toutes les informations sur les équipements (âge des conduites, inventaire précis du patrimoine électromécanique...)
 - Des conventions existantes entre collectivités pour ces interconnexions
 - Des données financières (amortissement)
 - Des données sur les obligations contractuelles inscrites dans les contrats de délégation vis-à-vis de ces interconnexions.

Un accompagnement extérieur dans ces démarches financières et juridiques spécifiques paraît nécessaire.

Fixation de la contribution 2023

La contribution annuelle a été fixée pour l'année 2022 à 0.030 € HT/m³, afin de permettre le financement des opérations d'interconnexions retenues.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022



ID : 071-257103424-20221214-CS202217BIS-DE

Le Bureau syndical propose le maintien à 0.030 € HT/m3 du taux de c**4.2. Budget principal***Budget principal et mission optionnelle : Fonds de renouvellement*

La situation comptable dépenses/recettes au 28 novembre 2022 est la suivante :

Situation Comptable par chapitre**Dépenses / Recettes**

SYDRO 71 PRINCIPAL - 2022

Investissement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	9 657 413,00	3 858 817,00	5 798 596,00
21	Immobilisations corporelles	64 020,00	2 495,51	61 504,49
	Total :	9 736 413,00	3 861 312,51	5 875 100,49

RECETTES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
001	Excédent d'investissement reporté	5 792 279,29	5 792 279,29	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	340 989,20	0,00	340 989,20
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 603 144,51	3 603 144,51	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	27 747,00	27 747,00
	Total :	9 736 413,00	9 423 170,80	- 313 242,20

Fonctionnement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	152 000,00	44 482,57	107 517,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	306 400,00	141 320,17	165 079,83
023	Virement à la section d'investissement	340 989,20	0,00	340 989,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 603 144,51	3 603 144,51	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 495,12	24 794,68	38 700,44
67	Charges spécifiques	5 000,00	0,00	5 000,00
	Total :	4 471 028,83	3 813 741,93	657 286,90

RECETTES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
002	Excédent de fonctionnement reporté	886 622,83	886 622,83	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	3 915,00	3 915,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	198 500,00	0,00	198 500,00
74	Dotations et participations	3 331 000,00	3 383 959,94	52 959,94
75	Autres produits de gestion courante	54 906,00	54 906,25	0,25
	Total :	4 471 028,83	4 329 404,02	- 141 624,81

NB : Les opérations d'ordre budgétaire n'apparaissent pas dans ce tableau comptable.

En section de Fonctionnement : les charges restent stables. Elles tiennent compte du recrutement à temps plein de l'agent employé initialement à 20/35e, des travaux rénovation du bureau affecté aux techniciens et de la prestation d'archivage réalisée par le CDG71.

Les recettes réelles de fonctionnement sont constituées principalement par les participations des collectivités au titre du Fonds de renouvellement auxquelles vient s'ajouter l'aide du Département pour 25 000 € et les transferts entre budget pour un montant estimé à 198 500 € (non réalisé à ce jour). Les opérations de budget à budget concernant notamment le reversement au budget principal du montant affecté aux charges à caractère général sur les autres budgets ne sont pas comptabilisées. Elles seront réalisées en fin d'année après connaissance de l'ensemble des charges de l'exercice.

En section d'Investissement : les dépenses réelles d'investissement représentent essentiellement les versements des subventions attribuées au titre du Fonds de renouvellement. (3 858 817 €).

Au 28/11/2022 les restes à réaliser en dépenses sur l'exercice 2022 sont les suivants :

SYDRO 71 PRINCIPAL - 2022

Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Opération	Article	Fonction	Désignation	Budget total	Budget total	Réalisation	Engagé	R.A.R.
	204148220	61	Communes et structures intercommunales 2020	1 321 743,00	1 070 192,00	251 551,00	136 591,00	
	204148221	61	Communes et structures intercommunales 2021	3 421 860,00	1 504 149,00	1 917 711,00	1 784 164,00	
	204148222	61	Communes et structures intercommunales 2022	4 500 000,00	894 755,00	3 605 245,00	3 110 364,00	
	2051	61	Concessions et droits similaires	15 000,00	0,00	15 000,00	3 000,00	
	21838	61	Autre matériel informatique	15 000,00	0,00	15 000,00	3 000,00	
Total investissement non individualisé				9 273 603,00	3 469 096,00	5 804 507,00	5 037 119,00	
				Total Dépenses d'investissement	9 273 603,00	3 469 096,00	5 804 507,00	5 037 119,00

Les restes à réaliser concernent principalement le fonds de renouvellement. Compte tenu des annulations de programme au cours de l'année 2022 et des subventions attribuées par RMC pour les opérations bénéficiant d'un contrat ZRR, le prévisionnel engagé peut être ramené à 5 031 119 € pour le seul fonds de renouvellement soit un différentiel de 767 477 € qui pourra être affecté en 2023.

A noter que pour cette année 2022, les crédits mobilisés via l'appel à projets du Département est de 422 901 € au lieu des 469 890 € initialement prévus en raison de l'écrêtement de 10% sur les subventions.

Il n'y a pas de dette ni d'emprunt en cours.

Fonds de renouvellement – perspectives 2023

Le montant total des projets de travaux déposés au titre de la programmation 2023 reste important malgré la fin du financement de l'Agence de l'eau RMC à travers les contrats ZRR, puisqu'il est estimé à 13 417 000 € au 28 novembre 2022.

Pour rappel, les montants déposés sur les 5 dernières années étaient les suivants :

Années de référence	Travaux sollicités en € (HT)	Travaux subventionnés en euro (HT)
2018	10 282 000 €	10 282 000 €
2019	9 642 000 €	9 642 000 €
2020	11 706 000 €	11 706 000 €
2021	14 550 155 €	14 550 155 €
2022	14 865 000 €	14 865 000 €

Financeurs extérieurs :

- Appel à projets du Département

Le règlement de l'appel à projets a été modifié par l'assemblée du départementale du 18 novembre dernier. Le montant global de l'enveloppe de l'appel à projets est maintenu par rapport à 2021. Avec comme nouveauté, l'impossibilité pour les syndicats de déposer plus d'un dossier.

Les communes et intercommunalités, collectivités à fiscalité propres ont quant à elles la possibilité de déposer soit, un seul dossier relevant d'une des différentes thématiques de l'appel à projet 2023, un seul dossier relevant d'une des différentes thématiques et 1 dossier parmi les actions « Plan environnement 71 », deux dossiers parmi les actions estampillées « Plan environnement 71 ». Avec toutefois l'incertitude d'être financé sur le 2^e projet qui ne sera pris qu'en cas de reliquat de crédits disponibles.

Pour ce qui concerne les syndicats, du fait de l'impossibilité de cumuler demandes susceptibles d'être déposées au titre des opérations éligibles autres que le renouvellement (réhabilitation de génie-civil, schéma directeur, PGSSE...) a été effectué auprès des adhérents. Il ressort que beaucoup ne pourront être proposés au titre du renouvellement réseaux AEP en raison d'un autre projet (réhabilitation de génie-civil, réalisation d'un schéma directeur...).

Après simulation des opérations potentiellement proposables, à ce jour seuls 342 000 € sur une enveloppe allouée de 470 000 € pourraient être utilisés. En fonction de retours encore attendus en particulier des communes, d'autres projets pourront peut-être y être ajoutés mais sans certitude.

- Agence de l'Eau RMC

Il reste quelques opérations du programme 2023 inscrites dans les contrats ZRR de l'Agence de l'eau RMC au titre du rattrapage structurel de son 1^{er} programme d'intervention. Il s'agit des opérations suivantes :

- SIE du Brionnais : renouvellement à Dompierre les Ormes pour un montant de 550 000€ financé à 70% et devant être engagé en 2022 d'où la demande de dérogation pour démarrage anticipé de travaux
- SIE de la Guye : renouvellement à Genouilly-Marnand accélérateur de St Martin du Tartre 2^{ème} tranche financée à 70%
- SIE de Bresse Nord : quasiment l'intégralité du programme 2023 financé à 50% (contrat ZRR décalé sur la période 2021-2023)

- Agence de l'Eau Loire Bretagne

A priori une seule opération parmi celles déposées au titre du programme 2023 serait éligible au subventionnement par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne s'agissant de conduites posant des problèmes de qualité (HAP, CVM). Toutefois, compte tenu du plan de financement qui n'a pas fait apparaître cette possibilité et des conditions strictes d'intervention financière de l'Agence (dépassement de limite de qualité, étude de repérage réalisée, existence d'une étude et d'un schéma directeur programmant les travaux...) Cette possibilité de financement n'a donc pas été intégrée compte tenu de l'incertitude sur son attribution.

Compte tenu de ces éléments, avec un taux d'aides moyen sensiblement identique au programme 2022, le montant global prévisionnel des subventions sollicitées serait de 4 921 000 €.

La participation des collectivités est estimée à 3 306 000 € en maintenant le taux à 0,38 €TTC/m³. (Volume prévisionnel 8 700 000 m³)

Soit un delta négatif de 1 615 000 €.

A priori, compte tenu des annulations de programme au cours de l'année 2022 et des subventions attribuées par RMC pour les opérations bénéficiant d'un contrat ZRR, un montant de 767 477 € devrait pouvoir être affecté au programme de subvention 2023 portant ainsi le delta négatif à 848 000 €.

L'exercice budgétaire ainsi que l'examen technique des dossiers déposés n'étant pas terminés, les chiffres énoncés ci-dessus sont provisoires.

Le programme finalisé de subventions sera présenté au Comité du mois de février 2023.

Toutefois, il ne sera pas possible d'honorer cette programmation 2023 en l'état.

Aussi le bureau réuni le 30 novembre 2022 a étudié une proposition de financement multi-leviers :

- Optimisation de l'enveloppe annoncée par le Département au titre de l'appel à projets,
- Evolution de taux de participation pour 2023 : un taux de 0.41€/m³ générerait une recette complémentaire de 261 000 €.
- Report des opérations non urgentes sur une programmation financière ultérieure pour un montant de 1 000 000 € de travaux – Prise en compte des priorisations énoncées lors du dépôt des dossiers au fonds de renouvellement les Maîtres d'ouvrage. A noter que 11 autorisations de démarrer les travaux avant l'obtention d'une subvention ont d'ores et déjà été sollicitées.
- Utilisation d'excédents reportés de l'exercice antérieur

Ces orientations permettraient de maintenir l'équilibre du Fonds de renouvellement tout en honorant un maximum de demandes.

Aussi, le Bureau syndical propose au Comité ce mode de financement et de porter le taux de la participation pour l'année 2023 à 0,41 €/m3.

4.3. Budget annexe AMO-MO

Mission optionnelle : Assistance à maîtrise d'ouvrage et/ou Maîtrise d'œuvre

La situation comptable Dépenses/recettes au 28 novembre 2022 est la suivante :

Situation Comptable par chapitre
Dépenses / Recettes
 SYDRO 71 AMO MO - 2022

Investissement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	13 661,04	0,00	13 661,04
Total :		14 661,04	0,00	14 661,04

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
001	Excédent d'investissement reporté	8 168,52	8 168,52	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 492,52	6 492,52	0,00
Total :		14 661,04	14 661,04	0,00

Fonctionnement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	98 214,08	28 555,69	69 658,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	118 950,00	90 289,93	28 660,07
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 492,52	6 492,52	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,74	9,26
Total :		223 666,60	125 338,88	98 327,72

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
002	Excédent de fonctionnement reporté	42 165,60	42 165,60	0,00
74	Dotations et participations	181 500,00	181 501,00	1,00
75	Autres produits de gestion courante	1,00	0,64	-0,36
77	Produits spécifiques	0,00	3 133,48	3 133,48
Total :		223 666,60	226 800,72	3 134,12

NB : Les opérations d'ordre budgétaire n'apparaissent pas dans ce tableau comptable.

En section Fonctionnement : les opérations de reversement de budget à budget ne sont pas comptabilisées. Elles concernent notamment le reversement au budget principal du montant affecté aux charges à caractère général ; elles seront réalisées en fin d'année après connaissance de l'ensemble des charges de l'exercice.

En section d'Investissement : afin de pouvoir régler l'acquisition de matériel informatique commandé cette fin d'année, le montant des restes à réaliser est de 2000 €.

Il n'y a pas de dettes ni d'emprunts en cours.

Perspectives 2023

Le SME du Sud-Ouest de Chalon a sollicité la mission AMO/MOE par délibération du 28/06/2022 et bénéficiera des missions à compter du 01/01/2023 pour une période de 4 ans. La contribution prévisionnelle du SME a été prise en compte dans les perspectives budgétaires en recettes et en dépenses.

Le montant de la partie fixe, ainsi que le forfait annuel, pour la mission AMO, sont déterminés chaque année par les membres du Comité syndical. Ces montants n'ont pas évolué depuis 2014 à savoir :

- le montant de la partie fixe s'élève à 1 500 €
- le forfait annuel, pour la mission AMO s'élève à 5 000 €.

Les participations correspondent aux diverses charges générées par les interventions demandées.

Compte tenu de l'évolution prévisionnelles des charges de fonctionnement, inhérentes :

- aux augmentations du point d'indice pour les salaires (au 1er juillet 2022 et possiblement en 2023)

- au coût des carburants et énergies,

Les charges 2023 devraient être sensiblement supérieures à celles de l'année 2022.

Sur proposition du Bureau syndical, il est proposé au Comité une évolution de la part fixe vers un montant de 2000 € avec maintien du forfait annuel à 5000 € pour l'année 2023.

Mission optionnelle : Exploitation des services d'eau potable

Aucune collectivité n'a à ce jour sollicité l'exercice de cette mission optionnelle.

Il n'y a pas de projet connu pour 2023.

La collectivité souhaitant bénéficier de cette mission transmettra au SYDRO 71 à l'appui de sa demande les éléments de connaissance nécessaires pour que le SYDRO 71 puisse l'étudier.

§§§§§§

5. Ressources humaines

Etat des lieux

La collectivité emploie dans une large majorité des agents titulaires (80%).

La filière technique occupe 3 postes à temps complet (1 ingénieur, 1 technicien principal 1^{ère} classe et 1 technicien principal 2^e cl.).

Compte tenu de la charge de travail, en constante évolution, inhérente à la gestion de l'administration générale, des finances-comptabilité, avec la gestion de 3 budgets, et des ressources humaines, de la montée en charge de la compétence Sécurisation (gestion des marchés, gestion administrative et financière, conventionnements à passer...), l'agent occupé à 20/35ème affecté à ces missions a été recruté à temps complet à compter du 01/04/2022.

Ainsi, au 28 novembre 2022, la filière administrative est composée comme suit : 1 poste à temps complet de rédacteur principal de 2^e classe et 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet actuellement occupé à temps partiel (80%).

Agent	Statut	Catégorie	Filière	Quotité
Mathieu Gautheron	Titulaire CNRACL	A	Technique	Temps complet
Béatrice Mazille	Titulaire CNRACL	B	Administrative	Temps complet
Rachida Bengrine	Titulaire CNRACL	C	Administrative	Temps partiel 80%
Didier Marceau	Titulaire CNRACL	B	Technique	Temps complet
Thomas Bazard	Contractuel IRCANTEC	B	Technique	Temps complet

Les Dépenses de personnel sont constituées par :

1. Le Traitement indiciaire : Il correspond aux grades occupés par les agents en application des grilles indiciaires de la fonction publique territoriale.
2. Le supplément familial de traitement pour les 3 agents éligibles.
3. Le Régime indemnitaire composé de :
 - pour la filière administrative : du RIFSEEP (IFSE depuis le 01/09/2018 – CIA versé le cas échéant annuellement après l'entretien professionnel annuel)
 - pour la filière technique, le RIFSEEP (IFSE depuis le 01/01/2021 – CIA versé le cas échéant annuellement après l'entretien professionnel annuel)

L'agent adjoint administratif principal 1^{ère} classe bénéficie de la NBI.

L'évolution de la masse salariale sur l'année 2022, est principalement due à l'augmentation d'indice au 01/07/2022 et la transformation du poste à temps non complet en temps plein en 01/04/2022 sur le budget principal.

Budget Principal : (1 ingénieur, 1 rédacteur, 1 adjoint) – 012 = 141 320 € au 28 novembre 2023

Le poste d'ingénieur est affecté à la direction des 3 services.

Le poste d'adjoint (temps partiel 80%) est affecté à la gestion du fonds de renouvellement.

Le poste de rédacteur à temps depuis le 01/04/2022 est affecté à l'administration générale, finances-comptabilité et ressources humaines des 3 services ainsi qu'à l'exercice de la compétence sécurisation.

Budget AMOMOE : (2 techniciens) – 012 = 90 290 € au 28 novembre 2022

1 poste de technicien est occupé par un agent titulaire.

Un 2^{ème} poste du cadre d'emploi des techniciens a été ouvert en février 2019, il est occupé par un agent contractuel pour une durée de 3 ans depuis le 29 mai 2021.

Budget Sécurisation :

Aucun agent n'est rémunéré sur ce budget.

Formations :

Un plan de formation sera initié au moment des entretiens d'évaluation.

Peu de formations ont pu se tenir en 2022.

Perspectives 2023

Compte tenu de la charge de travail, en constante évolution sur les missions AMO MOE, et le besoin d'un renfort technique sur le service sécurisation, le recrutement d'un technicien est devenu nécessaire, la procédure de recrutement pour un contrat à durée limitée a été initiée en 2022 et pourrait se concrétiser sur l'année 2023. A sa demande l'adjoint administratif actuellement employé à temps partiel 80% reprendra de plein droit ses fonctions à temps plein à compter du 01/01/2023 et pourra ainsi apporter un soutien administratif aux agents techniques.

Une progression de la masse salariale en raison de l'évolution de la carrière des agents et de leur avancement : Trois agents seront concernés par un avancement d'échelon correspondant à une augmentation totale de 63 points d'indice mensuel.

Les négociations sur la revalorisation des fonctionnaires qui s'ouvriront début 2023 pourraient voir une nouvelle évolution du point d'indice.

§§§§§§

6. Logistique, matériel, locaux

Ressources Humaines : La mise en place d'une charte « Télétravail » pourrait être étudiée au cours de l'année 2023 afin de pérenniser ce fonctionnement pour les agents intéressés.

Parc automobiles : 3 véhicules de services ; Le remplacement d'un véhicule est envisagé.

Renouvellement partiel du parc informatique prévu en 2022-2023

Réalisation d'un site internet 2022-2023

Renouvellement des contrats d'assurance RC et patrimonial/atteinte à l'en

Renouvellement du prestataire pour l'entretien des locaux au 01/01/2023

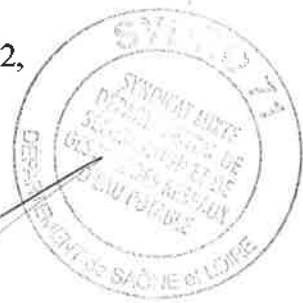
§§§§§§

Le Comité syndical,

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2023 et le valide.

Fait et délibéré, le 14 décembre 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE





SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 14/12/2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	10	3	13
SIE	21	59	28	15	43
Total	47	90	39	18	57

Fait à Mâcon le, 14/12/2022

Le Directeur,

Mathieu GAUTHERON



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 071-257103424-20221214-CS202217BIS-DE

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
T	ANGOT	VAUCHEL Daniel			
S	ANGOT	MILLERET Gilles			
T	ANTULLY	CARRION Pascal	1		
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe			
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			M. Jacques CHORIER
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent			M. René G. CLORIC
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Hégga	1		
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André			
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain	1		
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie-Claude			
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
T	Comité départemental 71	AMOT Catherine	1		
T	Comité départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude			
T	Comité départemental 71	CHEUET Carole			
S	Comité départemental 71				
S	Comité départemental 71				

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
T	LOURNAUD	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAUD	DUMONTOY Margot			
T	MATOUR	IGONNET Thierry			
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTBLAND	CHORIER Jacques	1		
S	MONTBLAND	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Remy			
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-REUVAN	TREMERA Y Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-REUVAN	RUBO Augustin			
T	SAINTE-LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINTE-LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINTE-LEGER DU BOIS	GLOVER-BONDEAU Georges			
S	SAINTE-LEGER DU BOIS	CEMIZIEUX Christian			
T	SAINTE-LEGER DU BOIS	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SAINTE-LEGER DU BOIS	GAUDILIERE Pierre	1		
T	SERCY	PAUTET Alain			
S	SERCY	PIJELUX Kevin			
T	MBAISCOLONY	DUPUIS Yves			
S	MBAISCOLONY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Edemio			

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé			
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGON André		1	M. F. DEGUERS
S	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel		1	M. G. DUBIEF
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	M. F. LARUE
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe		1	M. Jean-Noël DUCRET
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard			BRION JPP
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAZAND Dominique	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc			JPierre POMMIER
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude			
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUSSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOULLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel			JD. DESMARD
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUELLE Denis			JD TOLLIE
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ESTIENNE N			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		JP BURBAUX
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SIE DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SIE DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			Y GUY AUBRYANT
S	SIE DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SIE DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François			JD Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann	1		JD DESCHAMPS
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard	1		
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
 Reçu en préfecture le 19/12/2022
 Publié le 19/12/2022
 ID : 071-257103424-20221214-CS202217BIS-DE

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR-LE-DOUBS	VILOTT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR-LE-DOUBS	BOLZOWELLA Alain			
T	SIE DE LA BELLETTTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA BELLETTTE	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA BELLETTTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA BELLETTTE	GROSS Stéphane			
S	SIE DE LA BELLETTTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA BELLETTTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA BULOONE L'ORBERNIE	NEVERS Eric			
S	SIE DE LA BULOONE L'ORBERNIE	MILLET Pascal			
T	QUEST DE CHALON	BOISSIER François	1		
T	QUEST DE CHALON	LANGLAIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDINET Marlène			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASHE Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERAUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	COLOMBET Michel	1		
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GRIOT Evelyne			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	BASSEUIL Roland			Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	PERRUCAUD Patrick			JD MADHEU
T	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	MATHEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****Séance du 14 décembre 2022****Date de la convocation :
08 décembre 2022**

Nombre de membres :

En exercice

90

Présents

39

Pouvoirs

18

Nombre de mandats : 57

N° CS202218**CONTRIBUTION 2023
SECURISATION****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 14 décembre à 9H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes à MOROGES,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs AUCAGNE, BASSEUIL, DELHOMME, DESMARD,
DEVILLARD, DIGOIN, DUMONT, DUVERNOIS, ESTIENNE,
GLOVER BLONDEAU, JOYET, LAPALUS, PERCHE,
PERRUCAUD, POMMIER, QUEILLE, ROUSSELET, ROUX.**Assistaient à la séance :**Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,

SYDRO 71 :

Messieurs Mathieu GAUTHERON, Directeur, et MARCEAU
Mesdames BENGRINE et MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Madame Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Madame Catherine AMIOT,
- Monsieur Sébastien MARTIN, Conseiller départemental du Canton de Givry,
- Monsieur Jean François FARENC, Président de l'Union des maires des communes rurales de Saône et Loire
- Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

CS202218-CONTRIBUTION SECURISATION 2023

Le montant de la contribution (tarif au m3) est voté chaque année N par l'Assemblée délibérante pour l'année N+1.

La contribution annuelle 2022 a été fixée à 0.030 € HT/m3, afin de permettre le financement des opérations d'interconnexions retenues.

Comme évoqué lors du Débat d'orientations budgétaires, le Bureau syndical propose le maintien à 0.030 € HT/m3 du taux de contribution pour l'année 2023.

Cet exposé entendu, le Comité syndical décide fixer pour l'année 2023, la contribution à 0.030 € HT/m3.

Pour : 56

Contre : 4

Abstention : 0

Fait et délibéré, le 14 décembre 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE



CS202218-CONTRIBUTION SECURISATION 2023

Le montant de la contribution (tarif au m3) est voté chaque année N par l'Assemblée délibérante pour l'année N+1.

La contribution annuelle 2022 a été fixée à 0.030 € HT/m3, afin de permettre le financement des opérations d'interconnexions retenues.

Comme évoqué lors du Débat d'orientations budgétaires, le Bureau syndical propose le maintien à 0.030 € HT/m3 du taux de contribution pour l'année 2023.

Cet exposé entendu, le Comité syndical décide fixer pour l'année 2023, la contribution à 0.030 € HT/m3.

Pour :

Contre :

Abstention :

Fait et délibéré, le 14 décembre 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE



SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 14/12/2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	10	3	13
SIE	21	59	28	15	43
Total	47	90	39	18	57

Fait à Mâcon le, 14/12/2022

Le Directeur,

Mathieu GAUTHERON



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

SYDRO 71 - LISTE

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 071-257103424-20221214-CS202218-DE

N°	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENT	POURVOIR	Donne pouvoir à / Recoit pouvoir de
1	ANOST	VAUCHELD			
9	ANOST	MILLERET G			
1	ANTULLY	CARRION Pascal		1	
5	ANTULLY	BROCHOT Alain			
7	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe			
5	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
7	CHAROLLES	PERCHE Jean		1	à Jacques CHOMER
5	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
1	CHAUFFAILLES	JOYET Florent		1	à Jean-LODREC
1	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
5	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
5	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
1	CLUNY	MES Hoggar		1	
7	CLUNY	MARKO Nicolas			
5	CLUNY	ROULON Bernard			
5	CLUNY	VUE Aline			
7	CURGY	VERNERET André			
5	CURGY	OLLIVIER Philippe			
7	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
5	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
7	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain		1	
5	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
7	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie-Claude			
5	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
7	LE PULEY	GUENARD Pascal		1	
5	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
7	LE VILLARS	BACHELET Robert		1	
5	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS2022022

N°	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENT	POURVOIR	Donne pouvoir à / Recoit pouvoir de
7	Conseil départemental 71	ANNOT Catherine			
7	Conseil départemental 71	BEGOUSSE Jean-Claude			
7	Conseil départemental 71	CHEMNET Carole			
5	Conseil départemental 71				
5	Conseil départemental 71				

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22002022

N°	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENT	POURVOIR	Donne pouvoir à / Recoit pouvoir de
7	LOURNAUD	MAURICE Jean-Pierre			
5	LOURNAUD	DUMONTOY Marjorie			
7	MATOUR	IGONNET Thierry			
5	MATOUR	DUMONTET Daniel			
7	MESVRES	CHARLES Ludovic			
5	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
7	MONTMELARD	CHORIER Jacques		1	
5	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
7	MORTMORT	DUPRAIGNE Bernard			
5	MORTMORT	MOISSONNIER Jacky			
7	POURLANS	GAY Remy			
5	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
7	ROUSSELON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
5	ROUSSELON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
7	SAINTE-LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
5	SAINTE-LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
7	SAINTE-PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	
5	SAINTE-PRIX	DEMEZIEUX Christian			
7	SEINEVEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre		1	
5	SEINEVEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre		1	
7	SERCY	PAUTET Alain			
5	SERCY	PILIEUX Kevin			
7	MBASCOLONY	DUPUIS Yves			
5	MBASCOLONY	CARREAU Hervé			
7	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean		1	
5	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
7	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
5	UCHON	DESCOURS Eleanne			

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22002022

N°	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENT	POURVOIR	Donne pouvoir à / Recoit pouvoir de
7	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard		1	
7	SIE DE L'ARCONCE	BOUFFLOT Hervé			
7	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy		1	
5	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
5	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
5	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
7	SIVON D'ARBOUX BRACONNE	DIXON André		1	à F. DEQUELIS
5	SIVON D'ARBOUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
7	SIE DE LA BASSE CHEUNE	DUBIEF Gérard		1	
7	SIE DE LA BASSE DREUNE	BERNARD Laurent		1	
7	SIE DE LA BASSE DREUNE	DUVERNOIS Michel		1	à G. DUBIEF
5	SIE DE LA BASSE DREUNE	SUBIRANIN Daniel			
5	SIE DE LA BASSE DREUNE	GUENOT Samuel			
5	SIE DE LA BASSE DREUNE	CONON Guy			
7	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick		1	
7	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNETOT Christian			
7	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry		1	
7	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	à F. L'HULLIER
5	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
5	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
5	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
5	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUEUXEUX Guy			
7	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël		1	
7	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert		1	
7	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe		1	à Jean-RODRIEUX
5	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
5	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
5	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T#	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard			à Martin Joël
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Florent			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc			à Pierre MATHEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAUVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude			
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLOIN Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel		SD RATTE	
T	SMAEP CHALON SUD EST	FOURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis		SD TOLLIE	
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T#	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ESTIENNE M			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	DE GUELIUS François	1		
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		à P DUBOIS
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SIE DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SIE DU NORD DE MACON	DUMONT Marc			à GUY AUBRYANT
S	SIE DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SIE DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SIE DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		
T	SIE DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François			à Dominique JOBARD
T	SIE DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick			
T	SIE DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann	1		à P BERSCHAMP
S	SIE DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SIE DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal	1		
S	SIE DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SIE DE LA PETITE GROSNE	FAYRE Bernard			
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard	1		
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
 Reçu en préfecture le 19/12/2022
 Publié le 19/12/2022
 ID : 071-257103424-20221214-CS202218-DE

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T#	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA SEILLETTTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTTE	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA SEILLETTTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTTE	LABOURIAUX Daniel			à Fabrice LAOUDITE
S	SIE DE LA SEILLETTTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIENNE	NEVERS Eric			
S	SIE DE LA SOLOGNE LIGERIENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDINET Martine			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	COLOMBET Michel	1		
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GRIDOT Evetyne			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T#	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland			à Fabrice LAOUDITE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick			à G MATHEU
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIAN Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71**71 000 MACON****Séance du 14 décembre 2022**

Date de la convocation :
08 décembre 2022

Nombre de membres :

En exercice

90

Présents

39

Pouvoirs

18

Nombre de mandats : 57

N° CS202219

**PARTICIPATIONS FONDS DE
RENOUVELLEMENT 2023**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 14 décembre à 9H30 heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes à LAIZY,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste jointe, formant majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Messieurs AUCAGNE, BASSEUIL, DELHOMME, DESMARD, DEVILLARD, DIGOIN, DUMONT, DUVERNOIS, ESTIENNE, GLOVER BLONDEAU, JOYET, LAPALUS, PERCHE, PERRUCAUD, POMMIER, QUEILLE, ROUSSELET, ROUX.

Assistaient à la séance :

Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des territoires,

SYDRO 71 :

Messieurs Mathieu GAUTHERON, Directeur, et MARCEAU
Mesdames BENGRINE et MAZILLE.

Etaient excusés :

- Madame Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Madame Catherine AMIOT,
- Monsieur Sébastien MARTIN, Conseiller départemental du Canton de Givry,
- Monsieur Jean François FARENC, Président de l'Union des maires des communes rurales de Saône et Loire
- Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

CS202219-PARTICIPATIONS FONDS DE RENOUVELLEMENT 2023

1. Fixation du taux de participation 2023

La participation des collectivités est estimée à 3 306 000 € en maintenant le taux à 0,38 €TTC/m³. (Volume prévisionnel 8 700 000 m³).

Le montant des travaux de renouvellement programmés en 2023 par les collectivités maitre-d 'ouvrage adhérentes au Fonds de renouvellement est d'environ à 13 417 000 €.

Avec un taux d'aides moyen sensiblement identique à 2022, le montant global prévisionnel des subventions sollicitées serait de 4 921 000 €.

Compte tenu du montant estimé des recettes, il ne sera pas possible d'honorer cette programmation financière.

Aussi, afin de maintenir l'équilibre du fonds de renouvellement tout en honorant un maximum de demande, le Bureau syndical réuni le 30 novembre 2022 propose au Comité de de porter le taux de la participation pour l'année 2023 à 0,41 €/m³.

A la demande de plusieurs Présidents de syndicat souhaitant voir une augmentation plus importante, une évolution vers 0,45 €/m³ a été évoquée lors du débat d'orientations budgétaires.

Il revient au Comité de se prononcer afin de fixer le taux de participation pour l'année 2023.

2. Condition d'octroi des aides – fixation du coût par abonné

La recevabilité des opérations est soumise notamment au coût par abonné.

Ainsi pour les années 2013, 2014 et 2015, les opérations dont le coût divisé par le nombre d'abonnés de la collectivité était inférieur à 1.20 € HT n'étaient pas éligibles.

Le Comité syndical a décidé de la fixer à 1.50 € HT/abonné pour les années 2016 à 2022.

Le Président propose au Comité syndical de maintenir ce taux pour l'année 2023 en deçà duquel les opérations du programme 2023 ne seront pas éligibles.

Cet exposé entendu, après en avoir débattu, le Comité syndical décide :

- de fixer le taux de participation 2023 à 0,41 €/m³,
- de maintenir le coût plancher de travaux par abonné à 1,50 € HT pour l'année 2023

Pour : 52
Contre : 2
Abstention : 3

Fait et délibéré, le 14 décembre 2022,

Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE





SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 14/12/2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	10	3	13
SIE	21	59	28	15	43
Total	47	90	39	18	57

Fait à Mâcon le, 14/12/2022

Le Directeur,

Mathieu GAUTHERON

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22022022

T.N°	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	Conseil départemental 71	AMOT Catherine	1		
T	Conseil municipal 71	BECOUSSE Jean-Claude			
T	Conseil départemental 71	CHENUET Carole			
S	Conseil départemental 71				
S	Conseil départemental 71				
S					

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22022022

T.N°	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANGOT	VAUCHEL D			
S	ANGOT	MILLERET C			
F	ANTULLY	CARRION Pascal	1		
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BEAZE LE CHATEL	QUITAT Christophe			
S	BEZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean	1		4 Jacques CHOMER
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent	1		4 Alain le CLOIREC
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-Benoît			
T	CLUMY	HES Heggal	1		
T	CLUMY	MARKO Nicolas			
S	CLINY	ROULON Bernard			
S	CLUMY	VUE Aline			
T	CUROY	VERNERET André			
S	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LOROT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain	1		
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie-Claude			
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PULEY	SERMAGE Benoît			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
 Reçu en préfecture le 19/12/2022
 Publié le 19/12/2022
 ID : 071-257103424-20221214-CS202219-DE

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22022022

T.N°	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAUD	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAUD	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	IGONNET Thierry			
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTBELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTBELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy			
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINTE LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINTE LEGER DU BOIS	CHAUSSEVIVERT Jean			
T	SAINTE PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	
S	SAINTE PRIX	DEMIZIEUX Christian			
T	SENNECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	1		
T	SERCY	PAUTET Alain			
S	SERCY	PILIEUX Kevin			
T	MBA/SOLOGNY	DUPUIS Yves			
S	MBA/SOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22022022

T.N°	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé			
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Omer			
S	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SYCOM D'ARROUX BRACONNE	DÉJON André		1	17 DEQUELS
S	SYCOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DREUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DREUNE	BERNARD Laurent	1		
T	SIE DE LA BASSE DREUNE	DUVERNOIS Michel		1	3 G. DUBIEF
S	SIE DE LA BASSE DREUNE	SUBIRANIN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DREUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DREUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	17 L'HULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe		1	1 Jean-Noël DUCRET
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUK Bernard		1	3 Marie JOE
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETHIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAZANO Dominique	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	3 Pierre MATHEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude			
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOYTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOLLON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Nicolas		1	3 D HATTE
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUELLE Denis		1	3 D TONLE
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAYAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ESTIENNE M			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	DE GUELLIS Françoise	1		
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PABART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		3 P DURIAUX
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SIE DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SIE DU NORD DE MACON	DUMONT Marc		1	3 DUY AEFRANT
S	SIE DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SIE DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François		1	3 Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	3 J B DESGRAND
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard	1		
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
 Reçu en préfecture le 19/12/2022
 Publié le 19/12/2022
 ID : 071-257103424-20221214-CS202219-DE

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR LE DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR LE DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR LE DOUBS	CHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR LE DOUBS	VILOTT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR LE DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN SUR LE DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA SEILLE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLE	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA SEILLE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLE	GROSS Stéphane			
S	SIE DE LA SEILLE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LOGERONNE	NEVERS Eric			
S	SIE DE LA SOLOGNE LOGERONNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDET Martine			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	COLOMBET Michel	1		
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GRLOT Evalysa			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	GASSEUIL Roland		1	3 Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRICAUD Patrick		1	3 D MATHIEU
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 14 décembre à 9H30heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes à MOROGES,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE**Séance du 14 décembre 2022****Date de la convocation :
08 décembre 2022****Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs AUCAGNE, BASSEUIL, DELHOMME,
DESMARD, DEVILLARD, DIGOIN, DUMONT,
DUVERNOIS, ESTIENNE, GLOVER BLONDEAU, JOYET,
LAPALUS, PERCHE, PERRUCAUD, POMMIER, QUEILLE,
ROUSSELET, ROUX.**Assistaient à la séance :**Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 :Messieurs Mathieu GAUTHERON, Directeur, et MARCEAU
Mesdames BENGRINE et MAZILLE.**Etaient excusés :**

- Madame Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil
départemental de Saône-et-Loire, représenté par Madame
Catherine AMIOT,
- Monsieur Sébastien MARTIN, Conseiller départemental du
Canton de Givry,
- Monsieur Jean François FARENC, Président de l'Union des
maires des communes rurales de Saône et Loire
- Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la
Direction de l'accompagnement des territoires,

Nombre de membres :

En exercice

90

Présents

39

Pouvoirs

18

Nombre de mandats : 57

N° CS202220**AMO MOE
PARTIE FIXE ET
FORFAIT ANNUEL AMO
2023**

CS202220-Missions AMO-MOE
Fixation de la partie fixe et du forfait annuel pour l'année 2023

Conformément au règlement intérieur les charges inhérentes à ces missions AMO/MOE sont réparties entre les collectivités bénéficiaires.

Le montant de la partie fixe, versée par chacune des collectivités adhérentes, et du forfait annuel pour la mission AMO est déterminé par les membres du Comité syndical.

La cotisation ainsi décidée est versée par chacune des collectivités adhérentes.

Le budget est équilibré par les participations des collectivités bénéficiant de la mission maîtrise de d'œuvre.

Le budget annexe 2022, a été établi en tenant compte de l'adhésion des collectivités suivantes :

- le SIE BASSE DHEUNE, le SIVOM de CUSSY EN MORVAN, le SME de LA SEILLETTE, CLUNY, le SIE de BRESSE NORD, le SIE CHALON SUD EST, le SIE de la Région de VERDUN sur LE DOUBS, le SIE de la HAUTE GROSNE pour l'ensemble des missions ;
- les SIE de LA PETITE GROSNE, SIE du NORD de MACON et la commune de CHAUFFAILLES pour la seule mission AMO.

Le SME du Sud-Ouest de Chalon a sollicité la mission AMO/MOE par délibération du 28/06/2022 et bénéficiera des missions à compter du 01/01/2023 pour une période de 4 ans.

Les participations correspondent aux diverses charges générées par les interventions demandées.

Pour l'année 2022 le Comité syndical avait fixé le montant de la partie fixe à 1 500 € et le forfait annuel pour la mission AMO à 5 000 €.

Compte tenu de l'évolution prévisionnelle des charges de fonctionnement, inhérentes :

- aux augmentations du point d'indice pour les salaires (au 1er juillet 2022 et possiblement en 2023)
- au coût des carburants et énergies,

Les charges 2023 devraient être sensiblement supérieures à celles de l'année 2022.

Comme évoqué lors du Débat d'orientation budgétaire, le Bureau syndical réuni le 30 novembre 2022, propose au Comité une évolution de la part fixe vers un montant de 2000 € avec maintien du forfait annuel à 5000 € pour l'année 2023.

Cet exposé entendu, le Comité syndical, décide de fixer pour l'année 2023 :

- le montant de la partie fixe (PF) à 2 000 €
- le forfait annuel (F), pour la mission AMO, à 5 000 €.

Pour : 56

Contre : 0

Abstention : 1

Fait et délibéré, le 14 décembre 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE



SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 14/12/2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	10	3	13
SIE	21	59	28	15	43
Total	47	90	39	18	57

Fait à Mâcon le, 14/12/2022

Le Directeur,

Mathieu GAUTHERON



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 071-257103424-20221214-CS202220-DE

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVRES	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL D			
S	ANOST	MILLERET C			
T	ANTULLY	CARRION Pascal	1		
S	ANTULLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe			
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean			1 Jacques CHORIER
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			
T	CHAUFFAILLES	JÖYET Florent			1 René W. CLORIC
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERONIERE Jean-René			
T	CLUNY	MES Maggi	1		
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
S	CLUNY	VUE Aline			
T	CURGY	VERNERET André			
S	CURGY	OLLMIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOIREC Alain	1		
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie-Claude			
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PILEY	GUENARD Pascal	1		
S	LE PILEY	SERMAGE Benoît			
T	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS2302022

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVRES	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	Cosnell départemental 71	AMIOT Catherine	1		
T	Cosnell départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude			
T	Cosnell départemental 71	CHEVALET Carole			
S	Cosnell départemental 71				
S	Cosnell départemental 71				

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22092022

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVRES	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOURNAUD	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOURNAUD	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	KONNET Thierry			
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELAND	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELAND	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Rémy			
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-BREHAN	TREMERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINTE LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINTE LEGER DU BOIS	CHAUVSSIVERT Jean			
T	SAINTE PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	
S	SAINTE PRIX	DEMIZEL Christian			
T	SENNECEY LE GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENNECEY LE GRAND	GAUDILLIERE Pierre	1		
T	SERCY	PAUTET Alain			
S	SERCY	PILIEUX Kévin			
T	MBAISOLOGY	DUPUIS Yves			
S	MBAISOLOGY	CARREAU Hervé			
T	TOLLON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOLLON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVRES	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE L'ARCONCE	DECHAMPS Jean-Bernard	1		
T	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé			
T	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
S	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
S	SIE DE L'ARCONCE	PÉTTI Jean-Louis			
S	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SYND D'ARRONCE BRACONNE	DIGON André		1	1 F. DEQUEUR
S	SYND D'ARRONCE BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent	1		
T	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel		1	1 G. DUBET
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANN Daniel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	HULLIER Patrick	1		
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		
T	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	1 F. HULLIER
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
S	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
T	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe		1	1 Jean-Noël DUCRET
S	BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Jobi	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	DEPLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard		1	1 Martin Jobi
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	1 Pierre MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude			
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOULLON Gene			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel		1	1 D MATE
T	SMAEP CHALON SUD EST	FOURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEBILLE Denis		1	1 D TOLLIE
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THIROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cedric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAYAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA GUYE	ESTIENNE M			
S	SIE DE LA GUYE	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA GUYE	DE GUELLIS François	1		
S	SIE DE LA GUYE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	FAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre		1	1 P DURIAUX
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SIE DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SIE DU NORD DE MACON	DUMONT Marc		1	1 GUY AUBERT
S	SIE DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SIE DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François		1	1 Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	1 J B DESCHAMP
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard	1		
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
 Reçu en préfecture le 19/12/2022
 Publié le 19/12/2022
 ID : 071-257103424-20221214-CS202220-DE

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VILOTT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Madame			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA SEILLETTTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTTE	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA SEILLETTTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA Sologne LISIENNE	NEVERS Eric			
S	SIE DE LA Sologne LISIENNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDET Martine			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	COLOMBET Michel	1		
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GRIOT Evetyke			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	BASSEUIL Roland		1	1 Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	PERRUCAUD Patrick		1	1 G MATHIEU
T	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	MATHIEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	BORCAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORAIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTALde Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable**SYDRO 71****71 000 MACON****Séance du 14 décembre 2022****Date de la convocation :
08 décembre 2022****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE
SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 14 décembre 2022 à 9h30,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation
et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi à la salle des fêtes de Moroges,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Mme Isabelle LAGOUTTE**Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul
du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :**
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste
jointe, formant majorité des membres en exercice.**Pouvoirs :**Messieurs AUCAGNE, BASSEUIL, DELHOMME,
DESMARD, DEVILLARD, DIGOIN, DUMONT,
DUVERNOIS, ESTIENNE, GLOVER BLONDEAU, JOYET,
LAPALUS, PERCHE, PERRUCAUD, POMMIER, QUEILLE,
ROUSSELET, ROUX.**Assistaient à la séance :**Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des
territoires,
SYDRO 71 :
Messieurs Mathieu GAUTHERON, Directeur, et MARCEAU
Mesdames BENGRINE et MAZILLE.

Nombre de membres :

En exercice

90

Présents

39

Pouvoirs

18

Nombre de mandats : 57

Etaient excusés :

- Madame Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Madame Catherine AMIOT,
- Monsieur Sébastien MARTIN, Conseiller départemental du Canton de Givry,
- Monsieur Jean François FARENC, Président de l'Union des maires des communes rurales de Saône et Loire
- Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

N° CS202221**ECRITURES
COMPTABLES ENTRE
BUDGETS 2022**

CS202221-ECRITURES COMPTABLES ENTRE BUDGETS 2022

Cela concerne l'émission des titres et mandats correspondants aux écritures comptables entre le budget principal 2022 et les budgets annexes votés lors du Comité syndical du 16 février 2022. Les frais à refacturer concernent essentiellement une partie du temps de travail des agents et les factures payées sur le budget principal mais dont une part est imputable aux budgets annexes.

Le poste de direction était affecté comme suit pour l'année 2021 : 60% pour l'AMO-MOE, 30% pour la sécurisation et 10 % pour le budget principal.

Pour l'année 2022, la répartition est la suivante : 50% pour l'AMO-MOE, 40% pour la sécurisation et 10% pour le budget principal.

La contribution sécurisation, compétence socle du SYDRO 71, est perçue sur le budget annexe sécurisation, il convient donc de reverser une part de cette contribution au budget au prorata des charges réelles supportées par ce budget. Cette part est estimée à 0.010 €/m³ pour l'année 2022

Les pièces seront émises dès clôture de l'exercice 2022.

Il revient au Comité de valider cette répartition.

Le Président soumet aux voix les modalités et répartition ci-dessus,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **APPROUVE** les modalités et répartition ci-dessus.

Pour : 57

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré, le 14 décembre 2022

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE





SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

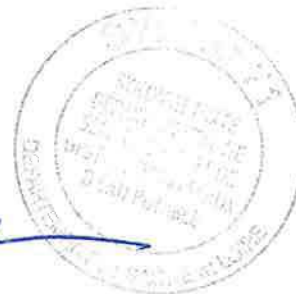
Assemblée générale du 14/12/2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	10	3	13
SIE	21	59	28	15	43
Total	47	90	39	18	57

Fait à Mâcon le, 14/12/2022

Le Directeur,

Mathieu GAUTHERON



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 071-257103424-20221214-CS202221-DE

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS23030222

Page	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
1	Code 01 départemental 71	AMOT Catherine	1		
1	Conseil départemental 71	BELOUSSE Jean- Claude			
1	Conseil départemental 71	CHEMNET Carole			
5	Conseil départemental 71				
5	Conseil départemental 71				
9					

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

Page	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
1	AMONT	VAUCHEL Daniel			
3	AMONT	MILLERET C			
1	ANTULLY	CARRION Pascal	1		
5	ANTULLY	BROCHOT Alain			
1	BERZE LE CHATEL	BUITTAT Christophe			
5	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
1	CHAROLLES	PERCHE Jean			M. Jacques CHORIER
5	CHAROLLES	BLANCHARD Jean- Charles			
1	CHAUFFAILLES	JOYET Florent	1		M. Alain le CLOREC
1	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
5	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
5	CHALIFFAILLES	VERCHERE Jean- René			
1	CLUNY	HES Meggali	1		
1	CLUNY	MARKO Nicolas			
5	CLUNY	ROULON Bernard			
5	CLUNY	VUE Aline			
1	CURGY	VERNERET André			
5	CURGY	OLLIVIER Philippe			
1	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORIOT Jean-Paul			
5	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
1	LA CLAYETTE	LE CLOREC Alain	1		
5	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
1	LA GRANDE- VERRIERE	BARNAY Marie Claude			
5	LA GRANDE- VERRIERE	DELAROCHE Jean- Michel			
1	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
5	LE PULEY	SERMAGE Benoît			
1	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
5	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 071-257103424-20221214-CS202221-DE



SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22052922

Page	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
1	LOURNAUD	MAURICE Jean- Pierre			
5	LOURNAUD	DUMONTOY Marjorie			
1	MATOUR	IBONNET Taleny			
5	MATOUR	DUMONTET Daniel			
1	MESVRES	CHARLES Ludovic			
5	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
1	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
5	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
1	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
5	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
1	POURLANS	GAY Rémy			
5	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
1	ROUSSILLON-EN- BRIANÇON	TREMERAY Gérard			
5	ROUSSILLON-EN- MORVAN	RUBIO Augustin			
1	SAINTE LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
5	SAINTE LEGER DU BOIS	CHAUSSEVERT Jean			
1	SAINTE PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges			
5	SAINTE PRIX	DEMIZELUX Christian			
1	SENNECY-LE- GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
5	SENNECY-LE- GRAND	GAUDILLIERE Pierre	1		
1	SERCY	PAUTET Alain			
5	SERCY	PILIEUX Kevin			
1	MESSELOIGNY	DUPUIS Yves			
5	MESSELOIGNY	CARREAU Hervé			
1	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
5	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
1	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
5	UCHON	DESCOURS Eblenne			

SYDRO 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

Page	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à - Reçoit pouvoir de
1	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean- Bernard	1		
1	SIE DE L'ARCONCE	SOUFFLOT Hervé			
1	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
5	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
5	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
5	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
1	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DIGON André			M. F. DECELLES
5	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
1	SIE DE LA BASSE DREUNE	DUBIEF Gérard	1		
1	SIE DE LA BASSE DREUNE	BERNARD Laurent	1		
1	SIE DE LA BASSE DREUNE	DUVERNOIS Michel			M. G. DUBIEF
5	SIE DE LA BASSE DREUNE	SUBIRANIN Daniel			
5	SIE DE LA BASSE DREUNE	GUENOT Samuel			
5	SIE DE LA BASSE DREUNE	CONON Guy			
1	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		
1	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
1	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		
1	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel			M. P. LULLIER
5	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
5	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
5	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
5	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
1	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
1	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
1	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	DEVILLARD Philippe			M. Jean-Noël DUCRET
5	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RIBOULIN André			
5	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	STORDEUR Jean- Paul			
5	SIE DE BOURBINC OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T+R	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joel	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BENFLEURY Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard		1	1 Marie JOEL
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHIEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZANO Dominique	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMIER Jean-Marc		1	1 Pierre MATHIEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude			
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOULLON Denis			
T	SMAP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel		1	1 D. RATTE
T	SMAP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAP CHALON SUD EST	QUELLE Denis		1	1 D. TOLAIE
T	SMAP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAP CHALON SUD EST	TISSOT Cedric			
S	SMAP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Galude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T+R	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVON DE CUSSEY EN MORVAN	ESTREME N			
S	SIVON DE CUSSEY EN MORVAN	DAUMOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGEOISE	DE GUELIS François	1		
S	SIE DE LA GOURGEOISE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENOEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		1 P. DURIEUX
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SI DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SI DU NORD DE MACON	DIJONNET Marc		1	1 GUY AUFRANT
S	SI DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SI DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François		1	1 Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	1 P. B. BESCINAP
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard	1		
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
 Reçu en préfecture le 19/12/2022
 Publié le 19/12/2022
 ID : 071-257103424-20221214-CS220221-DE

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T+R	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	OMATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA SEILLETTTE	PASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTTE	GUCHARD Christian			
T	SIE DE LA SEILLETTTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LOGNONNE	NEVERS Eric			
S	SIE DE LA SOLOGNE LOGNONNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDENET Martine			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Odiel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	COLOMBET Michel	1		
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GRIOU Evelyne			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
T+R	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	GASSEUIL Roland		1	1 Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	FERRICAUD Patrick		1	1 G. MATHIEU
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHIEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Cécile			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDET Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71

71 000 MACON

Séance du 14 décembre 2022

**Date de la convocation :
08 décembre 2022**

Nombre de membres :

En exercice

90

Présents

39

Pouvoirs

18

Nombre de mandats : 57

N° CS202222

**DECISIONS
MODIFICATIVES
BUDGETS 2022**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 14 décembre à 9H30heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes à MOROGES,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste jointe, formant majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Messieurs AUCAGNE, BASSEUIL, DELHOMME, DESMARD, DEVILLARD, DIGOIN, DUMONT, DUVERNOIS, ESTIENNE, GLOVER BLONDEAU, JOYET, LAPALUS, PERCHE, PERRUCAUD, POMMIER, QUEILLE, ROUSSELET, ROUX.

Assistaient à la séance :

Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des territoires,

SYDRO 71 :

Messieurs Mathieu GAUTHERON, Directeur, et MARCEAU Mesdames BENGRIE et MAZILLE.

Etaient excusés :

- Madame Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Madame Catherine AMIOT,
- Monsieur Sébastien MARTIN, Conseiller départemental du Canton de Givry,
- Monsieur Jean François FARENC, Président de l'Union des maires des communes rurales de Saône et Loire
- Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

CS202222-DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETS 2022

La M57 pose le principe de l'amortissement d'une immobilisation avec application du prorata temporis à compter de la date de la mise en service du bien. Si cette nomenclature autorise, après décision du Comité syndical, les virements de crédit entre chapitres dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles à l'intérieur d'une même section, il revient au Comité syndical d'accepter une modification du budget afin d'alimenter les articles nécessaires à la ventilation des amortissements.

Conformément à la délibération N°082022 il convient de prévoir les crédits afin d'amortir :

- Budget principal

- Mobilier de bureau acquis le 12/10/2022. Montant 2 496 € sur 10 ans

Objets :

DECISION MODIFICATIVE N°1

INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Article (Chap) - Fonction - Opération	Montant		Article (Chap) - Fonction - Opération	Montant	
			021 (021) - 01 : Virement de la section de fonc	-55,00	
			281848 (040) - 01 : Autres matériels de bureau	55,00	
				0,00	

FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Article (Chap) - Fonction - Opération	Montant		Article (Chap) - Fonction - Opération	Montant	
023 (023) - 01 : Virement à la section d'investissement			-55,00		
6811 (042) - 01 : Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles			55,00		
			0,00		
Total Dépenses			0,00		
			Total Recettes		0,00

- Budget sécurisation

- Interconnexion entre la Région de Verdun sur le Doubs et le SME de la Basse Dheune : amortissement selon M52 2021 Montant 207 002 € sur 40 ans ;
- Interconnexion du SIE de la Gourgeoise : amortissement *prorata temporis* à compter du 01/07/2022 - Montant 154 383 € sur 40 ans ;

Ainsi que les subventions perçues au titre de leur réalisation.

Objets :

DECISION MODIFICATIVE N°2

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
13911 (040) - 01 : Etat et établissements nationaux		3 343,09 021 (021) - 01 : Virement de la section de fonc	-346,76
13913 (040) - 01 : Départements		3 415,00 281538 (040) - 01 : Autres réseaux	7 104,85
		6 758,09	6 758,09

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
023 (023) - 01 : Virement à la section d'investissement		-346,76 777 (042) - 01 : Quote-part des subv.d'inv.trar	6 758,09
6811 (042) - 01 : Dot.aux.amort.des immo.incorporelles & corporelles		7 104,85	
		6 758,09	6 758,09
Total Dépenses	13 516,18	Total Recettes	13 516,18

Cet exposé entendu, le Comité syndical :

- Approuve les décisions modificatives telles qu'énoncées ci-dessus,
- Autorise le Président à mettre en œuvre ces décisions modificatives.

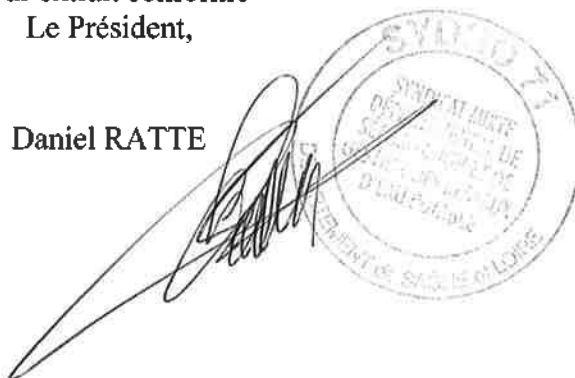
Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré, le 14 décembre 2022,
Pour extrait conforme
Le Président,

Daniel RATTE





SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 14/12/2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	10	3	13
SIE	21	59	28	15	43
Total	47	90	39	18	57

Fait à Mâcon le, 14/12/2022

Le Directeur,

Mathieu GAUTHERON



Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à /Reçoit pouvoir de
1	ANOST	VAUCHEL Daniel	1		
2	ANOST	MILLERET Christian	1		
3	ANTULLY	CARRION Pascal	1		
4	ANTULLY	BROCHOT Alain			
5	BERZE LE CHATEL	GUATTAT Christophe			
6	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
7	CHARDILLES	PERCHE Jean		1	Jacques CHORIER
8	CHARDILLES	BLANCHARD Jean-Charles			
9	CHAUFFAILLES	JOYET Florent		1	Martin CLOREC
10	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
11	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
12	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
13	CLUNY	HES Hugues	1		
14	CLUNY	MARKO Nicolas			
15	CLUNY	ROULON Bernard			
16	CLUNY	VUE Aline			
17	CURGY	VERNERET André			
18	CURGY	OLLIVIER Philippe			
19	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORHOT Jean-Paul			
20	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
21	LA CLAYETTE	LE CLOREC Alain	1		
22	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
23	LA GRANGE-VERMOREL	BARNAY Marie-Claude			
24	LA GRANGE-VERMOREL	DELAROCHE Jean-Michel			
25	LE PULEY	GUENARD Pascal	1		
26	LE PULEY	SERMAGE Benoit			
27	LE VILLARS	BACHELET Robert	1		
28	LE VILLARS	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à /Reçoit pouvoir de
1	Conseil départemental 71	AMOT Catherine	1		
2	Conseil départemental 71	BECOUSSE Jean-Claude			
3	Conseil départemental 71	CHEVET Carole			
4	Conseil départemental 71				
5	Conseil départemental 71				
6	Conseil départemental 71				

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à /Reçoit pouvoir de
1	LOURNAUD	MAURICE Jean-Pierre			
2	LOURNAUD	DUMONTOY Marjorie			
3	MATOUR	IGONNET Thierry			
4	MATOUR	DUMONTET Daniel			
5	MESVRES	CHARLES Ludovic			
6	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
7	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
8	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
9	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
10	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
11	POURLANS	GAY Remy			
12	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
13	ROUSSILLON-EN-BORVAIN	TREMERAY Gérard			
14	ROUSSILLON-EN-NORVAIS	RUBIO Augustin			
15	SAINTE-LEGER-DU-BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
16	SAINTE-LEGER-DU-BOIS	CHAUSSEVERT Jean			
17	SAINTE-LEGER-DU-BOIS	GLOVER-BONDEAU Georges		1	
18	SAINTE-LEGER-DU-BOIS	DEMIZIEUX Christian			
19	SERRES-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
20	SERRES-LE-GRAND	GAUDILLIERE Pierre	1		
21	SERRES-LE-GRAND	PAUTET Alain			
22	SERRES-LE-GRAND	PILIEUX Kevin			
23	SIBREUILLE	DUPUIS Yves			
24	SIBREUILLE	CARREAU Hervé			
25	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
26	TOULON SUR ARROUX	GUENARD Frédéric			
27	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
28	UCHON	DESCOURS Elenne			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à /Reçoit pouvoir de
1	SIE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		
2	SIE DE L'ARCONCE	BOUFFLOT Hervé			
3	SIE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
4	SIE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
5	SIE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
6	SIE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
7	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	DKOON André		1	M. DE GUEUX
8	SIVOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
9	SIE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
10	SIE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent	1		
11	SIE DE LA BASSE DHEUNE	OUVERNOIS Michel		1	M. DUBIEF
12	SIE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANIN Daniel			
13	SIE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
14	SIE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
15	SIE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		
16	SIE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
17	SIE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		
18	SIE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	M. LHULLIER
19	SIE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
20	SIE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
21	SIE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
22	SIE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUENEUX Guy			
23	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
24	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
25	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe		1	M. JEAN-LOUIS DUCRET
26	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RIBOULIN André			
27	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
28	SIE DE BOURBINCHE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Joël	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard		1	à Marie-José
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAIZAND Dominique	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMER Jean-Marc		1	à Pierre MATHEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Odette			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude			
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VOUILLON Denis			
T	SMASP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel		1	à G. POTTE
T	SMASP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMASP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis		1	à D. TOLLE
T	SMASP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMASP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMASP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMASP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMASP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMASP CHALON SUD EST	RMIEH Céline			
S	SMASP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ESTIENNE Norbert		1	à C. AMOY
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	DAUNOT Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	DE QUELIS François	1		
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre		1	à P. DURIGA
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SIE DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SIE DU NORD DE MACON	DUMONT Marc		1	à GUY AUBRYANT
S	SIE DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SIE DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE François		1	à Dominique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yann		1	à J. P. DESCHAMPEL
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippe	1		
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard	1		
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	CHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VIOLOT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	LOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA SEILLETTE	FASSIER Christian	1		
T	SIE DE LA SEILLETTE	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA SEILLETTE	SIMONIN Jean			
S	SIE DE LA SEILLETTE	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA SEILLETTE	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA SEILLETTE	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA SOLOGNE LOGNONNE	NEVERS Eric			
S	SIE DE LA SOLOGNE LOGNONNE	MILLET Pascal			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOISSIER François	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	LANGLOIS Michel	1		
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BLANDET Martine			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	COLOMBET Michel	1		
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	GRIOT Evolyne			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	SIE DU SUD OUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
N°	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland		1	à Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	FERRUCAUD Patrick		1	à G. MATHEU
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71

71 000 MACON

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
COMITE SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-deux et le 14 décembre à 9H30heures,

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi – Salle des Fêtes à MOROGES,

sous la Présidence de M. Daniel RATTE – Président

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle LAGOUTTE

Etaient présents ou excusés avec pouvoir, compris dans le calcul du quorum en vertu de l'article 8 du RI voté le 29/11/2012 :

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants, dont liste jointe, formant majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Messieurs AUCAGNE, BASSEUIL, DELHOMME, DESMARD, DEVILLARD, DIGOIN, DUMONT, DUVERNOIS, ESTIENNE, GLOVER BLONDEAU, JOYET, LAPALUS, PERCHE, PERRUCAUD, POMMIER, QUEILLE, ROUSSELET, ROUX.

Assistaient à la séance :

Monsieur Didier MANIERE, Direction de l'Accompagnement des territoires,

SYDRO 71 :

Messieurs Mathieu GAUTHERON, Directeur, et MARCEAU Mesdames BENGRIE et MAZILLE.

Etaient excusés :

- Madame Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire,
- Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, représenté par Madame Catherine AMIOT,
- Monsieur Sébastien MARTIN, Conseiller départemental du Canton de Givry,
- Monsieur Jean François FARENC, Président de l'Union des maires des communes rurales de Saône et Loire
- Monsieur François SEBERT, Payeur Départemental,
- Monsieur Stéphane BERNON, Directeur Adjoint à la Direction de l'accompagnement des territoires,

Séance du 14 décembre 2022

**Date de la convocation :
08 décembre 2022**

Nombre de membres :

En exercice

90

Présents

39

Pouvoirs

18

Nombre de mandats : 57

N° CS202223

**Convention de mise à
disposition d'ouvrage de
transport d'eau potable/
Vente d'eau**

Basse Dheune/Région de Verdun
sur le Doubs

CS20223- Convention de mise à disposition d'ouvrage de transport d'eau potable/Vente d'eau

Interconnexion Basse Dheune /Région de Verdun-sur le Doubs

Le nouveau pacte statutaire entériné par arrêté préfectoral n°2013028-0002 du 28 janvier 2013, fixe les compétences et actions du SYDRO 71.

Le chapitre I des statuts en son article 3 précise notamment que le SYDRO71 « a pour objet la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable » pour les collectivités adhérentes.

De par cette compétence socle, le SYDRO71 a réalisé sous sa maîtrise d'ouvrage des travaux d'interconnexion de secours entre les Syndicats de la Basse Dheune et de la Région de Verdun.

Les caractéristiques et procédés de fonctionnement de ces ouvrages sont décrits dans le projet de convention de mise disposition joint. Celle-ci- a pour objet :

- De préciser les modalités de mise à disposition des ouvrages du SYDRO71 auprès des Syndicats Intercommunaux des Eaux de la Basse Dheune et de la Région de Verdun qui auront la charge d'en assurer l'exploitation et d'en assurer l'entretien et la maintenance,
- De définir par une 2e convention les modalités techniques, administratives et financières de livraisons d'eau potable à partir des ouvrages d'interconnexion de secours réalisés par le SYDRO71 mis à disposition des collectivités exploitantes.

Ces projets de convention ont été établis sur la base des projets de conventions type figurant au schéma directeur départemental des interconnexions elle-même inspirées de celles mises en œuvre par le Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier.

Les projets de conventions ont été validés par les Syndicats des Eaux concernés et par leurs délégués respectifs et seront approuvés lors de leur prochaine assemblée délibérante.

Après en avoir débattu, le Comité syndical :

- Approuve les conventions de mise à disposition et d'échange d'eau jointes,
- Autoriser le Président à signer lesdites conventions ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Pour :

Contre :

Abstention :

Fait et délibéré, le 14 décembre 2022,

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel RATTE





SYDRO 71

Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'eau potable

LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS ET POUVOIRS

Assemblée générale du 14/12/2022

	NOMBRE COLLECTIVITES	DELEGUES	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL PP
CG71	0	3	1	0	1
Communes	26	28	10	3	13
SIE	21	59	28	15	43
Total	47	90	39	18	57

Fait à Mâcon le, 14/12/2022

Le Directeur,

Mathieu GAUTHERON

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2013

Conformément aux statuts et au règlement intérieur votés le 29 décembre 2012, article 8, est compris dans le calcul du quorum, un délégué titulaire absent ayant donné pouvoir.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 071-257103424-20221214-CS202223B-DE

SLOW

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

TYPE	COLLECTIVITE	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	Conseil Départemental 71	AMIOD Catherine	1		
T	Conseil Départemental 71	BECCOUSSE Jean-Claude			
T	Conseil Départemental 71	CHEHUET Carole			
S	Conseil Départemental 71				
S	Conseil Départemental 71				
S					

S Y D R O 71 -LISTE

DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 071-257103424-20221214-CS202223B-DE

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	ANOST	VAUCHEL D.			
O	ANOST	MILLERET C.			
T	ANTILLY	GARRION Pascal	1		
S	ANTILLY	BROCHOT Alain			
T	BERZE LE CHATEL	GUITTAT Christophe			
S	BERZE LE CHATEL	VAUCHER Pierre			
T	CHAROLLES	PERCHE Jean	1		# Jacques CHORIER
S	CHAROLLES	BLANCHARD Jean-Charles			# Alain CLOREC
T	CHAUFFAILLES	JOYET Florent	1		
T	CHAUFFAILLES	ANDREYON François			
S	CHAUFFAILLES	CARDON Hervé			
S	CHAUFFAILLES	VERCHERE Jean-René			
T	CLUNY	HES Haggal	1		
T	CLUNY	MARKO Nicolas			
S	CLUNY	ROULON Bernard			
O	CLUNY	VUE Arne			
T	CUROY	VERNERET André			
O	CURGY	OLLIVIER Philippe			
T	LA CHAPELLE SOUS UCHON	LORRIOT Jean-Paul			
S	LA CHAPELLE SOUS UCHON	DUVAL Philippe			
T	LA CLAYETTE	LE CLOREC Alain	1		
S	LA CLAYETTE	PLATHEY Pierre			
T	LA GRANDE-VERRIERE	BARNAY Marie-Claude			
S	LA GRANDE-VERRIERE	DELAROCHE Jean-Michel			
T	LE PULLEY	GUENARD Pascal	1		
O	LE PULLEY	SERNAGE Benoît			
T	LE VILLARD	BACHELET Robert	1		
S	LE VILLARD	GOUJON Laurent			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	LOIRHAUD	MAURICE Jean-Pierre			
S	LOIRHAUD	DUMONTOY Marjorie			
T	MATOUR	JIGONNET Thierry			
S	MATOUR	DUMONTET Daniel			
T	MESVRES	CHARLES Ludovic			
S	MESVRES	TOURNEAU Bernard			
T	MONTMELARD	CHORIER Jacques	1		
S	MONTMELARD	THOMAS Thierry			
T	MONTMORT	DUFRAIGNE Bernard			
S	MONTMORT	MOISSONNIER Jacky			
T	POURLANS	GAY Remy			
S	POURLANS	BALANCZUK Catherine			
T	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TREMIERAY Gérard			
S	ROUSSILLON-EN-MORVAN	RUBIO Augustin			
T	SAINTE LEGER DU BOIS	DUBOIS Jean Pierre			
S	SAINTE LEGER DU BOIS	CHAUSSIVERT Jean			
T	SAINTE PRIX	GLOVER-BONDEAU Georges		1	
S	SAINTE PRIX	DEMIZIUS Christian			
T	SENECEY-LE-GRAND	POISOT Jean-Pierre	1		
S	SENECEY-LE-GRAND	GAUDOUILLIERE Pierre	1		
T	SERCY	PAUTET Alain			
S	SERCY	PIJIEUX Kevin			
T	MBAISOLOGNY	DUPUIS Yves			
S	MBAISOLOGNY	CARREAU Hervé			
T	TOULON SUR ARROUX	NAULIN Jean	1		
S	TOULON SUR ARROUX	GUÉNARD Frédéric			
T	UCHON	FEDERSPIELD Guy			
S	UCHON	DESCOURS Etienne			

S Y D R O 71 -LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022

TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SE DE L'ARCONCE	DESCHAMPS Jean-Bernard	1		
T	SE DE L'ARCONCE	BOUFFLOT Hervé			
T	SE DE L'ARCONCE	AUFRAND Guy	1		
S	SE DE L'ARCONCE	CHARDEAU Gilles			
O	SE DE L'ARCONCE	PETIT Jean-Louis			
S	SE DE L'ARCONCE	DUMONTET Paul			
T	SYCOM D'ARROUX BRACONNE	DIGON André		1	# F. DEQUELIS
S	SYCOM D'ARROUX BRACONNE	D'ANGLEJAN Alain			
T	SE DE LA BASSE DHEUNE	DUBIEF Gérard	1		
T	SE DE LA BASSE DHEUNE	BERNARD Laurent	1		
T	SE DE LA BASSE DHEUNE	DUVERNOIS Michel		1	# G. DUBIEF
S	SE DE LA BASSE DHEUNE	SUBIRANN Daniel			
S	SE DE LA BASSE DHEUNE	GUENOT Samuel			
S	SE DE LA BASSE DHEUNE	CONON Guy			
T	SE DES BORDS DE LOIRE	LHULLIER Patrick	1		
T	SE DES BORDS DE LOIRE	BONNEROT Christian			
T	SE DES BORDS DE LOIRE	BERNARDIN Thierry	1		
T	SE DES BORDS DE LOIRE	ROUSSELET Michel		1	# F. LINDLER
S	SE DES BORDS DE LOIRE	JURY Anne-Marie			
S	SE DES BORDS DE LOIRE	MEUNIER Bernard			
O	SE DES BORDS DE LOIRE	PAQUIER Guillaume			
O	SE DES BORDS DE LOIRE	LOCQUEHEUX Guy			
T	SE DE BOURBONCE OUDRACHE	DUCRET Jean-Noël	1		
T	SE DE BOURBONCE OUDRACHE	BURTIN Hubert	1		
T	SE DE BOURBONCE OUDRACHE	DEVILLARD Philippe		1	# Jean Noël DUCRET
S	SE DE BOURBONCE OUDRACHE	RIBOULIN André			
S	SE DE BOURBONCE OUDRACHE	STORDEUR Jean-Paul			
S	SE DE BOURBONCE OUDRACHE	RAQUIN Christophe			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE BRESSE NORD	MARTIN Jos	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	BERLEMONT Thierry	1		
T	SIE DE BRESSE NORD	ROUX Bernard		1	Martin Jos
S	SIE DE BRESSE NORD	CARLOT Pierre			
S	SIE DE BRESSE NORD	CANET Jean-Luc			
S	SIE DE BRESSE NORD	BRETIN Jean-Pierre			
T	SIE DU BRIONNAIS	MATHEU Pierre	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	VAZAND Dominique	1		
T	SIE DU BRIONNAIS	POMMER Jean-Marc		1	Pierre-MATHEU
T	SIE DU BRIONNAIS	CHAVIGNON Gilles			
T	SIE DU BRIONNAIS	ROZIER Jean-Claude			
S	SIE DU BRIONNAIS	LAMOTTE Jean-Paul			
S	SIE DU BRIONNAIS	DURY Jean-Marc			
S	SIE DU BRIONNAIS	BONNET Sophie			
S	SIE DU BRIONNAIS	BUISSON Xavier			
S	SIE DU BRIONNAIS	VUILLEON Denis			
T	SMAEP CHALON SUD EST	DESMARD Jean-Michel		1	BO HATTE
T	SMAEP CHALON SUD EST	POURETTE Alain			
T	SMAEP CHALON SUD EST	QUEILLE Denis		1	BO TOLLIE
T	SMAEP CHALON SUD EST	COLIN David			
T	SMAEP CHALON SUD EST	VILLEROT Patrick			
S	SMAEP CHALON SUD EST	THROUDE Alain			
S	SMAEP CHALON SUD EST	TISSOT Cédric			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RAVAT Thierry			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RMIER Céline			
S	SMAEP CHALON SUD EST	RIVIERE Jean-Claude			
T	SIE DE CHARBONNAT	FERRET Jean-Pierre			
S	SIE DE CHARBONNAT	VOILLOT Fabrice			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIVOM DE CUSSEY EN MORVAN	ESTIENNE M			
S	SIVOM DE CUSSEY EN MORVAN	DALINOT Daniel			
T	SIE DE LA GOURGONNE	DE GUELES Françoise	1		
S	SIE DE LA GOURGONNE	BROCHOT Roger			
T	SIE DE LA GUYE	ENGEL Laurent	1		
T	SIE DE LA GUYE	PAMART Valérie	1		
S	SIE DE LA GUYE	BAILLY Monique			
S	SIE DE LA GUYE	LEONARD Daniel			
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	LAPALUS Pierre	1		P GUYARD
T	SIE DE LA HAUTE GROSNE	CHEVALIER Jean-Marc			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	GELIN Daniel			
S	SIE DE LA HAUTE GROSNE	ROUX Bastien			
T	SIE DU NORD DE MACON	DESPLAT Bernard			
T	SIE DU NORD DE MACON	DUMONT Marc		1	P GUYARD
S	SIE DU NORD DE MACON	PIPONNIER Yves			
S	SIE DU NORD DE MACON	ROLAND David			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOBARD Dominique	1		
T	SME DE LA PETITE GROSNE	AUCAGNE Françoise		1	Monique JOBARD
T	SME DE LA PETITE GROSNE	JOURNET Patrick			
T	SME DE LA PETITE GROSNE	DELHOMME Yana		1	P B DESCHAMP
S	SME DE LA PETITE GROSNE	DESSERTINE Germain			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	LARGE Pascal	1		
S	SME DE LA PETITE GROSNE	MEUNIER Jean-Pierre			
S	SME DE LA PETITE GROSNE	FAVRE Bernard			
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	DURIAUX Philippa	1		
T	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	LABORIER Bernard	1		
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	FRADET Noël			
S	SIE DE LA REGION DE SENNECEY LE GRAND	MAUFROY Laurent			

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
 Reçu en préfecture le 19/12/2022
 Publié le 19/12/2022
 ID : 071-257103424-20221214-CS202223B-DE

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	RATTE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	TOLLIE Daniel	1		
T	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	DHATRY Jacques	1		
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	VILOTT Béatrice			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	JOUSSEAU Maxime			
S	SIE DE LA REGION DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS	BOLZONELLA Alain			
T	SIE DE LA BELLEFLEUR	FASSER Christian	1		
T	SIE DE LA BELLEFLEUR	GUICHARD Christian			
T	SIE DE LA BELLEFLEUR	SWONN Jean			
S	SIE DE LA BELLEFLEUR	GROSS Stéphanie			
S	SIE DE LA BELLEFLEUR	LABOURIAUX Daniel			
S	SIE DE LA BELLEFLEUR	ZUBRIC Jean-Michel			
T	SIE DE LA BLOCHINE LESBENNE	NEVERS Eric			
S	SIE DE LA BLOCHINE LESBENNE	MILLET Pascal			
T	QUEST DE CHALON	BOISSIER Françoise	1		
T	QUEST DE CHALON	LANOIS Michel	1		
T	QUEST DE CHALON	BLANDINET Martine			
T	QUEST DE CHALON	BRASME Daniel			
T	QUEST DE CHALON	VERJUX Didier			
T	QUEST DE CHALON	COLOMBET Michel	1		
S	QUEST DE CHALON	DURY Hubert			
S	QUEST DE CHALON	GROSJEAN Olivier			
S	QUEST DE CHALON	GRIOT Evolyne			
S	QUEST DE CHALON	NUGUES Baptiste			
S	QUEST DE CHALON	CALPENA Gérard			
S	QUEST DE CHALON	BOUCHARD Isabelle			

S Y D R O 71 - LISTE DE PRESENCE DES DELEGUES TITULAIRES OU SUPPLEANTS - CS22062022					
TYPE	COLLECTIVITES	NOM PRENOM	PRESENTS	POUVOIRS	Donne pouvoir à -Reçoit pouvoir de
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	LAGOUTTE Isabelle	1		
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BASSEUIL Roland		1	Isabelle LAGOUTTE
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	PERRUCAUD Patrick		1	P MATHEU
T	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MATHEU Georges	1		
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	DECHAVANNE Céline			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	MERCIER Noël			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BORDAT Pascale			
S	SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	BRESCIANI Pascal			

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL

de Sécurisation et de Gestion
des Réseaux d'Eau Potable

SYDRO 71

71 000 MACON

Séance du 16 février 2022

**Date de la convocation :
20 janvier 2022**

Nombre de membres :

En exercice

15

Présent

09

Votants

09

Dont 0 pouvoir

BS012022

**FONDS DE
RENOUVELLEMENT**

Prorogations de délai
AIDES FINANCIERES 2019 et 2020

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du BUREAU
SYNDICAL

L'an deux mil vingt deux et le 16 février à 10 heures,

Le Bureau syndical du Syndicat Mixte Départemental de
Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Mâcon – Conseil
départemental - salle Lamartine – Espace Duhesme.

sous la **Présidence de M. Daniel RATTE** – Président

**Etaient présents, Madame et Messieurs les Membres du
Bureau du SYDRO 71** : Isabelle LAGOUTTE, Joël MARTIN, André
DIGOIN, Jean-Bernard DESCHAMPS, Pierre MATHIEU, Gérard
DUBIEF, François DE GUELIS, Michel LANGLOIS.

Etaient excusés : Catherine AMIOT, Dominique JOBARD, Robert
BACHELET, Jean-Marc CHEVALIER, Jean SIMONIN et Christian
GUICHARD.

Assistaient à la séance :

M. François SEBERT, Payeur départemental,

M. Didier MANIERE, D.A.T.

M. Mathieu GAUTHERON, Directeur du SYDRO 71,

Mme Béatrice MAZILLE, SYDRO 71

Etaient excusés :

M. Jean-Claude BECOUSSE, Conseiller départemental,

Mme Carole CHENUET, Conseillère départemental,

M. Stéphane BERNON, Directeur adjoint D.A.T.

Mme Rachida BENGRIE et Mrs. Thomas BAZARD et Didier MARCEAU,
SYDRO 71.

Envoyé en préfecture le 10/03/2022

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le 09/03/2022

ID : 071-257103424-20220216-BS012022-DE

SLOW

PROROGATIONS DE DELAI**N° BS 01/2022****Programme 2019**

Les travaux de la commune de CURGY sont en cours de réalisation et sont menés parallèlement aux travaux d'assainissement. C'est pourquoi, la commune sollicite une prolongation du délai de l'aide qui lui a été accordée.

Programme 2020

La commune de CHAROLLES souhaite une prolongation d'un an du délai d'utilisation de la subvention allouée. Ces travaux sont en cours de réalisation et compte-tenu de l'exigüité de cette rue du Calvaire, ils ont pris du retard.

Les travaux prévus au titre du programme 2020 de la commune de CLUNY ont pris du retard notamment en raison du décalage de la fin du programme 2019 lié à la nécessité de coordination avec les travaux d'assainissement. Par conséquent, la commune sollicite une prolongation du délai pour une durée de 6 mois.

La commune de MATOUR et de LE PULEY sollicitent une prorogation du délai de validité de l'aide financière allouée au titre du programme 2020.

Les travaux du syndicat des eaux de BRESSE NORD ne sont pas terminés. Par conséquent, il sollicite une prolongation de délai d'utilisation de la subvention allouée pour une durée de 6 mois.

Le syndicat des eaux de LA VALLEE DU SORNIN, le syndicat des eaux de LA SOLOGNE LIGERIENNE et le syndicat des eaux de LA HAUTE GROSNE souhaitent bénéficier d'une prolongation de délai d'utilisation de la subvention allouée au programme 2020.

Il est donc proposé au Bureau de proroger le délai de ces opérations :

- **jusqu'au 04 mars 2023** pour le **programme 2019** de la communes CURGY,
- **jusqu'au 04 mars 2023** pour le **programme 2020** des communes de CHAROLLES, CLUNY, MATOUR et LE PULEY, du syndicat des eaux de BRESSE NORD, du syndicat des eaux de LA VALLEE du SORNIN, du syndicat des eaux de LA SOLOGNE LIGERIENNE et du syndicat des eaux de LA HAUTE GROSNE.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité de proroger le délai de validité de ces aides financières allouées :

- **programme 2019 jusqu'au 04 mars 2023,**
- **programme 2020 jusqu'au 04 mars 2023.**

Fait et délibéré le 16 février 2022
Pour extrait certifié conforme,

Le Président du SYDRO 71

Daniel RATTE

